# LE RICHELIEU

Organe officiel de l'Action catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec

VOLUME XXIX — No 42 SAINT-JEAN, JEUDI LE 10 SEPTEMBRE 1964


## Construction d'un institut de technologie sur la Rive-Sud

**C'est la nouvelle que vient d'annoncer le ministre des Affaires municipales, M. Pierre Laporte. Le Conseil des ministres vient en effet, par un arrêté ministériel en date du 26 août 1964, d'autoriser la construction de cette importante école dans Jacques-Cartier. Le contrat a été accordé à Duroc Construction, le plus bas soumissionnaire.**

On se souvient qu'il y a quelques mois, à l'occasion de l'inauguration officielle de l'école secondaire Gérard-Filion, le député de Chambly faisait part de l'intention du gouvernement du Québec de construire une école technique sur la Rive-Sud. C'est cette promesse qui se réalise aujourd'hui grâce à la coopération du ministre de l'Education, M. Paul Gérin-Lajoie.

Les autorités provinciales ont compris l'importance d'une telle construction sur la Rive-Sud. Depuis longtemps de nombreux parents, de nombreux éducateurs, de nombreux professionnels réclamaient avec insistance l'érection d'un institut technique dans la région.

Cet institut de technologie sera d'ailleurs situé à un endroit facilement accessible à tous les étudiants: dans le Domaine Gentilly, à l'angle des Chemins Gentilly et du Tremblay. Jusqu'ici, les étudiants de notre région, désireux d'entreprendre un cours technique ou d'acquérir une

(suite à la page 15)

► **FEDERATION DES CINEMATHEQUES ET DES CONSEILS DU FILM DU QUEBEC. — Sur cette photo apparaissent de g. à d. rangée assise: Mlle Odette Madore, de Chicoutimi, directrice; Mme Henri Pettigrew, Rivière-du-Loup, trésorière; M. Yvon Lavallée, Montréal, président, Mme Yvon Lavallée, secrétaire, Mlle Monic Labelle, St-Remi, directrice; 2e rangée, debout: M. Théo Picard, de St-Jean, conseiller technique, M. Claude Himbault, 1er vice-président, M. C. Bagordo, de Granby, 2e vice-président, M. Wilbrod Cormier, Jacques-Cartier, directeur. N'apparaissent pas sur cette photo: Mme F. Côté, de St-Félicien, Lac St-Jean, directrice, M. André Petrowski, Institut Canadien du film, conseiller technique, M. Rolland Rainville, de l'Office provincial du film, conseiller technique, Me Jacques Gagné, Plessisville, conseiller juridique. Ces personnes forment l'exécutif et le Conseil d'administration de la Fédération des cinémathèques et des conseils du film du Québec. C'était, les 29 et 30 août dernier, leur deuxième réunion de l'année. Un programme très élaboré, pour la promotion du film documentaire dans la province de Québec, fut accepté. Ce programme comprend des festivals de films organisés par nos cinémathèques et nos conseils du film à travers toute la province durant l'année en vue de faire connaître toute la valeur du film documentaire dans le domaine éducationnel, social et économique, ce qui devrait certainement intéresser non seulement nos éducateurs mais aussi nos hommes d'affaires. Toute demande d'information doit être adressée à Mme Yvon Lavallée, 6410 avenue Chouinard, Montréal 36.**

(Photo Artiste Studio, Longueuil)

## Triste tragédie de l'onde

Une autre malheureuse tragédie de l'onde s'est produite samedi soir dernier lorsque l'embarcation dans laquelle M. André Desmarais et sept autres personnes avaient pris place s'enfonça soudainement près de Verchères. A la rencontre d'un navire, une vague de fond passa par dessus bord précipitant à l'eau tous les occupants.

La plupart des occupants purent s'agripper après le côté de l'embarcation à l'exception d'André Ruel et de la jeune Manon Desmarais. Son père, M. André Desmarais se lança à son secours, mais disparaissait à son tour sous les yeux horrifiés de sa femme et de deux de ses enfants ainsi que d'un oncle. Pendant ce temps, une autre de ses filles de 7 ans, qui, elle avait une ceinture de sauvetage, allait à la dérive pour s'échouer sur une île. Ce n'est que sept heures après qu'on la trouva saine et sauve. Au moment d'écrire ces lignes on n'avait repêché que le corps de M. André Ruel et les recherches se poursuivaient pour retrouver M. Desmarais et la jeune Manon âgée de quatre ans seulement.

M. Desmarais avait quitté le pont de Charlemagne vers les 7 h. du soir et se dirigeait vers son camp sur l'île Marie en face de Verchères. En plus des huit passagers, le bac d'environ 6 pieds par 14 contenait des matériaux de construction, spécialement du plywood, du papier noir ainsi que des victuailles pour la fin de semaine, car M. Desmarais espérait finir la construction de son camp.

Qu'est-il arrivé exactement? — L'embarcation était-elle trop chargée? Nul ne peut le dire, mais ce drame laisse une veuve et de nombreux enfants orphelins à qui nous offrons nos plus sincères condoléances.

### Du 27 septembre au 3 octobre

## Semaine des techniques de diffusion

Pour la sixième année consécutive, l'Office National des Techniques de Diffusion lancera, du 27 septembre au 3 octobre, une Semaine des Techniques de Diffusion. Le thème sera: "Le journal dans notre vie".

La Semaine des Techniques de Diffusion soulèvera quelques-uns des principaux problèmes posés par le journal à la conscience chrétienne contemporaine. Tout en montrant, à l'occasion, les dangers inhérents à ce puissant médium de communication, on mettra en lumière les valeurs humaines et chrétiennes que le journal diffuse et développe et on proposera quelques thèmes de réflexion et d'action.

Voici les principales initiatives projetées sur le plan national:

Dimanche le 27 septembre, la Société Radio-Canada diffusera sur le réseau national de télévision, de 11 h. 30 à 12 h. 30 (heure de Montréal), la célébration de la messe. Préparée en collaboration avec l'Office National du Film, cette émission mettra l'accent sur le thème de l'année.

Le même dimanche, le poste CKAC diffusera, de l'Oratoire St-Joseph, la célébration de la messe et rappellera le thème de la semaine.

Egalement le 27, de 10 h. à 10 h. 30 p.m., la Société Radio-Canada télédiffusera une émission sur le thème "Le journal dans notre vie". M. Raymond Beaugrand-Champagne est chargé de la réalisation. Le thème de la campagne sera aussi exploité dans d'autres émissions radiophoniques de caractère religieux ou éducatif.

Votre journal diocésain vous invite à suivre ces activités à la télévision, à la radio, dans les journaux et revues de rayonnement national. Ces moments de réflexion seront une prise de conscience de l'influence que la presse peut avoir sur les membres de la famille et vous amèneront à rechercher une ligne d'action sur le plan personnel et même sur le plan de vos associations.

## L'Eglise diocésaine à l'heure du Concile

Le 14 septembre prochain s'ouvrira la troisième session du Concile. Cet événement est au centre des préoccupations du Pape et de tous nos pasteurs, les évêques. Il ne peut donc nous laisser indifférents.

Chaque jour, pendant la période du Concile, une paroisse, une communauté religieuse ou un groupe de fidèles, sera chargé de prier pour tous les Evêques réunis à Rome de sorte que notre prière diocésaine forme une chaîne ininterrompue jusqu'au 20 novembre, date de la clôture du Concile.

Chaque semaine, nous vous ferons connaître quelles sont les activités du Concile et quelle est la liste des paroisses chargées de prier au nom de nous tous.

Auparavant, les 12, 13 et 14 septembre, un Triduum précédant l'ouverture du Concile sera organisé dans toutes les paroisses du diocèse. L'Eglise, à cette heure importante, a besoin de notre prière.

Cette demande répond d'ailleurs au désir de notre vénéré Pape Paul VI qui disait à la veille de son pèlerinage en Terre Sainte: "Nous sommes si profondément convaincus que pour l'heureuse conclusion du Concile, il faut intensifier notre prière et notre action que nous avons décidé de Nous faire pèlerin à la Terre de Jésus Notre-Seigneur". (Oss. Rom. No 50, 13 déc. 1963, p. 12).

Voici donc la liste des paroisses qui seraient prochainement chargées de prier en notre nom pour le Concile.

SEPTEMBRE:

15 mardi: Saint-Jacques, Soeurs de la Sainte-Famille, Frères Maristes.
16 mercredi: Cathédrale, Immaculée-Conception.
17 jeudi: Saint-François-Xavier (Caughnawaga) Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée.
18 vendredi: Saint-Edouard, Soeurs Franciscaines Missionnaires de l'Immaculée-Conception.
19 samedi: Saint-Vincent-de-Paul, Soeurs Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Foyer de Saint-Jean, Centre du Bon-Conseil (Jacques-Cartier).
20 dimanche: Notre-Dame-Auxiliatrice, Sainte-Thérèse en l'Ile (Varennes) Sainte-Marie en l'Ile (Boucherville).

## Vol de $6,000 dans une maison d'été

Les agents de la Sûreté provinciale du bureau de Lacolle ont réussi un beau coup de filet en arrêtant ces jours derniers un individu de Montréal, du nom de André Comeau; celui-ci a été trouvé en possession d'articles volés à la résidence d'été de M.

(suite à la page 15)

## Membre du Conseil canadien du Bien-Etre

La Fédération de charité du diocèse de Saint-Jean (Caritas-Saint-Jean) est la 13e fédération du Québec à devenir membre du Conseil Canadien du Bien-Etre. A la suite de la Fédération de St-Hyacinthe, la Fédération du diocèse de Saint-Jean devient le 81e membre des Fédérations et Conseils des Oeuvres du Canada. Etablie il y a dix ans, notre fédération compte 11 agences et sollicite les 170,000 catholiques d'expression française des 71 paroisses du diocèse.

Caritas-Saint-Jean détient des fonctions de planisme et d'organisation de campagne. Cet automne, il veut obtenir $150,000 des entreprises et industries du diocèse dans les paroisses qui ne sont pas sollicitées par les fédérations locales existantes.

► A l'occasion de la Semaine de l'Etiquette Syndicale, M. le maire suppléant Bruno Choquette donne lecture de la proclamation au cours d'une visite des dirigeants syndicaux à l'Hôtel de Ville, lundi soir. M. le maire suppléant est entouré du ministre Yvon Dupuis, des échevins Fernand Roy et Jacques Beauregard, de M. Roger Beauvais, président du Conseil du Travail, de M. Marcel Leblanc, secrétaire et des membres du comité.

(Photo Benoit Brouillette)

# Proclamation

SEMAINE DE L'ÉTIQUETTE SYNDICALE

L'étiquette syndicale signifie, pour le travailleur, la pleine reconnaissance de ses droits. A l'employeur, elle assure une main-d'oeuvre qualifiée et heureuse de son sort. Tandis qu'au consommateur, elle est la garantie de produits de qualité supérieure.

Donc, tous les citoyens bénéficient, en achetant des produits portant une étiquette syndicale, de marchandise fabriquée par des travailleurs organisés.

Dans le but d'inciter le public à préférer les marchandises de fabrication syndicale, il est devenu d'usage de désigner la semaine qui débute avec la Fête du Travail, "Semaine de l'Etiquette Syndicale".

Par conséquent, je, Bruno Choquette, maire suppléant de la Cité de Saint-Jean, Qué., par les présentes, proclame la semaine du 7 au 12 septembre 1964:

"SEMAINE DE L'ÉTIQUETTE SYNDICALE"

pour que chacun puisse manifester sa sympathie à l'endroit des travailleurs et développer l'habitude de rechercher les produits portant une étiquette syndicale ou de fabrication syndicale.

Donné sous mon sceau et celui de la Cité de Saint-Jean, Qué., ce 7 septembre 1964.

(Signé) Bruno Choquette
Maire supp'éant de la
Cité de St-Jean, Qué.

# Rapport du service de la Police

A l'assemblée de mardi soir, le rapport du service de la police pour le mois de juillet a été déposé.

Au cours de ce mois, on a enregistré 66 accidents d'automobile dans les limites de la Cité. On note que trois automobiles ont été rapportées volées et ont été retrouvées; que 42 bicyclettes ont été rapportées volées et 21 ont été retrouvées; qu'il y eut 82 escortes aux Banques et ailleurs; que 25 vols simples ont été rapportés et que 12 ont été réglés.

Les compteurs de stationnement ont rapporté la somme de $2,690.-78. Les billets pour infraction ont rapporté la somme de $823 et la Cour Municipale a rapporté la somme de $630.85.

# Pèlerinage au cimetière

C'est dimanche prochain, 13 septembre, que se fera le pèlerinage annuel au cimetière de St-Jean.

La cérémonie débutera à 3 h. après-midi.

# C'est arrivé cette semaine

La semaine qui vient de prendre fin fut relativement calme dans notre cité et la région. Durant le long congé de la Fête du Travail, aucun accident ne fut enregistré sur nos routes. Donc en résumé: semaine très très calme pour nos policiers provinciaux et municipaux.

Jeudi soir, vers 8 heures:

## 2 cyclistes blessés sur la route 9B

Un automobile conduite par M. André Lavallée, demeurant au 152 de la rue Richelieu à Saint-Jean, a happé deux adolescents sur la route 9B à quelques pas du garage Théberge. Les blessés sont: André Cyr, 17 ans, domicilié au 142 de la Montée St-Luc, qui souffre d'une large entaille à la tête et de contusions multiples aux deux bras; Pierre Banjamin, 18 ans, du 154 de la Montée St-Luc, pour sa part souffre d'une fracture du crâne, et de contusions multiples. Tous deux furent transportés d'urgence à l'hôpital de Saint-Jean où ils reposent présentement. Les agents de la Sûreté provinciale du bureau de St-Jean effectuèrent les constatations d'usage dans cet accident, et une enquête est présentement en cours pour déterminer les causes de ce malheureux accident qui a fait un blessé grave.

Ces jours derniers:

## En l'espace de quelques heures: 2 vols rapportent $2,000 à leurs auteurs

Et bien, il semble qu'après un repos de quelques jours, les voleurs ont repris leurs activités. En effet, les agents de la Sûreté provinciale de Saint-Jean enquêtent présentement sur deux forfaits commis au cours des récents jours. Ces vols consistent en appareils de T.V. et d'autres articles. Les appareils de T.V. auraient été volés dans la demeure de M. Léopold Laurent de St-Luc. Le deuxième s'est produit 48 heures plus tard; lorsque des individus pénétrèrent par effraction à l'intérieur de la salle de quilles "Richelieu" à St-Luc pour y dérober $1,000. Les agents de la Sûreté provinciale de St-Jean recherchent activement les auteurs de ces deux forfaits.

Dans la nuit de jeudi à vendredi:

## Encore une fois la Sûreté municipale était là

Les agents de la Sûreté municipale de Saint-Jean ont rapidement éclairci un vol, perpétré durant la nuit de jeudi à vendredi, en mettant la main au collet de deux individus alors qu'ils dérobaient du fil de cuivre, propriété de la compagnie Standard Clay de St-Jean. Le montant du vol serait de l'ordre de $800 environ. Pris sur le fait par deux constables qui effectuaient leur ronde de nuit, les deux malfaiteurs furent conduits au poste pour interrogatoire. Ceux-ci comparaissaient en Cour du Magistrat mardi matin.

Vendredi après-midi:

## Une automobile fauche un troupeau de vaches

Un accident des plus spectaculaires s'est produit en fin d'après-midi, vendredi dernier, lorsqu'une automobile conduite par M. Albert Morin, 36 ans de Duvernay en banlieue de Montréal, a fauché un troupeau de vaches sur la route menant de Chambly à Saint-Jean. Le blessé, M. Morin, souffre d'une fracture du crâne et de contusions multiples. Il fut transporté d'urgence à l'hôpital de Saint-Jean où l'on rapporte qu'il serait dans un état assez sérieux. Sous le choc de l'impact, quatre ruminants ont été tués et une des bêtes alla choir à quelque 60 pieds de la voiture. Les agents de la Sûreté provinciale effectuèrent les constatations d'usage dans cet accident.

# Différent ouvrier à la Hart Battery

Les employés de Hart Battery sont actuellement en négociations avec leur employeur pour renouvellement de contrat. Le différend porte particulièrement sur les conditions de travail et non sur le salaire.

# Cocktail-modes présenté le 30

Un cocktail-modes sera présenté avec le concours des maisons Adrien Boivin, confection pour dames et Paul Dussault Inc., mercerie pour hommes et la maison Brodeur, bijoutiers, au cocktail lounge de l'hôtel Richelieu, rue Richelieu, Saint-Jean, mercredi soir, 30 septembre à 8 h. au profit du club de Curling de St-Jean.

Après la réception, il y aura danse et soirée récréative avec orchestre. Vous pouvez réserver vos billets ($2.50 chacun) de M. Jacques Faguy, Banque Canadienne Impériale de Commerce, au magasin Adrien Boivin et Paul Dussault et chez Mme Michel Lymburner, Tél. FI. 8-4369.

# Au fond de l'encrier...

## La culture du lin

GRACE aux bons offices du maire L.N. McMillan, les assistants au diner annuel de la Société d'Agriculture avaient le privilège d'entendre un agronome expert dans la culture du lin, M. Alphonse Sheiller, qui représente la compagnie Canadian Linseed Oil Ltd., (une filiale de Dominion Oilcloth Co. Ltd.) a exposé les avantages de cette culture du lin dans notre région. L'intérêt suscité par sa courte causerie a été marqué par les nombreuses questions posées au conférencier.

La culture du lin dans la province de Québec a rapporté, l'an dernier, plus d'un million de dollars dans la province de Québec et notre seule région, particulièrement les comtés de Saint-Jean et Laprairie, en a produit pour plus de $500,000. C'est dans ces deux derniers comtés qu'on trouve la plus grande superficie ensemencée. Mais il faudrait encore un million de minots pour répondre aux besoins. Cette culture est aussi et même plus rémunératrice que d'autres cultures, comme l'orge et l'avoine, et elle est moins exposée au péril; le rendement financier peut atteindre jusqu'à $80 l'arpent. On a aussi noté que l'engrais de la terre est secondaire pour cette culture. L'huile tirée de la graine de lin entre dans la fabrication des couvre-planchers. On s'en sert aussi de plus en plus pour recouvrir les routes de ciment, les trottoirs pour éviter l'effritage. Dans la métropole, par exemple, on ne construit plus de nouvelles rues ou de nouveaux trottoirs sans utiliser l'huile tirée du lin.

A Saint-Jean, la Linerie Coopérative produit de la graine de semence et elle fait des affaires d'or. Mais cependant, c'est à peu près la seule coopérative du genre au pays. La formule de coopérative dans la culture du lin n'est pas populaire parce que les prix de ce produit sont fixés suivant le cours de la bourse de Winnipeg.

Après le diner, M. Sheiller a été entouré de plusieurs convives qui désiraient obtenir des informations supplémentaires pour suivre l'exemple de plusieurs producteurs régionaux. Le conférencier a bien noté que l'agronome spécialisé dans la culture du lin ne conseille pas à tous les cultivateurs de s'adonner à cette culture, certains peuvent obtenir plus de rendement en continuant les cultures spécialisées déjà en cours. C'est après examen sur les lieux que le cultivateur reçoit les conseils appropriés.

## Que vaut notre dollar?

EN constatant que l'indice du coût de la vie s'est élevé à un nouveau sommet (135.3 comparativement à 100 en 1949), réalise-t-on qu'il faut aujourd'hui $1.35 pour acheter ce qu'on pouvait obtenir pour $1.00 en 1949 ? Heureusement qu'au cours de cette période de 15 ans le salaire horaire, notamment dans l'industrie manufacturière, a doublé pour permettre d'éviter les conséquences de l'inflation. En analysant ce qui s'est passé au cours des 25 dernières années, on réalise jusqu'à quel point la valeur de notre dollar a diminué. Voici quelques exemples publiés dans la chronique "Vraiment".

En 1938, l'homme marié ayant deux enfants à sa charge qui gagnait annuellement $1,500 ne versait aucun impôt sur le revenu. Aujourd'hui, pour maintenir son pouvoir d'achat, il lui faudrait au moins un revenu annuel de $3,273. De cette somme, en tenant compte des allocations familiales, il devra verser $94 en impôt fédéral.

Celui qui, en 1938, gagnait $3,000 ne versait que $6 en impôt. Aujourd'hui le même pouvoir d'achat nécessite un revenu brut de $7,169 sur lequel le gouvernement prélève $825 en impôt et en contribution à la pension de sécurité de vieillesse.

Où cela nous conduit-il? Personne ne saurait le dire. Et un grand nombre ne s'en feront pas aussi longtemps qu'il y aura l'amélioration du standard de vie marquant les dépréciations graduelles qui résulte de l'inflation d'année en année.

*Bernard BEDARD*

► 40 ANNEES AU SERVICE DE LA CIE SINGER. — Quatre employés de la Compagnie Singer du Canada Ltée à l'usine de St-Jean atteignaient récemment 40 ans de service. A cette occasion, M. Georges Mercier, gérant général d'Usine, leur présentait une montre-souvenir en reconnaissance de leurs nombreuses années de dévouement au service de la Compagnie. De gauche à droite sont: MM. Adrien Desnoyers, François Ratté, le gérant général Georges Mercier, Toussaint Côté et Fortunat Côté. Félicitations à tous ces membres.

# Séance progressive au Conseil de Ville de Saint-Jean

★ **A la suggestion du Maire McMillan, on engage à l'unanimité un expert comptable pour mettre en pratique le nouveau mode d'administration.**

★ **M. Pierre Berger engagé comme surintendant des travaux pubics.**

L'assemblée régulière de septembre tenue mardi soir a été fructueuse en décisions progressives. Ceux qui s'attendaient à une répétition de discussions tumultueuses auxquelles nous n'étions plus habitués ont été édifiés par l'harmonie qui a régné.

## Expert engagé

M. le maire McMillan a demandé au Conseil de donner suite à une suggestion de la firme d'expertise aux fins d'engager M. Jean Dupuis, expert comptable pour activer l'organisation du nouveau mode d'administration.

L'échevin **Bruno Choquette** s'est fait le parrain de la proposition. "On vous avait chargé, M. le Maire, dit-il, de faire faire une étude sur le mode d'administration municipale, le rapport nous est parvenu, il faut le mettre en pratique et je propose l'engagement de M. Jean Dupuis pour un maximum de huit semaines et je propose aussi que M. Pierre Berger, toujours suivant la recommandation de la firme d'expertise, soit engagé comme surintendant des travaux publics (voirie, aqueduc, usine de filtration et parcs).

L'échevin **Jacques Beauregard** a secondé cette résolution en soulignant que c'était la façon normale d'agir.

L'échevin **Guy Normand** a appuyé en disant qu'à ce stage, il était logique de mettre en application les données du rapport. "Des dépenses ont été faites pour faire cette expertise, dit-il, il faut mettre le tout sur un bon pied".

L'échevin **Donald Beauregard** déclare qu'il est favorable à la proposition parce qu'il voyait maintenant un peu de démocratie. "Je fais le sacrifice de mon autre projet pour montrer que j'ai confiance en M. le Maire et que je suis pour l'administration paisible", dit-il. M. Beauregard ajoute que la nomination de M. Berger était pleinement dans ses vues.

L'échevin **Fernand Roy** dit qu'il est parfaitement d'accord de cet engagement pour mettre en marche le nouveau mode d'administration. Quant à la nomination de M. Berger, il demande qu'il entre en fonctions seulement quand il sera au courant de la marche de son travail.

L'échevin **Alphonse Lorrain** dit qu'il ne s'oppose pas mais il veut aussi proposer que M. Wilfrid Boutin soit maintenu dans les fonctions qui lui reviennent.

L'échevin **Fernand Roy** répond qu'il suffit de lire le rapport de la firme d'expert pour s'assurer que M. Boutin est maintenu totalement dans ses fonctions comme "trésorier et directeur du personnel du bureau".

L'ingénieur Marcel Bernard est ensuite autorisé à trouver un remplaçant à M. Roméo Gaudette, qui a pris sa retraite. On se souvient que M. Gaudette continue, à temps partiel, pour une année à remplir certaines fonctions.

### LE MAIRE EN EUROPE ?

*En appuyant le projet de construction d'un centre culturel à Saint-Jean, l'échevin Fernand Roy a signalé le voyage du maire Drapeau en Europe pour étudier sur place les possibilités de former une troupe permanente d'opéra à Montréal. M. McMillan a dit, en badinant, que le maire de Saint-Jean pourrait se rendre en Europe, si nécessaire, pour étudier le projet du centre culturel. Sur le même ton, les échevins ont appuyé à l'unanimité. Vive l'harmonie !*

### RÈGLEMENT 744

L'échevin Guy Normand donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée, il proposera l'adoption du règlement 744 qui prévoit un emprunt de plus de $2 millions pour travaux d'égout, usine de pompage, etc.

Une assemblée des contribuables sera tenue jeudi soir, 10 septembre pour expliquer le projet d'emprunt et le 17 septembre, il y aura adoption du règlement. A l'assemblée statutaire d'octobre, le règlement sera soumis aux contribuables pour approbation. Il y aura référendum si 40 contribuables le demandent.

### CENTRE CULTUREL

A la suggestion de l'échevin Roy, une commission consultative sera formée pour étudier le projet d'un Centre culturel. "St-Jean rayonne, dit-il, par son développement industriel et commercial, il faut aussi un rayonnement culturel". A l'occasion du centenaire de la Confédération, les gouvernements fédéral et provincial s'engagent à payer les deux-tiers de la construction d'un Centre culturel. M. Roy est autorisé à former le comité consultatif.

L'échevin Lorrain est d'avis qu'il ne faudrait pas s'embarquer dans ce bateau et qu'il n'y a rien comme attendre parce qu'après, il faudrait faire vivre un autre éléphant. Les échevins Jacques Beauregard et Guy Normand ont appuyé la formation de la commission. "On n'a pas le moyen de laisser passer l'occasion d'obtenir un octroi de $200,000 sans essayer d'en profiter", a dit M. Normand.

### JEUNE CHAMBRE

La Chambre des Jeunes demande un local permanent comme secrétariat.

Elle demande aussi que la Cité ait un kiosque lors de l'exposition commerciale qui se tiendra du 10 au 15 novembre dans l'usine Brown Boveri.

L'échevin Roy est d'avis que la Cité ait son kiosque (location $100) à la condition qu'il soit préparé par un expert en publicité. M. Conrad Camaraire, commissaire industriel, est autorisé à s'occuper de la préparation du kiosque.

L'échevin Lorrain a jeté une douche d'eau froide sur l'enthousiasme des promoteurs de l'exposition en disant qu'il n'y aurait pas de monde et que ceux qui se rendraient voudraient voir de bons acteurs seulement. Il a conseillé aux membres de Jeune Commerce de ne pas toujours chercher des projets qui font dépenser de l'argent.

### SERVICE DE LA POLICE

L'échevin Bruno Choquette fait part de deux recommandations du directeur J. T. A. Charron. Ce dernier est autorisé à engager un nouveau constable qui remplacera un constable actuel, à la suite de la nomination d'un as-

(suite à la page 15)

► **Mgr Eugène Martineau, curé de la Cathédrale, a présidé, dimanche soir la très simple mais très belle cérémonie de la collation des diplômes de l'Ecole d'infirmières de l'hôpital Saint-Jean. Vingt-huit élèves y ont reçu leur médaille, en la Cathédrale de Saint-Jean, remplie de parents et d'invités. Ce sont Mlles Réjeanne Audet, Jocelyne Beaulieu, Andrée Benoit, Nicole Bérard, Lise Bernier, Carmen Campbell, Micheline Delisle, Hélène Demers, Solange Denis, Nicole Desmarais, Gisèle Fortin, Lucille Grenier, Francine Lanciault, Pierrette Leconte, Lise Lord, Nicole Lord, Jacqueline Lussier, Claire Marchessault, Agathe Marcoux, Lynn Meunier, Jacqueline Pelletier, Odette Pelletier, Juliette Pilon, Madeleine Rainville, Hélène Rouleau, Lise Roy, Pauline Sturgeon, Francine Toupin.**

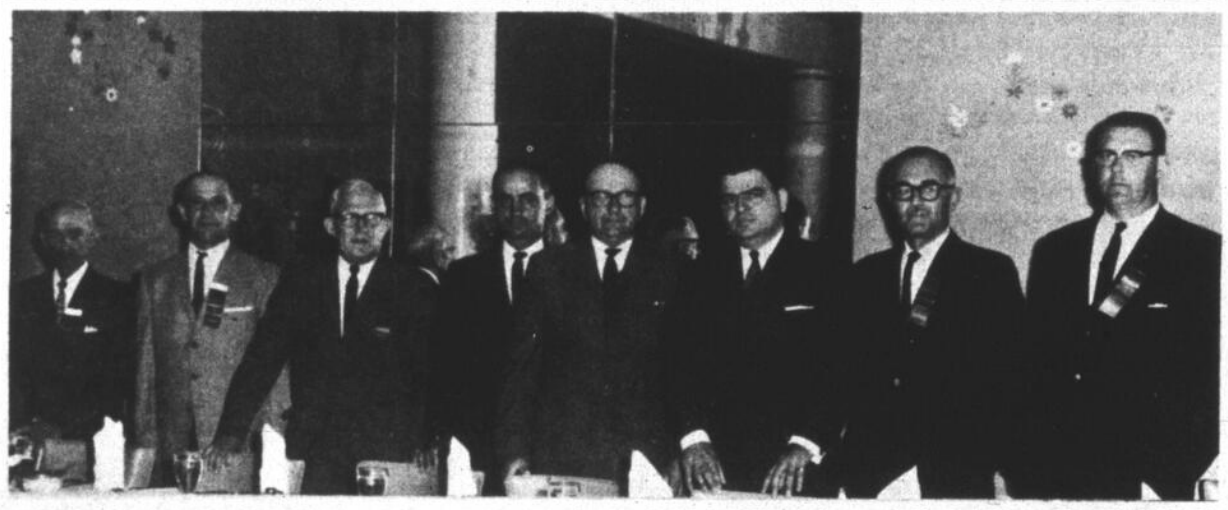

► **LA TABLE D'HONNEUR au dîner annuel de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean, lundi dernier, à l'hôtel New Windsor. De gauche à droite: M. Eugène Ouimet, directeur, M. Joseph-Emile Bonvouloir, de Ste-Brigide, directeur; M. le maire L.N. McMillan, de Saint-Jean; M. Maurice Surprenant, de Saint-Valentin, président; M. le député Philodor Ouimet, M. le ministre Yvon Dupuis, Dr L. Porlier, M.V., du Département fédéral de l'Agriculture, le R.F. Marc-André, régisseur de la Ferme Bleury.**
(Photo Benoit Brouillette)

## A l'Expo de Saint-Jean

# Assistance record de plus de 10,000 personnes

**L'Exposition annuelle de la Société d'Agriculture du comté de Saint-Jean a attiré une nombreuse assistance samedi, dimanche et lundi. L'assistance record fut celle de dimanche dernier avec près de 7,000 visiteurs. Disons aussi que nos cultivateurs semblent prendre plus d'intérêt à leur exposition depuis trois années. Il y avait augmentation du nombre d'exhibits, animaux et produits. Il faut aussi noter que la Société d'Agriculture du comté d'Iberville s'est maintenant unie à St-Jean et ne tient plus d'exposition à St-Alexandre. Il est aussi question que les comtés de Laprairie et Napierville viennent s'unir à Saint-Jean pour enfin monter une exposition régionale.**

### APPEL AUX AUTORITÉS

**Au dîner de l'exposition, lundi midi, le président Maurice Surprenant a fait appel aux autorités municipales, provinciales et fédérales pour la rénovation du terrain de l'Expo. En pensant au programme d'embellissement des abords de Saint-Jean pour l'Expo universelle de 1967, M. Surprenant a noté que la Société d'Agriculture de St-Jean devrait recevoir une part pour la construction de kiosques, d'étables, et sur le terrain de l'Expo. "On dit que l'Exposition est le reflet de l'agriculture d'un comté, a souligné M. le président, pourtant St-Jean est un beau comté et ça ne reflète pas beaucoup".**

**M. Surprenant a aussi remercié M. le député Philodor Ouimet pour l'octroi substantiel de $4,000 qu'il a obtenu du ministère de l'Agriculture.**

**M. le député Philodor Ouimet et M. le ministre Yvon Dupuis ont aussi adressé la parole pour souhaiter voir bientôt s'établir à St-Jean une exposition régionale et féliciter les directeurs de la Société d'Agriculture qui réussissent beaucoup avec peu.**

**M. le maire L.N. McMillan a répondu aux orateurs précédents qui s'étaient renvoyé la balle au sujet de la clôture "décorative" qui entoure le terrain de l'Exposition. Il croit que seul un vent assez fort pourra régler la question. Il a félicité les membres de la Société d'Agriculture et a présenté, en sa qualité d'administrateur de la Compagnie Canadian Lindseed Oil, M. l'agronome Alphonse Sheiller, qui a entretenu l'auditoire sur la culture régionale du lin. On trouvera plus de détails à ce sujet dans la colonne "Au fond de l'encrier", page [illegible]**

### INVITATION AUX CONTRIBUABLES

LES contribuables de St-Jean sont invités à se rendre à l'hôtel de ville, 188 rue Jacques-Cartier, le 10 septembre 1964, à 8 h. p.m., alors que les membres du Conseil municipal et les ingénieurs-conseils seront à leur disposition pour fournir tous les renseignements désirés concernant le règlement No 744. Ce règlement autorisant un emprunt de $2,485,000.00 pour payer le coût de certains travaux d'égout et la construction d'une usine de pompage des eaux pluviales, sera soumis à leur approbation sous peu. Comme il s'agit d'un projet très important pour Saint-Jean, messieurs les membres du Conseil veulent offrir à chacun l'occasion d'obtenir des détails précis à ce sujet.

L'EDITORIAL DU RICHELIEU

# Nous les scandalisons

LA Conférence Catholique Canadienne a fixé au 13 septembre le dimanche des Charités Papales; ce sera la 15e collecte annuelle pour les Charités du Saint-Père et les oeuvres de l'épiscopat canadien. Les cardinaux, les archevêques et les évêques du Canada sollicitant notre aide ont placé cette quête sous le thème: « Pour une charité plus universelle que jamais en cette année du Concile, répondons généreusement à l'appel du Saint-Père ».

Nous ne devons pas penser qu'il s'agit là d'une quête banale ou simplement organisée pour venir en aide au Souverain Pontife. Il en est tout autrement et la Conférence Catholique Canadienne le définit bien quand elle communique au public et aux journaux le pourquoi de cette louable initiative.

Ce dimanche de la charité universelle permettra à tous les Catholiques de réfléchir sur la situation privilégiée dont jouit le Canada depuis tant d'années et d'en remercier la Providence comme il se doit, c'est-à-dire en partageant une parcelle de ses richesses avec des humains qui, en d'autres parties du monde, sont journellement aux prises avec de terrifiants besoins.

Le hasard de la vie m'a permis de croiser récemment sur la route deux jeunes religieux venus du Chili terminer au Canada leurs études théologiques. Ils marchaient tout simplement le long de la route quand je les ai cueillis dans ma voiture et comme c'était l'heure du repas du soir, je me suis permis de les amener casser une croûte. Leur conversation, très sérieuse, réfléchissant les images qu'ils avaient gravées au plus profond d'eux-mêmes, m'a quelque peu étonné. Après avoir rappelé leur pays natal, l'endroit où vivent leurs familles, les sacrifices continuels que la vie leur impose sur le plan nourriture et confort, ils ont avoué avoir été complètement renversés par tout ce que nous, canadiens, pouvons nous offrir. Le menu du restaurant, la liste des vins qui traîne sur la table, la musique en douce du stéréo, la propreté de la nappe, le confort du fauteuil de table, tout cela les renversait eux qui pourtant vivent au Canada depuis plus de deux ans. Au cours de la conversation qui se prolongea bien au delà d'une heure, j'ai deviné dans leur sincérité que notre vie, à nous, placée en face de celle que leurs compatriotes doivent vivre au Chili, leur devient un véritable scandale. Evidemment, il nous est difficile de réaliser cela, nous qui vivons continuellement, au milieu de ce luxe et de cette opulence qui s'étalent partout au Canada. Nous ne connaissons pas la vraie misère! mais ce que cela doit être terrible que cette souffrance de la faim!

Quoi de plus atroce, en effet, que de souffrir de la faim et de ne rien avoir à se mettre sous la dent, pendant qu'ailleurs dans le monde ou emmagasine les denrées de base qui risquent de se perdre... quelle tragédie que d'être rongé par la maladie sans pouvoir se tourner vers un médecin... quel cauchemar que de voir ses enfants grelotter sans même disposer de la moindre flamme pour les réchauffer.

Ce ne sont pas là des images pathétiques créées uniquement dans le but d'attirer la compassion; ces images sont, hélas, cruellement vraies et elles se répètent à l'infini, comme dans un kaléidoscope, aux quatre coins du monde, ce même monde au sein duquel nous vivons, nous, les Canadiens, dans un luxe mitigé, bien à l'abri de ces besoins matériels de base.

Nous ne pouvons malheureusement pas être des témoins oculaires des misères du monde, des misères auxquelles font face, tous les jours, des êtres humains comme nous: des parents impuissants devant les souffrances de leurs père et mère; de tous ces hommes dotés d'une âme et d'une intelligence comme nous, de tous ces hommes qui sont nos frères et que le Christ lui-même nous a demandés d'aimer comme nous-mêmes.

Cette misère anonyme, que nous ne côtoyons et ne voyons jamais, existe bel et bien ... et c'est à nous qu'il appartient, privilégiés que nous sommes, d'y opposer notre charité anonyme!

C'est à tous ces miséreux, qui sont nos frères dans le Christ, que le Pape Paul VI et nos évêques désirent nous faire penser en nous incitant à poser un acte de charité universelle.

Répondre généreusement à l'appel du Pape et de nos évêques, nous redit la Conférence Catholique Canadienne, c'est répondre à l'appel du Christ lui-même; les Charités papales continuent en effet le geste commencé par Notre-Seigneur Jésus-Christ envers les pauvres, les malheureux, les malades.

Paul VI, de par ses responsabilités mêmes de Chef Suprême de l'Eglise, est le témoin des misères du monde. Il reçoit, à Rome, plus de mille demandes par jour d'assistance. La réponse du Saint-Père, comme celle de nos Evêques à tous ceux qui font appel à leur aide, est en grande partie à la mesure de la générosité des Catholiques canadiens.

Plus les catholiques des régions comme celle du Canada, qui est des plus favorisées, donneront généreusement à la Collecte des "Charités papales et des Oeuvres de l'Episcopat", plus le Saint-Père et ses principaux lieutenants pourront partager avec les infortunés.

Dimanche, le 13 septembre, par l'entremise de cette collecte des Charités papales, rapprochons-nous de ces pays où règne la faim.

**Paul L'Ecuyer**

## De tout... un peu partout...

### Le visage des étudiants

LES étudiants sont souvent déconcertants pour les observateurs; tantôt ils sont auteurs de farces magistrales, tantôt ils deviennent d'un sérieux encourageant, tantôt ils s'attaquent à des programmes de réformes d'envergure. Dernièrement le congrès de l'AGEUM a suscité maintes réactions; les étudiants de l'Université Laval ont appuyé ceux de l'Université de Montréal, après que ceux-ci eurent décidé de se dissocier de l'Association Canadienne des Etudiants.

#### La scission

Une semblable scission peut sembler lourde de conséquences alors que la manchette est toute imbibée de séparatisme, de biculturalisme; on s'attendait peut-être à une tentative plus prononcée de la part des étudiants vers un rapprochement des canadiens anglais et français plutôt qu'à une séparation de ce genre. Pourtant elle s'explique très bien. Depuis que les étudiants canadiens-français siègent aux côtés de leurs confrères de langue anglaise, ils se heurtent continuellement à un grave défaut de représentation. Ils perdent leur droit de parole à cause de la représentation qui fait que pour un représentant, il y a un droit de vote: or, même si ce procédé peut sembler démocratique, il arrivait en pratique que la délégation anglaise forcément plus nombreuse faisait passer toutes les mesures qu'elle faisait siennes. Et c'était à proprement parler inacceptable. La seule solution était de provoquer une telle séparation, non pas pour appuyer une thèse séparatiste, mais pour faire remarquer qu'il sera impossible de participer à une association à l'échelle du Canada aussi longtemps que les idéologies différentes n'auront pas meilleure occasion de se manifester et de se faire respecter dans leurs motions.

#### Un recteur laïc

Les étudiants réclament un recteur laïc pour le prochain terme. J'en vois déjà plusieurs s'indigner devant l'anticléricalisme des étudiants: « ils ne peuvent sentir une soutane », dit-on et pourtant ils sont dans une Université d'appartenance catholique. Pourtant la position des étudiants est bien différente. Ce qu'ils veulent consacrer, c'est le principe « à compétence égale droit égal ». Il est bien sûr que la position de recteur à l'Université de Montréal est un des postes les plus importants dans le domaine de l'éducation. Aussi faut-il s'assurer que tous ceux qui se croiraient compétents puissent y briguer les suffrages. Qu'il s'agisse d'un clerc ou d'un laïc, l'important c'est de reconnaître les compétences. Pourquoi alors revendiquer un laïc comme recteur pour le prochain terme? n'est-ce pas aller à l'encontre du principe même des compétences? Si les étudiants revendiquent un recteur laïc, c'est qu'ils veulent créer un précédent et établir, pour les années prochaines, qu'il y aura place au rectorat de l'Université de Montréal pour toute personne jugée de très haute compétence, qu'elle soit laïque ou membre du clergé. Notons que la Charte civile de l'Université de Montréal prévoit que le Chancelier est l'Archevêque de Montréal et que ce dernier a à ses côtés le recteur; par ailleurs, la charte canonique prévoit que le recteur sera nommé par Rome, sur les recommandations, nous le supposons, du Chancelier et du Bureau des Gouverneurs. Il n'y aurait pas d'objection majeure, selon nous, à ce que Rome nomme un laïc comme recteur; ce n'est qu'une question de temps pour que la mentalité s'y fasse.

#### Vers le socialisme

Au Quartier Latin, journal des étudiants de l'Université, on prône pour le prochain terme l'adoption d'une politique socialiste. Ce n'est pas un geste surprenant. Le Quartier Latin est socialiste depuis quelques années. D'ailleurs, plus les nations évoluent, plus elles se teintent de socialisme; et il n'y a pas moyen, et c'est bougrement peu souhaitable, qu'il se fasse un retour en arrière. Reste à voir maintenant quelles incidences du socialisme les dirigeants de la Revue des Etudiants mettront de l'avant: ils sera alors temps de critiquer, mais seulement quand le vent soufflera trop fort dans la politique estudiantine et menacera d'enlever les mâts.

*J. B.*

LE RICHELIEU

FONDE EN 1935

Journal hebdomadaire diocésain, publié et imprimé par

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

100, rue Bouthillier, Saint-Jean, P. Qué.

Membre de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada; de Canadian Weekly Newspaper Association (C.W.N.A.); de l'Audit Bureau of Circulation (ABC).

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication.

Le seul journal imprimé à St-Jean par des ouvriers syndiqués. 92

*Directeur: Paul L'Ecuyer*

Abonnement: Canada: $3. — E.-U.: $4. Autres pays: $5. par année.

## Ne vous en faites pas...

Le banquet de l'Expo de Saint-Jean s'est encore clôturé... sur la clôture.

Une politique de clôture jusqu'à ce qu'un vent assez fort renverse cette bande décorative...

Ceux qui sont toujours à cheval sur la clôture peuvent choisir cette clôture du terrain de l'Expo... elle a la vie dure.

Le P.M. Lesage ne doit pas être trop heureux de "la palme" qui lui a glissé dans les mains, la semaine dernière.

C'est la Semaine de l'Etiquette Syndicale... pour inciter le public à préférer les marchandises de fabrication syndicale...

"LE RICHELIEU" est le seul journal imprimé à Saint-Jean par des ouvriers syndiqués...

L'ouragan Beatles qui a déferlé sur Montréal n'a pas causé les dommages auxquels on s'attendait...

Cette troupe d'énergumènes de Liverpool aux cheveux en vadrouille a reçu un accueil bien tempéré... bravo!

M. Johnson n'a pas pris la parole devant le nouveau monument Duplessis... trop émotionné sans doute.

L'auteur Robert Rumilly a suivi la cérémonie du dévoilement à travers les châssis...

Le député libéral fédéral Edmund Asselin devrait être poursuivi pour les transactions illégales et immorales dans lesquelles il est impliqué.

A l'assemblée de mardi, non seulement un "beau regard"... mais quasiment des yeux doux...

Après les vacances.
Pensée d'un sage sur une plage: "Ce que la Morale ne réussit pas à vêtir, le froid y réussit"...

NORBERT

# L'ACTUALITÉ EN IMAGES

● S. Exc. Mgr Gaston Hains qui vient d'être nommé auxiliaire de S. Exc. Mgr Arthur Douville, dans le diocèse de Saint-Hyacinthe.

● Un coup d'oeil sur l'exposition du comté de Saint-Jean tenue en fin de semaine. Le coin des amusements attire toujours pas mal de monde.

● Un bouton de la Croix-Rouge est donné après le dixième don de sang. Un autre bouton est remis au donneur à l'occasion de chaque dixième contribution. On voit ici une jolie aide-infirmière de la Croix-Rouge qui admire le bouton que porte fièrement un jeune donneur. L'unité mobile de la Croix-Rouge est à Saint-Jean au Collège militaire royal, les 9 et 10 septembre de 1 h. 30 à 5 h. 30 p.m. et de 7 h. à 9 h. 30 p.m. L'objectif a été fixé à 800 chopines.

# Mise au point du Comité de l'auditorium du Séminaire

St-Jean, le 31 août 1964
Monsieur le Directeur,
Le Richelieu
100, rue Bouthillier
Saint-Jean, P. Q.
Monsieur,

Dans l'édition du Canada Français du jeudi 20 août 1964, Monsieur Jean-Yves Théberge, au nom du Cinéphile de Saint-Jean, s'en prend au Séminaire qui, selon lui se refuse à partager son opulence avec cette organisation. Nous sollicitons l'hospitalité de votre journal pour lui donner la réplique.

Tout d'abord, une mise au point qui semble nécessaire pour Monsieur Théberge. Le Séminaire de Saint-Jean est incorporé selon la 3e partie de la loi des compagnies de la province de Québec. Comme le Cinéphile, le Séminaire n'a aucun but lucratif. Théoriquement, tous les profits réalisés par ses opérations doivent être réinvestis dans l'entreprise. Cependant, comme toutes les autres maisons d'enseignement, le Séminaire de Saint-Jean, au lieu de réaliser des profits, accumule à chaque année des déficits qui ne semblent pas vouloir disparaître.

Dans ce contexte, le Séminaire de Saint-Jean peut-il aider financièrement une organisation de l'extérieur? Certainement. Le fait d'utiliser les fonds mis à sa disposition au profit d'une organisation de l'extérieur ne fera que grossir le déficit déjà existant. Il conviendrait cependant de se demander aux dépens de qui peut-on augmenter ce déficit? Actuellement, deux catégories de personnes s'efforcent de maintenir le déficit au plus bas niveau possible, ce sont les professeurs religieux et les parents des élèves. Nous ne croyons pas que les professeurs religieux puissent faire plus qu'ils ne font actuellement. Si les parents des élèves doivent se sacrifier un peu plus, ce sera avant tout pour solder le déficit occasionné par l'enseignement donné à leurs enfants au Séminaire et non pour solder le déficit occasionné par le Cinéphile de St-Jean

Malgré tout ce qui précède, le Séminaire comme il l'a toujours fait, continuera d'aider et d'encourager tous les mouvements à but culturel à voir le jour dans notre région. Cependant, si on ne demande au Séminaire que son aide financière, (ce que semble vouloir le cinéphile) vous comprendrez certainement cher Monsieur qu'on ne peut pas donner ce qu'on ne possède pas. Ne serait-il pas plus normal que le Cinéphile s'adresse à une organisation rentable pour régler ses soucis financiers au lieu de s'adresser à une plus pauvre que lui? De plus, si nos renseignements sont bons, le Séminaire a déjà offert son aide au Cinéphile. Les autorités du Séminaire ont proposé aux dirigeants du Cinéphile de bénéficier pour une cotisation minime du ciné-club qui existe depuis déjà plusieurs années, au Séminaire. Après expérience, le projet fut abandonné, ce genre de collaboration s'étant avéré difficilement réalisable.

Maintenant, Monsieur Théberge, permettez-nous d'analyser les chiffres que vous citez dans votre article. Selon vous, le Cinéphile compte près de 300 membres et la totalité de son budget est de $700. La carte de membre ne coûterait-elle qu'environ $2.25? Pour une saison dont le programme comporte 7 séances de projection et séances de cours, c'est une aubaine. Chaque séance ne coûterait que 23¢ à un membre. Nous comprenons que le Cinéphile ait des soucis financiers. Le manque d'enthousiasme ou d'intérêt des membres empêche-t-il les dirigeants d'exiger plus comme cotisation? Ou peut-être, le cinéphile a-t-il

(suite à la page 15)

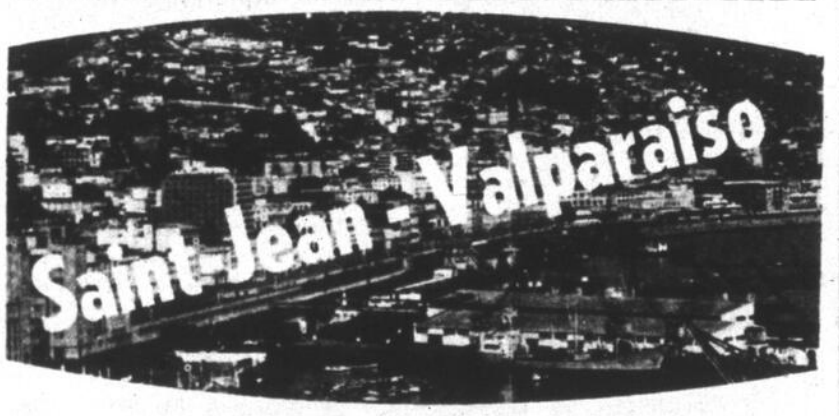


par Gilles Roy

## Le catholicisme à 92% mais . . .

« DES l'arrivée des conquistadors, la foi fut annoncée et fortement implantée. Pedro de Valdivia, le fondateur de la nation chilienne était accompagné de quelques missionnaires qui furent progressivement renforcés par des religieux de Notre-Dame-de-la-Merci, des Franciscains, des Dominicains, des Augustins et des Jésuites. Leur action fut constante et considérable, jusqu'à l'expulsion des Jésuites et la période d'agitation politique, qui caractérise la fin du XVIIIe siècle et le début du XIXe.

A partir de 1818, année de l'indépendance, les dirigeants, catholiques par tradition, donnèrent à l'Eglise la position de religion d'Etat, mais pénétrèrent les institutions de ce laïcisme à la mode dans les salons aristocratiques. Depuis la Constitution de 1925, il n'y a plus de religion d'Etat, mais comme disait déjà saint Pie X, il s'agit plus d'amicale collaboration que de séparation.

Le Chili est catholique à 92%, d'un catholicisme reçu d'Espagne, gardé par tradition et un peu par inertie.

L'ignorance religieuse est affreuse, la pratique insignifiante, les moeurs tristement païennes, le mélange de foi et de superstitions, choquant.

Dans la société comme dans la classe moyenne, presque tous les mariages se font à l'église, mais leur stabilité n'en est pas affermie pour autant. Le concubinage et l'abandon du foyer sont fréquents, le contrôle des naissances très largement pratiqué. Chez les pauvres, le mariage religieux et même le mariage civil deviennent une exception. C'est l'union libre qui est la règle générale.

Pour parer à cette misère spirituelle, à ce sous-développement religieux, un clergé en nombre dramatiquement insuffisant. Plus de la moitié des prêtres travaillant au Chili sont des étrangers. Si les quarante Ordres et Congrégations religieuses s'occupent surtout d'éducation, leur activité paroissiale est importante. Le clergé séculier et le clergé régulier travaillent ensemble unis dans une grande amitié. Ceci est à signaler.

(Extrait de la revue MISSI, nov. 62)

(Comité Saint-Jean-Valparaiso, C.P. 280, Saint-Jean, P.Q.)

# La colonne de la droite

## Croyez-le ou non

*« Le pont Gouin, c'est évident, ne se souvient plus de sa première couche de peinture. Bien des véhicules y sont passés, mais c'est sans doute le char du Temps qui a causé le plus de dommages. S'il reste une nécessité, il n'est plus un ornement.*

*« Au reste, le pont est étroit et dangereux. Les rencontres entre véhicules en certains cas exigent de l'adresse et une bonne connaissance du volant. AUSSI EST-CE A BON DROIT QU'ON PARLE DE LE RECONSTRUIRE.*

*« Mais en attendant, il faut bien pour se rendre à Iberville à pied sec passer par le pont Gouin. Alors la prudence s'impose pour les automobilistes et les piétons. Par elle, on évitera des accidents regrettables ».*

*Croyez-le ou non, ce texte toujours brûlant d'actualité, est signé Dominique Beaudin, premier directeur du « Richelieu » et date du 14 mai 1936.*

*En 1936, la ville d'Iberville comptait 3,000 habitants, tandis que la population de la cité de Saint-Jean excédait à peine 12,000 âmes. Aujourd'hui, Iberville recense 8,000 habitants et Saint-Jean 28,000.*

*En 1936, il n'y avait au Québec que 181,628 véhicules automobiles. On en compte, en 1963, près de 1,300,000.*

*On dénombre à Saint-Jean et Iberville, sept fois plus d'automobiles qu'en 1936. Les véhicules lourds ont augmenté dans une proportion plus grande encore. Pour chaque camion qui franchissait le pont en 1936, il y en a maintenant neuf.*

*Un pont c'est comme une culotte, ça ne grandit pas avec son sujet. Si en 1936 on parlait de la nécessité de reconstruire, que devrait-on dire vingt ans plus tard. Pour qui payons-nous des taxes ; pourquoi élisons-nous des représentants?*

*Ou bien nous ne sommes pas difficiles, ou bien nous sommes endormis.*

Gille

# Tribune de nos lecteurs

## Réponse au Comité de Moralité

Pour faire suite aux attaques injustifiées du Comité de Moralité contre les directeurs de l'funérailles, replaçons les faits dans leurs justes perspectives à l'intention de la population et de l'anonyme scribouilleur.

Vous nous prouvez que vous savez lire l'anglais! Vous démontrez même un certain goût pour le plagia.

En effet, vous nous avez servi durant deux semaines consécutives du "resassé" américain que vous n'avez ni digéré ni assimilé! Après avoir lu "The American Way Of Death" de Jessica Mitford, vous avez été pris de panique! Cependant, vous avez "oublié" de lire les nombreuses réfutations aux allégués de Mrs. Mitford et ce par des clercs de toutes dénominations religieuses. Appuyés sur ce volume vos deux articles étaient foncièrement immoraux. De la part d'un comité de "Moralité" cela est pour le moins étrange!

Comment peut-on sous le couvert fallacieux de la Moralité, accuser d'honnêtes gens de gangstérisme?... Ainsi, cher monsieur, en écrivant dans les journaux locaux, des articles attaquant les directeurs de funérailles, immédiatement trois noms se présentent à l'esprit des gens; vous faites passer ces citoyens si honorables soient-ils, pour des bandits de la pire espèce en les accusant à tort et à travers. Vous dépassez les normes de la décence et vous tombez dans la diffamation la plus basse.

Disons tout de suite que les faits rapportés dans vos articles et "puisés" dans le livre de Mrs. Mitford, s'adressent aux Etats-Unis et sont le résultat d'agissements d'un très petit nombre de directeurs de funérailles peu scrupuleux. Que voulez-vous chaque profession a ses moutons noirs! Non seulement les statistiques de Mrs. Mitford ne s'appliquent pas au Québec mais encore sont-elles fausses dans leur interprétation: elle a même dû l'admettre au cours d'émissions de radio et de télévision. Mais puisque vous persistez à citer des statistiques américaines, faisons de même mais faisons-le bien.

D'après des chiffres compilés par "The Roy Bernard Company" de New-York et contrôlés par plusieurs représentants du Gouvernement américain quant à leurs exactitudes, le nombre de dollars dépensés pour les services funéraires et l'inhumation en 1962 a été trois fois et demi plus élevé qu'en 1936 alors que durant la même période, les honoraires de médecins et dentistes ont augmenté de six fois et demi (6½), les frais d'hospitalisation de 19 fois, l'éducation 10½ fois, le vêtement et la chaussure 4½ fois, la nourriture 5 fois et enfin les jouets non durables et les articles de sport 11 et ½. Nous sommes donc loin de votre affirmation gratuite à l'effet que les frais funéraires ont augmenté de 28 fois depuis 1900. D'ailleurs le gouvernement américain ne possède pas de statistiques valables pour les années antérieures à 1936. Mais pour vous, barricadé derrière l'anonymat des braves, les assertions de Miss Mitford vous suffisent! Que de naïveté!

D'après les chiffres contenus dans une étude sur les entreprises funéraires faite par Eugene Foran, d'Illinois, statisticien et aviseur technique, et confirmée par les autorités, le coût moyen d'une funérailles adulte aux Etats-Unis en 1962 était de $755. (ceci n'inclut pas les funérailles d'enfants et ceci n'inclut pas le cimetière et tout ce qui s'y rattache).

Miss Mitford est une fois de plus dans l'erreur lorsqu'elle écrit $1,400 en moyenne. Espérant que ces informations vous seront profitables.

Revenons dans notre Belle Province. Au Québec en 1962, $22 millions de dollars ont été déboursés pour la sépulture de 3,000 décédés. Ce qui donne une moyenne de $733.33! C'est seulement $716.67 de moins que vous ne le pensez!

En 1900, il y avait des funérailles plus élaborées et plus humaines que celles que vous décrivez. Renseigne-vous, cher monsieur, et vous apprendrez que les gens d'alors exigeaient plus que quatre planches d'épinette.

Aujourd'hui, avec un standard de vie plus élevé et les exigences de la vie moderne, les résidences funéraires sont devenues une nécessité: on ne boude pas le progrès.

La profession de directeur de funérailles a été créée parce qu'elle répond à un besoin de la vie moderne et je fais confiance au sens pratique et au jugement de mes concitoyens. Si ce n'était pas une nécessité, nous ne serions plus là depuis longtemps.

Enfin notre maison, comme toute celle qui respecte l'éthique professionnelle, offre à chacun l'opportunité et la liberté de choisir les funérailles qui conviennent à ses moyens financiers sans aucune pression. Et, chez nous, on peut avoir une funérailles pour aussi peu que $250. Calculez ce qu'il en coûte pour opérer une résidence funéraire et vous conviendrez que ce n'est sûrement pas du gangstérisme.

Quant à vous, cher monsieur, si vous désirez être enseveli dans quatre planches d'épinette, sans être embaumé, nous nous ferons un devoir de respecter vos dernières volontés. Mais à défaut "de beaux étalons noirs" nous vous fournirons un confortable camion de la fabrication "de votre choix"

Ayant respecté votre liberté, nous vous prions de faire de même pour ceux qui désirent honorer la mémoire de leurs défunts d'une façon plus humaine!

La semaine prochaine: Nos funérailles sont-elles païennes?

Geo.-A. LeSieur,
Professeur de l'Institut des Embaumeurs et membre du Conseil d'administration de l'Institut des Embaumeurs de la province de Québec,
LeSieur & Frère Ltée
Directeurs de Funérailles.

# On rend hommage à M. Georges Jetté

C'est vendredi le 4 septembre, que les membres du Département 1 de la Compagnie Singer se réunissaient afin de rendre un hommage tout particulier à un de ses plus vieux employés en la personne de M. Georges Jetté, qui a consacré 41 ans de sa vie au service de la Cie Singer.

Prenant la parole, M. Georges Blais, contremaître du département offrit au nom de tous les employés, un magnifique fauteuil, souhaitant à M. Jetté tout le repos désiré après tant d'années d'un travail ardu et accompli avec loyauté et dévouement envers ses employeurs.

M. Jetté, fort ému par cette marque de délicatesse, remercia tous les employés pour cette marque d'amitié, et tous vinrent lui serrer la main voyant partir en leur ami Georges un homme aux qualités incomparables.

Après la cérémonie d'usage, le récipiendaire alla saluer à tour de rôle, ceux avec lesquels il avait partagé plus de la moitié de sa vie.

Et c'est avec un air de tristesse que M. Jetté quitta son département, y laissant derrière lui un grand nombre d'amis.

Le journale "Le Richelieu" s'unit à tous ses amis pour lui souhaiter beaucoup de bonheur et toute la santé et la prospérité désirée. A M. Jetté nous offrons nos meilleurs voeux pour l'avenir.

Saint-Jean

# Au Conseil de la paroisse

Mardi soir dernier, avait lieu en la salle de l'école St-Patrick, l'assemblée régulière du Conseil de la paroisse St-Jean l'Evangéliste pour le mois de septembre, sous la présidence de M. Henri Roman, maire suppléant. Plusieurs item étaient à l'ordre du jour: en voici les détails.

**REQUETE**

Des citoyens de la paroisse ont envoyé une requête au Conseil pour faire enlever une roulotte sur la rue Parenteau.

**CORRESPONDANCE**

De M. P. Ouimet, Téléphone Bell pour la pose de cinq nouveaux poteaux. Lettre pour la pose de tuyaux. Demande pour poser des lumières. Offre d'un lot mis à la disposition du Conseil. Lettre des ingénieurs Monarque, Morelli, Ministère des Affaires Culturelles. Lettre de Southern Canada Power pour avertir qu'elle enverra un conseiller pour la vente de lumières. Lettre de la Domtar Ltée pour offrir un épandeur à sel. — Ministère de la Voirie pour autoriser l'élargissement du Chemin Grand Bernier.

**RAPPORT FINANCIER**

| | |
|---|---|
| Solde le 1er janvier 64 | $1,697.23 |
| | 24,935.47 |
| | $26,132.70 |
| Déboursés: 8 mois | $21,665.94 |
| Balance | $4,446.76 |

**MUTATIONS DE PROPRIETES**

Juillet: Eugène Théberge, Fabien Turner, Jean-Paul Guay, Guy Martel, Charles Langlois, Camille Béliveau, Jacques Corrobens, Fernand Aubé, A. Hébert, A. Daigneau, Harold O'Neil, C. Desco, N. Dupuis, Samson et Frères.

Août: R. Rouiller, F. Vachon, A. Lessard, J. C. Paradis, W. Samson, G. Séguin, M Royer, M. Ménard, H. Gagnon, R. Bouchard, N. Guertin, Z. Lessard, J. Senékas, C. Cloutier, Mme G. Rousseau, G. Binette, A. Gagnon, J. R. Archambault, G. Barbeau, Ch. Lamarre Ltée.

**PERMIS DE CONSTRUCTION**

M. Emile Ruel No 181: $10,000; M. Lucien Dionos 182: $500, garage; M. Remi Vachon 183: $10,000; M. L. L'Heureux, 184: $10,000; M. G. Surprenant, 185: $10 000; M. A. Fortin 186: $10,000; M. Jacques Hemmings, 187: $10,000; M. Jean Robert. 188: $10,000.

**RUE GAGNON**

Au sujet de deux rues qui portent le même nom, en l'occurence rue Gagnon, M. Léon Gagnon vient faire l'historique de sa rue devant le Conseil donnant comme raison et prouvant que sa rue est la première qui fut ouverte; donc comme étant la plus vieille des deux. Le Conseil proposa alors de régler la question en donnant le nom de Gagnon est et de Gagnon ouest, mais après réflexion le Conseil en vint à la conclusion que cela pourrait occasionner beaucoup d'ennuis à tout point de vue. Après quelques minutes de discussion, il fut décidé que M. Léon Gagnon garderait le nom de sa rue comme auparavant soit le nom de rue Gagnon.

**CHEMINS D'HIVER**

Il est proposé de demander des soumissions pour travail à l'heure par contrats séparés pour les chemins d'hiver. Accepté à l'unanimité.

**ENGAGEMENT D'UN POLICIER**

La Commission Scolaire suggère au Conseil d'engager un policier qui se chargerait de faire traverser les enfants à la sortie des heures de classes. Ce qui fut fait sur le champ et c'est M. W. Pétrin de N.-D.-L. qui aura cette fonction aux heures de classes.

**LOISIRS ST-EUGENE**

Un montant de $200 fut voté aux Loisirs St-Eugène pour organisations durant la prochaine saison.

Et sur ce, la séance fut levée.

# Cercle de Fermières

Mercredi soir, 16 septembre à 8 h aura lieu la première assemblée du Cercle des Fermières de Saint-Jean, pour l'année 64-65.

Toutes les dames sont priées d'être présentes, si elles veulent commencer l'année sans rien perdre des avantages du programme.

Avis aux Dames et demoiselles qui désirent faire partie du Cercle, il suffit de payer une cotisation de un dollar par année, ce qui vous donne droit aux cours de tissage, couture, remodelage de chapeaux, faire des tapis sur cordes crochetés, sur cercle, et tresser, profiter des recettes données tous les mois etc.

Madame la présidente invite toutes les dames et demoiselles qui désirent s'unir aux anciennes pour passer une soirée par mois pour se renseigner, se récréer et trouver des compagnes qui seront heureuses de vous rencontrer.

Mme Alfred Martin, FI. 6-3008; Mme Oscar Martin, 6-6057 et Mme Serge Pinsonnault 7-4530 seront heureuses de prendre vos noms.

Bienvenue aux dames et demoiselles.

# Assemblée SSJB de N.-D.-A.

Une assemblée conjointe des Sociétés Saint-Jean-Baptiste N.-D.-A. sections masculine et féminine, aura lieu le 15 septembre au Centre Notre-Dame, à 8 h. p.m.

Question discutée: voyage d'amitié aux Milles-Iles. Les personnes intéressées sont attendues à l'assemblée. Pour informations: Tél. FI. 8-5697 ou 8-4022.

# Le Courrier de la Charité

**No 132**

**Tout d'abord nous répétons la demande déjà parue et pour laquelle nous n'avons pas obtenu de réponse: il s'agit d'un lit pour un enfant de 2 ans. On signale FI. 7-4718.**

**La Société Saint-Vincent-de-Paul est également à la recherche d'un matelas pour lit ¾, soit environ 38 pouces de largeur, d'une grande bassinette et d'une tunique bleue pour une fillette de 6 ans qui commence à fréquenter l'école. On signale FI. 6-3645.**

**LES EQUIPIERES DE LA CHARITE**


# COURS D'ANGLAIS DU SOIR

**Professeur de l'Université — Spécialiste en anglais**

**Cours débutant, intermédiaire, avancé**

**COURS D'ANGLAIS VAL RICHELIEU**

**COURS COMPLETEMENT EN ANGLAIS**

**COMMENÇANT LE 29 SEPTEMBRE**

**FINISSANT LE 15 DECEMBRE**

**INSCRIVEZ-VOUS MAINTENANT**

**Tél. FI. 8-5495**

# Chronique judiciaire

## Ils voulaient jouer à la police

**Jacques Cloutier comparaissait mardi matin sous l'accusation d'avoir troublé la paix publique dans la nuit de jeudi à vendredi dernier avec un compagnon. Les deux compères, après avoir pris quelques consommations, ont décidé de s'improviser agents de la circulation en dirigeant la circulation sur la rue Richelieu. L'affaire se corsa lorsqu'un automobiliste qui ne voulait pas se plier aux exigeances de nos apprentis-policiers se disputa avec ceux-ci. Cloutier régla la situation en causant des dommages à la voiture du monsieur pour un montant de $35 dollars environ. Prenant la parole, le Procureur Frédérick déclara: "Il faut que ces scènes burlesques cessent. A chaque fin de semaine des choses semblables se produisent dans notre Cité. Le prévenu fut condamné à deux amendes: la première pour méfait à la propriété, $150. et la 2e pour menaces à l'endroit d'une personne, $50.**

POUR AVOIR RÉSISTÉ À UN POLICIER

Michel Beauchênes a plaidé coupable à l'accusation d'avoir en compagnie d'un copain causé du trouble à un policier dans l'exercice de ses fonctions sur la rue Richelieu à St-Jean. Issu d'une excellente famille, n'ayant aucun dossier judiciaire, le juge Régnier condamna Beauchênes à $50 d'amende dans le 1er cas et une 2e amende de $100 pour avoir résisté à un policier, sinon il devra faire 15 jours de prison. Comme dans le cas précédent le Procureur de la Couronne, Me Frédérick déclara qu'il était malheureux que les hôteliers acceptent des jeunes gens dans leurs établissements et que ces jeunes après avoir ingurgité de la boisson deviennent des causes de trouble dans notre Cité et résistent aux policiers à propos de rien. Et celui-ci de conclure: "Il faut que cette situation cesse, de prendre les rues de notre Cité pour une piste de cirque et de se colltailler avec nos policiers".

IL SE BALLADE DANS UNE AUTO VOLÉE

Jean-Claude Seney, d'Iberville, a comparu sous l'accusation d'avoir eu illégalement en sa possession une automobile volée. Celui-ci fut arrêté par les agents de la Sûreté provinciale de St-Jean. Seney a choisi une enquête préliminaire et procès.

OISEAU DE NUIT

Claude Bernais a été accusé de vagabondage de nuit. Un cautionnement de $400 dollars a été fixé par le juge Régnier pour sa mise en liberté provisoire. Il comparaîtra de nouveau le 21 septembre prochain.

LA ROUTE N'EST PAS UNE PISTE DE COURSE

Laurent Beaudin, 21 ans, a été accusé en Cour du Magistrat d'avoir conduit une automobile de façon dangereuse sur une route de la région vers 2 h. 15 de la nuit. Sa cause fut remise au 21 septembre prochain.

IL FAISAIT LE COMMERCE DE L'EAU-DE-VIE

André Leblanc, d'Iberville, a été accusé d'avoir transporté illégalement 16 gallons d'eau-de-vie dans son automobile et d'en avoir eu 40 onces de plus chez lui. Le juge Régnier le condamna à $350 d'amende ou à défaut trois mois de prison.

YOLANDE JUTEAU REVIENT DEVANT LE TRIBUNAL

Elle est revenue devant le juge Régnier pour répondre à l'accusation de tentative de vol le 12 août sur la personne d'un résident de Chambly; le tout s'est déroulé dans un hôtel local. Mlle Huguette Gagnon vint témoigner dans cette affaire et relata les faits de cette fameuse soirée du 12 août dernier. Ensuite ce fut un constable, M. Degongre, bien connu de notre force constabulaire pour ses succès comme culturiste, qui s'amena avec une sacoche noire sous le bras; point nécessaire d'ajouter le fou-rire des gens présents dans la Cour et même des confrères de travail du constable en question; et quoi! n'était-elle pas bien gardée cette fameuse sacoche? Gare à celui qui aurait voulu s'en emparer. La cause de Mlle Juteau fut remise à lundi prochain.

En rapport avec l'attentat d'un fermier de Lacolle survenu il y a un mois, plusieurs témoins furent entendus dans cette malheureuse affaire. Tous relatèrent les différentes péripéties et le tout fut remis à la semaine prochaine; la cause fut ajournée au 14 septembre prochain.

Conseil 1145

## M. Irenée Richard, sec.-financier

M. Adrien Gaulin ayant été nommé Député de District No 37, M. Charles-Irénée Richard a été désigné par le Conseil Suprême pour lui succéder à la charge de secrétaire-financier. M. Richard a été associé depuis de nombreuses années aux activités du Conseil. Il a occupé la charge de secrétaire-trésorier depuis les dix dernières années. Ayant travaillé en collaboration étroite avec les secrétaires-financiers qui se sont succédés, l'expérience de M. Richard dans les rouages administratifs du Conseil est d'une grande valeur. Nous lui offrons nos sincères félicitations et nos voeux de succès. Le secrétaire-financier sera à la disposition des membres aux salles du Conseil, le lundi, mercredi et vendredi de 7 h. p.m. à 9 h. 30 p.m. pour la collection des cotisations et aussi pour répondre aux demandes des membres concernant l'assurance.

M. Irénée Richard

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DE SEPTEMBRE

L'assemblée régulière aura lieu mardi le 15 septembre aux salles du Conseil à 8 h. p.m. Il y aura installation des officiers par le Vénérable Député de District, M. Adrien Gaulin. Chaque membre devrait se faire un devoir de venir assister à cette cérémonie et nous comptons sur votre présence. Votre exécutif ne peut rien accomplir sans la collaboration des membres. Il est temps pour chacun de mettre l'individualisme de côté et participer à nos activités. "Au Québec ça bouge". Eh bien, il faut que ça bouge au Conseil 1145 et l'heure du réveil a sonné!

oOo

PROGRAMME POUR L'ANNÉE COLOMBIENNE

Voici dans les grandes lignes le programme que votre exécutif a tracé:

Partie d'huîtres, fin d'octobre. Journée colombienne le 21 novembre. Initiation à la fin de novembre. Dépouillement d'arbre de Noël pour les enfants des membres le 20 décembre. Visite à l'Hospice et l'Orphelinat le jour de Noël. En février 1965, soupercauserie sous le patronage des anciens Grands Chevaliers pour honorer et distribuer des insignes à 42 membres honoraires.

Comme par les années passées, nous patroniserons la Campagne du Vendredi-saint pour la fermeture des magasins, etc. De plus amples détails vous seront communiqués chaque semaine.

Pour conduire à bonne fin toutes les activités énumérées cihaut, il n'en tient qu'à vous, Frères Chevaliers et nous comptons sur votre entière collaboration. Il y a de la joie à se dévouer pour une cause et pour trouver cette joie il ne faut pas être un membre passif mais un membre actif.

## Remerciements

Les membres de la famille de Mme Joseph Mongeau désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathies lors du décès de Mme Mongeau.

## Société d'une Messe

Monseigneur Edmond Lacroix, p.d., prêtre du diocèse de Saint-Jérôme, décédé le 26 avril 1964; Monseigneur Philippe Labelle, p.a. prêtre du diocèse de Saint-Jérôme décédé le 3 juin 1964; Monsieur l'abbé Auguste Paré, prêtre du diocèse de Montréal, décédé le 5 août 1964; Monsieur l'abbé Hormidas Clément, curé de la paroisse Très Saint-Rédempteur de Montréal, décédé le 7 août 1964; Monsieur l'abbé Edgar Freeley, aumônier au Father McDonald High School, décédé le 19 août 1964 étaient membres de la Société d'une Messe du diocèse de Montréal.

MARCEL BRILLON, prêtre
vice-chancelier.

## Décès de M. Henri Tanguay

Vendredi dernier, est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, M. Henri Tanguay, époux de Jeanne Patry. Il était âgé de 65 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil quatre frères: MM. Zéphyr, Léopold, Georges et Armand Tanguay, de St-Jean; ses soeurs: Mme Léopold Choquette (Alice), de St-Jean; Mme Georges Dion (Gertrude), de Farnham et Mme Achille Doré (Marie-Anne), de St-Jean; plusieurs beaux-frères et belles-soeurs.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice et l'inhumation se fit au cimetière de Saint-Jean.

Nos sincères condoléances à la famille.

SAINT-LUC

## Décès de M. L.-P. Laplante

Jeudi 3 septembre, est décédé M. Louis-Philippe Laplante, époux de Marie-Laure Ouellet. Il était âgé de 57 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil cinq enfants: Dolorès, Nicole, Rodrigue, Claude et Denise; ses frères: Ludger et Emile Laplante, de Montréal; Omer, de Rimouski; Aimé, Hervé, de St-Quintin, N.B.; une soeur: Mme Ubald Gauvin, de St-Quintin, N.B.; trois demi-soeurs et un demi-frère: Mmes Lorenzo Plouffe, Paul Beaulieu et Paul Perron, de St-Quintin, N.B. et M. Claude Pelletier, de Montréal.

Ses funérailles ont eu lieu lundi matin en l'église de Saint-Luc.

Nos sincères condoléances à la famille.

### La Bible vous parle . . .

**Pleins d'une égale complaisance pour tous, sans vous complaire l'orgueuil, attirés plutôt par ce qui est humble, ne vous complaisez pas dans votre propre sagesse. — (Rom 12, 16). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).**

POUR RENDEZ-VOUS
BENOIT BROUILLETTE
PHOTOGRAPHE
179, RUE TRAHAN, SAINT-JEAN
Tél. Fl. 6-5676


## Succès à la Cité des Jeunes de St-Jean

La Cité des Jeunes est sur le point de devenir le centre de loisirs le plus populaire de l'heure. La semaine dernière, les jeunes eurent la joie de participer à une épluchette de blé d'Inde et 250 jeunes s'amusaient fermement. Le blé d'Inde rassasia même les plus gourmands et l'orchestre des Glyders se développa à plein pouvoir pour faire danser tous ceux qui y étaient. Lorsqu'on dit que les Glyders s'ouvrent à plein pouvoir, c'est quelque chose. A cette occasion, chaque jeune fille recevait gratuitement une magnifique paire de bas de nylon. Le grand promoteur de la Cité des Jeunes, l'abbé Guy Pratt ainsi que ses coéquipiers, participaient également à cette réunion de plaisir. Nous remercions sincèrement M. Robert Berthiaume de L'Acadie et la maison David Lord pour avoir contribué d'une façon bien spéciale, en nous donnant gracieusement ce magnifique et délicieux blé d'Inde.

Les activités de la Cité des Jeunes seront encore plus nombreuses. En effet, le 13 septembre les jeunes et les adultes sont invités à venir danser avec nous. Cette danse sera d'un style très spécial et même révolutionnaire. Des artistes invités feront les frais de la musique; le 13 septembre sera sans doute mémorable car l'élément surprise demeure, et nous sommes assurés du succès de cette soirée.

Le 6 octobre il y aura la fameuse partie de cartes monstre pour les adultes au son de l'orgue, un délicieux goûter, de nombreux prix de présence, des prix à toutes les tables, une ambiance joyeuse et surtout pas de haut-parleurs. Les billets sont en vente au Carrousel des disques rue St-Jacques, ou en téléphonant à FI. 7-3403, M. Gérard Ouellet, coordonateur de cette Cité des Jeunes. Nous pourrons avec l'aide de M. Pierre Boucher, aller porter des billets à domicile, si nécessaire. Venez vous amuser on a de la place en masse.

Les Baronets seront aussi à la Cité des Jeunes prochainement. Le jeune artiste Billy Mason y viendra aussi faire son tour.

Afin de maintenir plus de classe aux danses du samedi et du dimanche, nous prions les garçons de porter chemise, cravate, veston.

Le tournoi de ping pong débutera cette semaine; trois trophées seront en jeu. Un tournoi de badminton sera organisé sous peu.

La Cité des Jeunes de St-Jean.


*Un placement intéressant*

CITÉ DE ST-JEAN

Obligations 5¾%

Echéant du 1er septembre 1975 au 1er septembre 1979 incl.

Prix: 100 et l'intérêt couru

*J. L. Lévesque & L. G. Beaubien Ltée*

VALEURS DE PLACEMENT

MONTRÉAL

360 ouest, rue St-Jacques Tél.: 879-2222

## LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean

**Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.**
**(Pie XII, 1-1-54)**

— 544 —

# 20-265

Messieurs les Députés fédéraux,

Avez-vous fait un examen de conscience, une retraite fermée, une confession générale et une restitution monétaire depuis le mois d'avril ?

Vous recevez, comme simples membres du Parlement d'Ottawa, une indemnité annuelle de dix-huit beaux milliers de dollars. Un calcul rapide nous fait songer envieusement que vous empochez ainsi mille cinq cents dollars par MOIS (ce que vingt-six pour cent des égorgés par l'Impôt n'ont pas gagné durant toute l'année dernière). Un calcul sommaire nous fait rêver mélancoliquement que vous encaissez ainsi soixante-dix beaux dollars pour chaque JOURNEE possible de présence au Parlement (montant que d'innombrables électeurs n'ont jamais gagné dans toute une SEMAINE).

Nous n'avons pas d'objection métaphysique (si vous comprenez???) à ce que, comme responsables de la législation canadienne, vous touchiez une indemnité proportionnée à vos responsabilités. Mais nous souhaiterions que, comme responsables, vous portiez vos responsabilités!

Or, Messieurs les députés fédéraux, nous avons fini par savoir — malgré les inexcusables silences de la radio, de la télévision et des gros journaux — que très-très-souvent vous n'êtes PAS DU TOUT à votre siège dans l'auguste (?) enceinte du Parlement.

Ainsi, le 23 avril 1964, le parti progressiste-conservateur accusait M. Pearson de procéder à la réfection de circonscriptions électorales sans consulter la Chambre des Communes; l'accusation était grave, la question était importante, le vote allait être crucial... Or, au moment de trancher ce débat, sur deux cent soixante-trois députés (il y avait eu deux décès) la Chambre des Communes n'en comptait que quatre-vingt-sept. Les cent soixante-seize autres (176) ont-ils gagné, en conscience, leur soixante-dix piastres cette journée-là???

Ainsi encore, depuis le deux jusqu'au vingt-six juillet 1964, Ottawa a vu de nombreuses séances du Parlement au cours desquelles on a craint de ne pas avoir le quorum indispensable pour légiférer validement. Or, pour qu'il y ait quorum aux Communes d'Ottawa, il suffit que sur un total de deux cent soixante-cinq députés (à $18,000 par année), il y en ait vingt (v-i-n-g-t) qui soient présents!!! A la fin d'un tel juillet, il y avait DEUX CENT QUARANTE-TROIS DEPUTES fédéraux qui pouvaient se demander, avant de s'endormir, s'ils avaient mérité, en conscience et devant Dieu, LE MILLE CINQ CENTS dollars d'indemnité qui leur était expédié POUR CE MOIS-LA . . .

Devant les mines scandalisées de quelques visiteurs dans la capitale, on a voulu présenter aux Communes un Bill qui élèverait à cinquante (50) . . . le nombre des Députés fédéraux requis pour qu'on puisse légiférer validement (aux dépens de dix millions de contribuables et sur le dos de vingt millions d'humains). Ce Bill éminemment raisonnable a été présenté par Stanley Knowles. Or, il est éclairant et lumineux et significatif de savoir que lorsque M. Knowles s'est levé au Parlement d'Ottawa pour présenter son Bill, il n'y avait dans toute la vaste salle des Communes que VINGT-NEUF (29) Députés fédéraux pour écouter son argumentation.

Et il est encore plus éclairant, encore plus lumineux et encore plus significatif de savoir que lorsque M. Knowles s'est assis à la fin de son petit discours, il ne restait dans toute la vaste salle des Communes que VINGT-DEUX Députés fédéraux! Autrement dit, deux cent quarante députés à DIX-HUIT MILLE PIASTRES PAR AN, n'étaient PAS là. 240 × $18,000 = ?

Que feraient les Textiles du Richelieu qui auraient 265 employés à $18,000 par an si un lundi matin seulement 29 de ces employés étaient à l'ouvrage, et si au cours de l'avant-midi il n'en restait que 22 sur les lieux??? Répondez!

C'est exactement ce que Dieu vous fera, un de ces jours.

* * *

**Commandité par le Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean. — N.B.: Toute souscription sera la bienvenue. Elle peut être envoyée à l'adresse suivante: LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE du diocèse de Saint-Jean, C.P. 520, Saint-Jean, P.Q.**

## Réunion des Filles d'Isabelle

C'est lundi le 14 septembre à 8 h. 30 p.m. qu'aura lieu notre [illegible] réunion mensuelle à la Centrale Catholique.

Les vacances sont finies. Venez nombreuses, plusieurs item intéressants sont au programme. Nous avons besoin de la coopération de toutes.

## La Société Historique de la Vallée du Richelieu à St-Bernard de Lacolle

Jeudi, le 3 septembre, la Société Historique de la Vallée du Richelieu tenait sa réunion mensuelle chez les RR. PP. Prémontrés à St-Bernard de Lacolle. Reçus à l'hôtellerie des RR. PP. par le P. J. Romme, aumônier de la S.H.V.R., ils purent visiter le monastère-presbytère et l'église paroissiale-prieuré St-Bernard Le R. P. J. Romme donna aux hôtes d'intéressantes indications historiques sur le prieuré et sur l'église plus que centenaire.

**PRESENCE DES PROFESSEURS DU COLLEGE MILITAIRE DE SAINT-JEAN**

L'aumônier du Collège Militaire, le R. P. J. Castonguay, o.p., et des professeurs du Collège Militaire Royal accompagnaient les membres du bureau de direction de la S.H.V.R. Mentionnons M. Gatien Lapointe, professeur de littérature, M. J. Proulx, professeur de français, M. P. Flanagan, professeur de mathématiques, et M. R. Lamarre, de la Commission du Centenaire de l'Expo '67. Présentés par le Dr G. Aumont, secondé par M. A. Thibodeau, tous furent admis comme nouveaux membres de la S. H. V. R.

**LE R. P. J ROMME, PRESIDE LA SEANCE**

Me L.-R. Leblanc, président de la S. H. V. R. invita le R. P. Romme à présider la séance au cours de laquelle furent étudiés divers rapports sur les activités de la Société durant l'année écoulée et sur les activités projetées pour le prochain terme.

A la fin de la réunion, Me L.-R. Leblanc remercia le R. P. Romme de la cordialité de son accueil et lui offrit au nom de la S.H.V.R. des voeux de bon voyage. Le R. P. Romme partira bientôt pour une promenade dans sa famille en Hollande

**LA PETITE RIVIERE DE MONTREAL CHANGE DE NOM**

Le secrétaire de la S.H.V.R., Fr. E. Giroux, fms donna lecture d'une lettre du secrétaire de la Commission de Géographie du Québec, commission relevant du Ministère provincial des Terres et Forets M. Julien Drapeau, secrétaire de cette commission, avisait la Société Historique que la demande de cette dernière relative au changement de nom de la petite rivière de Montréal est acceptée et que le nom officiel de ce cours d'eau sera dorénavant RIVIERE DE L'ACADIE.

La raison de cette substitution est la suivante: c'est par une déformation populaire de l'expression "rivière des morelles" en "rivière de Montréal" qu'on avait accoutumé de lui donner ce nom. En effet, la morelle est une plante de la famille des solanées qui abondait naguère sur les bords de ce cours d'eau. Un document inédit, découvert par le R. P. Romme au cours de ses recherches en histoire régionale, en fait foi. Aussi cette rivière portera-t-elle dorénavant son véritable et premier nom: RIVIERE DE L'ACADIE, puisqu'elle couvrait jadis tout le territoire de l'ancien comté de L'Acadie.

Ce nom, d'ailleurs, a déjà paru sur la carte intitulée: Saint-Jean, 31 H/6, échelle 1: 50,000e, édition 1950. Ce nom paraîtra très bientôt sur une autre carte topographique fédérale intitulée: Chambly 31 H/6, et à l'échelle de 1:25,000e, nous dit le secrétaire de la Commission de Géographie.

Les maires des municipalités coucernées ont été avisés du changement par la S.H.V.R. et des plaques indicatrices posées récemment seront corrigées, nous l'espérons, par les soins de la Société de Goégraphie du Québec.

(Com. du sec. de la S.H.V.R.).

## Avec le Cercle d'E. Domestique

**(SECTION CATHÉDRALE)**

Nous voici déjà rendues au commencement d'une année nouvelle. N'oubliez pas la première assemblée du Cercle d'Economie Domestique de la paroisse Cathédrale qui aura lieu le 15 septembre à 8 heures au sous-sol du presbytère. Faites-vous un devoir d'être présentes. Mettez en pratique les belles paroles de M. l'abbé Pratt: "Une nouvelle membre chacune" en septembre.

La secrétaire,
Mme Sabourin

## Retraite pour demoiselles et institutrices

Du 9 au 12 octobre aura lieu à la Maison Ste-Bernadette, 430 Champlain, une retraite spéciale pour demoiselles et institutrices. Le prédicateur sera un Père Jésuite.

Prière de s'inscrire à l'avance en s'adressant à l'organisatrice à FI. 6-4363 ou à la directrice à FI. 8-3555.

**Achetez de préférence chez nos annonceurs!**


AU **SEMINAIRE**
DE SAINT-JEAN, P.Q.
**Jeudi, 24 septembre, à 8 heures 30 p.m.**

**"LES COSAQUES DU DON"**
25 CHANTEURS ET DANSEURS EN SCÈNE
SIÈGES RÉSERVÉS SEULEMENT
BILLETS EN VENTE AU CARROUSEL,
152, rue Saint-Jacques — Saint-Jean, P.Q.
Admission: $3.00 - $2.50 - $1.50

**Arthur Beaudry**
**RÉPARATION**
**d'accessoires électriques**

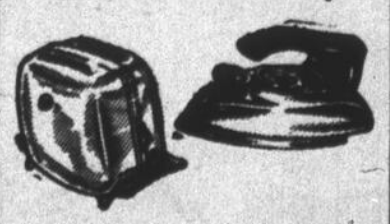

Autorisé pour l'entretien des petits appareils Canadian General Electric
186, rue Notre-Dame
Fl. 8-4789 Saint-Jean

**Madame Réjane Lanciault**
201, rue Laurier Saint-Jean, Qué.

# Notes paroissiales

## NAISSANCES

► CATHEDRALE

Le 30 août a été baptisé Joseph, Edouard, Luc, né le 21, enfant de M. Edouard Laplante et de Noëlla Montreuil. Le parrain a été M. René Dugas et la marraine Denise Laplante, cousin et soeur de l'enfant.

x x x

Le 30 août a été baptisé Marc, André, René, né le 22, enfant de M. Jean-Guy Lebeau et de Pierrette Nolin. Le parrain a été M. René Lebeau et la marraine Alveda Gosselin, oncle et grand-mère.

x x x

Le 30 août a été baptisé Joseph, Denis, Gilles, Marc, né le 19, enfant de M. Denis Bédard et de Paulette Leblanc. Le parrain a été M. Gilles Bédard et la marraine Lizane Bédard, oncle et tante. Porteuse: Diane Leblanc, tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisé Joseph, Fernand, François, Claude, né le 28 août, enfant de M. Jacques Larocque et de Nicole Pratte. Le parrain a été M. Fernand Larivière et la marraine Francine Pratte, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Colette, Linda, née le 23 juillet, enfant de M. Rosaire Viens et de Isabelle Martel. Le parrain a été M. Claude Viens et la marraine Pierrette Viens, frère et soeur de l'enfant.

x x x

► N.-DAME-AUXILIATRICE

Le 5 septembre a été baptisée Marie, Sylvie, Cécile, née le 25 août, enfant de M. Yves Benjamin et de Hortense Barrière. Le parrain a été M. Adrien Barrière et la marraine Cécile Couture, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Simone, Hélène, née le 21 août, enfant de M. Clément Désautels et de Denise Dubreuil. Le parrain a été M. Aurèle Côté et la marraine Simone Dubreuil, oncle et tante remplacés par Claude Dubreuil et Pauline Désautels.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Johanne, Denise, née le 24 août, enfant de M. Jacques Lacombe et de Diane Savard. Le parrain a été M. Jean Barabé et la marraine Denise Lacombe, oncle et tante.

x x x

► SAINT-EDMOND

Le 6 septembre a été baptisé Joseph, Alcide, Louis, Robert, né le 25 juillet, enfant de M. Jean Raymond et de Hilda Losier. Le parrain a été M. Alcide Edouard et la marraine Anita Raymond, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Jeanne, Denise, Maryse, née le 25 août, enfant de M. Denis Munger et de Denise Barry. Le parrain a été M. Romuald Munger et la marraine Jeanne d'Arc Simard, oncle et tante.

x x x

Le 30 août a été baptisée Marie, Anna, Béatrice, Lucie, née le 23 août, enfant de M. Raymond Vachon et de Pauline Piette. Le parrain a été M. Jean Martin et la marraine Béatrice Vachon, oncle et tante.

x x x

Le 23 août a été baptisée Marie, Nathalie, Josée, née le 13 enfant de M. Jean-Yves Campbell et de Mariette Morissette. Le parrain a été M. Gilles Campbell et la marraine Léontine Campbell, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisé Joseph, Luc, Patrick, né le 19 août enfant de M. Paul Lafrance et de Monique Martin. Le parrain a été M. Alfred Martin et la marraine Adine Trahan, grands-parents.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Jacqueline, Suzanne, née le 27 août enfant de M. Gilles Lemaire et de Monique Lapierre. Le parrain a été M. Yvon Lapierre et la marraine Paulette Marin, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Céline, Michèle, née le 22 août, enfant de M. Hubert Lamarre et de Odéna Lemire. Le parrain a été M. Réal Renzo et la marraine Céline Lamarre, oncle et tante.

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Christine, Sylvie, née le 18 août, enfant de M. Guy Bourassa et de Gisèle Caron. Le parrain a été M. Clément Caron et la marraine Christine Rodrigue, oncle et tante.

x x x

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Claude, Anne, née le 2 août enfant de M. Joseph Boivert et de Thérèse Berthiaume. Le parrain a été M. Walter Kular et la marraine Lilianne Berthiaume, oncle et tante.

## MARIAGES

► CATHEDRALE

Le 5 septembre, M. Régis Bélanger, fils de M. Dominique Bélanger et de Augustine Charette à Mlle Lucette Choquette, fille de feu Wilfrid Choquette et de Anita Brassard. Les témoins ont été MM. Albini Forget et Ferdinand Pinsonnault.

x x x

Le 5 septembre, M. Régis Ethier, fils de M. Raoul Ethier et de Ida Thibodeau à Mlle Jacqueline Bouchard, fille de M. Léopold Bouchard et de Jeanne Raymond. Les témoins ont été MM. Raoul Ethier et Léopold Bouchard.

x x x

Le 5 septembre, M. Paul Goyette, fils de M. Salomon Goyette et de Gertrude Latour, à Mlle Gisèle Mercier, fille de feu Théodore Mercier et de Rosa Gagnon. Les témoins ont été MM. Salomon Goyette et Henri Corneau.

x x x

Le 7 septembre, M. Alain Goyette, fils de M. René Goyette et de Pauline Mailloux à Mlle Denise Hogue, fille de M. Adélard Hogue et de Levina Perras. Les témoins ont été MM. René Goyette et Adélard Hogue.

x x x

Le 7 septembre, M. Doris Leclaire, fils de feu Gérard Leclaire et de Béatrice Mainville à Mlle Lorraine Girard, fille de M. Antonio Girard et de Dolorès Fournier. Les témoins ont été MM. Gilles Leclaire et Antonio Girard.

x x x

En l'église St-Edmond le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Pierre Jarry, fils de M. Emile Jarry et de feu Yvette Boivin à Mlle Raymonde Dextraze, fille de M. Germain Dextraze et de Alberta Boucher. Les témoins ont été M. Emile Jarry et Germain Dextraze.

► M. et Mme Yves Leclerc, née Nicole Bourgeois, fille de M. et Mme Armand Bourgeois de Mont St-Grégoire, et le marié est le fils de M. Ronald Leclerc du même endroit.

Photo Pinsonnault, Saint-Jean

En l'église de St-Edmond le 29 août a été célébré le mariage de M. Azarias Sénécal, fils de feu Médéric Sénécal et feu Pulchérie Forget, à Ida Larivière, fille de feu Joseph Larivière et de feu Délia Beaunoyer. Les témoins ont été MM. Fernand Sénécal et Roméo Lorrain.

En l'église de St-Edmond, le 29 août a été célébré le mariage de M. Yves Choquette, fils de M. Charles Choquette et de Alice Moreau à Mlle Nicole Labonté, fille de M. Florent Labonté et de Anna Nadeau. Les témoins ont été les pères respectifs.

► M. et Mme Jean-Marc L'Homme dont le mariage a été célébré samedi le 22 août en l'église Cathédrale. La mariée (Nicole) est la fille de M. et Mme Eugène Dubois. Le marié est le fils de M. et Mme Oliva L'Homme de St-Alexandre.

Studio Ken Wallett


QUELQUE CHOSE DE NOUVEAU
AU COMPTOIR DE PRODUITS "WATKINS"
GERARD ROY, DISTRIBUTEUR
100, rue Grégoire — Tél. FI. 8-5005 — Saint-Jean, Qué.
A vendre: grand spécial, escompte pour client
Hommes et femmes demandés — Bienvenue à tous!

Pétrin et Frère Inc.
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE 305 boulevard Gouin Tél. FI. 7-2357
RESIDENCE 50, rue Bouthillier Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.

Poils superflus enlevés pour toujours
par Electrolyse
M. J.-Paul Mercier, diplômé de l'Institut Kree de New-York est à votre entière disposition tous les jours sur rendez-vous.
Studio Charmis
242, rue St-Jacques
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 7-4566

GUY BEART,
AUDITORIUM DU SÉMINAIRE DE ST-JEAN
Boulevard Montcalm
9H. P.M.
Admission: $3.50 - $3. - $2.50 - $2.
Billets en vente:
19 SEPTEMBRE
AU CARROUSEL ENR. 152, rue Saint-Jacques — FI. 7-4332
CENTRE MUSICAL 139, rue Richelieu — FI. 7-4417
PAYETTE & PAYETTE 211, rue Richelieu — FI. 6-6894

# STEINBERG

**DÉTACHEZ ET ÉCHANGEZ !**

**50** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Pâte dentifrice
Super Dental Anti-Enzyne, de Steinberg
2 tubes par pqt 69¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Pâtés à la viande
Congelés, de Clark au boeuf, poulet ou dinde!
3 pqts 9 oz. 89¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MARGARINE
de marque Mom
2 pqts 1 lb. 57¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
Beurre de caramel
Caramel-O, de carrière
2 btes par pqt 49¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CAFÉ
instantané, Nestlé
20c moins! bocal 10 oz. $1.79
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Ragoût Clark
POULET-DINDE
2 btes 8 oz. 45¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
POULET
Désossé, Esta
Chaque bocal 10 oz. 88¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
PEPSI-COLA
(cont. seulement)
6 bout. 10 oz. 51¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Sauce à la viande
marque Gattuso
2 btes 15 oz. 58¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
SOUPES
Poulet et nouilles Stuart House
3c de moins!
4 pqts 2¼ oz. 39¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
SAUCE V-H
Forte, Medium, douce ou sûre et sucrée pour côtes de porc
Bocal 12 oz pour seul. 59¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF LIQUIDE, MIR
2 bout. 24 oz. 92¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
9c de moins!
Pains de viande
Dial, format rég. aqua, rose ou or!
6 pains en 2 pqts 82¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
SCUFF KOTÉ
Esquire, pour souliers, noir, brun ou blanc!
Bouteille 2 onces 35¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Désodorisant
Varié, de Florient
bte écon. de 13 oz. $1.39
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Pâté Chinois
de Steinberg
Chaque pâté 2 lb. 73¢
Nul après samedi le 12 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SAUCISSE
La Belle Fermière
La livre seulement 65¢
Nul après samedi le 12 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
Viande hachée
Fraîche, maigre
Chaque livre pour . 53¢
Nul après samedi le 12 septembre 1964.

## ROTI DE PALETTE

Tendre, juteux

**39¢** La lb.

Boeuf de choix, de marque Rouge, le meilleur au Canada . . . Inspecté et approuvé par le Gouvernement pour votre protection !

★ ★

**Roulé cottage fumé** de Schneider, paqueté à vide — La lb. 79c

**Saucisse de boeuf** savoureuse — de Steinberg — fraîche la lb. 45c

**Pétoncles pré-cuites** de marque Booth — Epargnez 12¢ — paquet 7 oz 35c

## ROTI DE LONGES DE PORC

Maigre, savoureux, coupe sans perte

BOUT DE COTES La lb. **49¢** (Poids moyen 3 lb.)

FILET **59¢** La lb.

## ROTI DE COTES CROISEES

Pour rôtir au four et à dépeçage facile!

De marque rouge! La lb. **63¢** Vieilli avec art et de coupe sans perte!

Epargnez 10c cette semaine!
**SAUCE A LA VIANDE**
POUR SPAGHETTI
Contenant 14 oz.
**29¢**
Fraîche du jour des cuisines de Steinberg!

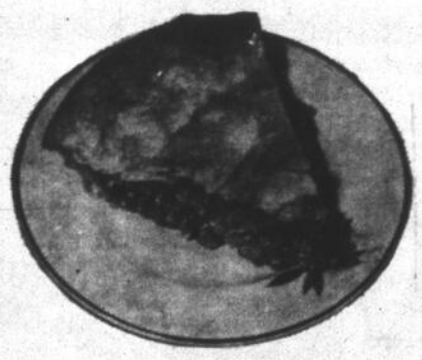

**Tarte aux ananas**
Succulente, de Steinberg
10¢ de moins! En spécial cette semaine **49¢**

### Frais de la boulangerie!

**Carrés au fudge** riche, de Steinberg — 6¢ de moins! — chaque paquet 29c

**Beignes non glacés** Légers, de Steinberg — 4¢ de moins! — 12 par pqt 25c

25 timbres Pinky additionnels
Aucun coupon requis
Lors de l'achat de l'une ou l'autre de ces pâtisseries de Steinberg.

**Petits gâteaux** frais au macaron — Délicieux! — 9 par pqt 35c

**Brioche napolitaine** Si bonne avec une tasse de café! — chaque paquet 45c

### Produits congelés en vedette!

4c de moins! Chauffez et servez!

**Pâtés à la viande STEINBERG** Chaque pqt 12 oz **39¢** Poulet ou dinde

**Framboises** De fantaisie, Fraser Vale, 17c de moins! — 3 pqts 15 oz $1.00

Congelée **Tarte aux pommes** Farm House, 6c de moins! — pqt 24 oz 43c

**Jus d'orange** Minute Maid — 9c de moins! — 2 boîtes 6¼ oz 69c

**100** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS

Pour que soient vôtres de nombreuses merveilles telles que meubles, jouets, appareils électriques ou photographiques et même articles de sport, consultez votre catalogue de cadeaux PINKY et amassez en grande quantité les timbres que vous offre votre supermarché STEINBERG.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
MELANGE A GATEAUX TWINKLE
Blanc, chocolat, doré ou carrés "Brownie"
2 paquets 15 oz. 54¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
SOUPES HABITANT
aux pois ou aux légumes
2 btes 28 oz. pour seulement 45¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

**25** TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS
avec ce coupon et cet achat:
CÉRÉALES GENERAL MILLS
Cheerios, pqt 10½ oz., Trix, pqt 8½ oz. Twinkies, pqt 9½ oz.
Chaque paquet pour seulement 35¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

RECHERCHEZ LE LIVRET STEINBERG DE COUPONS

# POPULARITÉ des denrées du QUÉBEC!

Dans cette partie de notre beau pays, le temps de la récolte est court, mais surabondant. Variez à l'infini tous vos menus avec la toute récente récolte de fruits et légumes du Québec que vous offre le supermarché Steinberg de votre voisinage.

Est-ce les soins attentifs prodigués par les fermiers ou peut-être le court chemin de la ferme à Steinberg, mais la saveur et la fraîcheur des denrées du Québec sont insurpassables. D'une façon ou d'une autre, le résultat est indéniable, nos fruits et légumes goûtent tout simplement merveilleusement bons!

Votre supermarché Steinberg regorge d'une délicieuse moisson bien de chez-nous. Des carottes brillantes comme un sous neuf, de succulentes betteraves, navets, pommes de terre, oignons, choux, céleris et citrouilles tellement grosses que même Cendrillon en serait verte d'envie. Sans oublier nos pommes, juteuses et sucrées, dont la renommée a depuis longtemps dépassé nos frontières.

C'est le temps de la récolte chez Steinberg Vous le saviez, n'est-ce pas?

## POMMES DE TERRE DE TABLE

Culture du Québec, catégorie No 1

Servez-les en purée, frites, bouillies ou au four!

**50** Lb. en sac pour **79¢**

**Chou-fleur frais** 2 Très gros 29c
blanc-neige, culture du Québec No 1

**Raisins noirs Ribier** La lb. 23c
de Californie, Canada No 1

**Raisins juteux** Traités au gibre! 4 livres en pqt 59c
Sans pépins, de Californie, Canada No 1

**Laitue Iceberg** 2 pommes pour 23c
Fraiches, culture du Québec No 1

**Prunes bleues à pruneau** panier 6 pintes 69c
Fraiches, culture de l'Ontario No 1

**Pêches "Jubilee"** panier 6 pintes 95c
Juteuses, noyau libre, de l'Ontario No 1

**Jus de tomates**
Qualité de fantaisie de marque Orchard King
A la riche saveur corsée!
10¢ de moins! 3 btes 48 oz. **89¢**

**OFFRE SPÉCIALE!**

**BAS NYLON**

Première qualité
Sans couture, micro-maille, 400 - aiguilles.

Toute commande de $5.00 de marchandises diverses achetées en une seule fois vous donne droit à l'achat d'une

PAIRE POUR SEULEMENT

**29¢**

Une commande de $10 vous donne droit à 2 paires pour seulement 58c, etc... Quantité limitée!

## Gros achats . . . Petits prix!

**Fèves au lard** 2 btes 15 oz. 39¢
Sauce tomate, de marque Clark

Maxwell House — 20c de moins!
**Café instantané** Bocal 6 oz. $1.17
30c de moins, bocal 10 oz., $1.69

**Jambon cuit** Bte 1½ lb. $1.69
en conserve, Premium de Swift

**Biscuits Burry** Ch. pqt 29¢
Farine d'avoine (9 oz.) ou Bugs Bunny (10 oz.)

11c de moins! Barres de chocolat Cadbury
**Dairy Milk** 6 barres pour 49¢
Barres 10c dans un format familial

**Papier ciré** Extra fort 4 roul. 100' $1.00
De Steinberg — 18c de moins!

**Maïs en crème** 7 btes 15 oz. $1.00
De choix, Orchard King — 16c de moins!

**Spaghetti** ou macaroni coupé 5 pqts 16 oz. $1.00
De Catelli — 8c de moins!

**Pain de viande** Bas prix! 3 btes 12 oz. $1.00
Au porc, de marque Ambassador

**Toffee Anglais** Gros sac 2 lb. pour seulement 39¢
De Morris — En spécial!

8c de moins!
**Sacs à lunch en papier** 5 pqts pour $1.
De Guest, sacs de 5, 7 ou 10 lb.

Nouveau bas prix!

**SUCRE BLANC, PUR**
Granulé très fin!
Sac 10 lb. pour seul. **89¢**

**Lait évaporé** 5 btes 16 oz. 79¢
De Carnation — 3c de moins!

**Ketchup Steinberg** 4 bout. 15 oz. $1.
Lisse, corsé — 16c de moins!

**Apprêt à salade** 3 bocaux 16 oz. $1.
11c de moins! Frais, crémeux, de Steinberg

**Riz à long grain** 2 pqts 2 lb. 75¢
Léger, flaconneux De marque Royal

Les prix annoncés sont en vigueur jusqu'à l'heure de fermeture samedi, le 12 septembre aux supermarchés Steinberg Limitée. Les prix des fruits et légumes frais sont sujets aux fluctuations du marché.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
Q-Tip pour bébés Stérilisé
2 pqts de 90 bâtonnets 98¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
Menthe Watson D.T. ou bonbons Scotch
Chaque sac 12 oz. 39¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
CACAHUETES ROTIES
De Planters! bocal 9½ oz. 69¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
JUS D'ORANGE Trout Hall
Grosse bte 48 oz. 69¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
Breuvage à l'orange Coronation
Cruche de 64 oz pour 65¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
Huile de maïs Coronation
10c de moins!
Bouteille 32 oz. 79¢
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
2 douz. (ou plus) ORANGES
Fraiches, importées Toute variété
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
1 panier 6 pintes (ou plus) Poires fraiches
Toute variété Cat. Canada No 1
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
PAPIERS-MOUCHOIRS
Kleenex, blanc, rose ou aqua
2 btes de 400 63¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

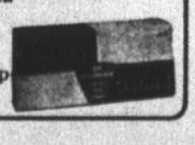

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
EAU DE JAVEL JAVEX CONCENTREE
Grosse bouteille 64 oz. 49¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
DETERSIF TIDE
"Il y a du tigre là-dessous!"
Boîte de format géant 95¢
Nul après mardi, le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
5 lb (ou plus) Pommes de terre de table, lavées Cat. Canada No 1
Nul après mardi le 15 septembre 1964.

**25 TIMBRES "PINKY" ADDITIONNELS**
avec ce coupon et cet achat:
AMPOULES ELECTRIQUES G.E. ou Westinghouse, 2 de 40, 60 ou 100 watt. A prix populaires!
Nul après samedi le 19 septembre 1964.

## D'ÉPARGNES LIVRÉ CHEZ-VOUS CETTE SEMAINE!

# IBERVILLE

## NOTES PAROISSIALES

**ST-NOEL-CHABANEL ●**

**NAISSANCES**

A St-Noël Chabanel, le 6 septembre 1964, a été baptisé Joseph, Roger, Denis, né le 22 août dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Gérard Chaput et de Denise Surprenant, de cette paroisse. Le parrain a été M. Roger Chaput et la marraine Denise Marcoux, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Noël Chabanel, le 6 septembre 1964 a été baptisé Joseph, Mario, Maurice, né le 26 août dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Bernard Trudeau et de Carmen Daudelin, de cette paroisse. Le parrain a été M. Maurice Trudeau et la marraine Madeleine Bélanger.

x x x

**VISITE PAROISSIALE**

La visite annuelle se poursuit à travers la paroisse. Les rues et avenues Vincelette, boulevard Héroux, Tassé, Beauregard, Courtemanche, Lorrain, Laberge, Goyette, Route 7, boulevard des Erables, Bessette, Bellerive, Charland, Tressider et Missisquoi seront visitées cette semaine.

x x x

**AUX PRIERES**

M. Damase Daigneault décédé à l'âge de 75 ans. Il était le père de MM. Bernard et Urbain Daigneault de cette paroisse. Son service a eu lieu vendredi dernier.

x x x

**PUBLICATIONS**

Il y a promesse de mariage entre Gilles Beauvais, fils de Gérard Beauvais et de Grace Milburn de la paroisse St-Athanase et Lise Ouimette, fille de Léopold Ouimette et de Berthe Laplante de cette paroisse.

—Entre Roger Lessard, fils de feu Josaphat Lessard et de Léona Roy, de cette paroisse et Jeanne Leblanc, fille de feu Arthur Leblanc et de Marie Arsenault de la paroisse St-Edmond, de St-Jean.

x x x

**RECRUTEMENT**

La Garde St-Noël Chabanel, lance un appel à tous ceux qui voudraient faire partie de ses rangs.

Conditions d'admission: Etre sérieux, entre vingt et trente-cinq ans.

Avantages: Contribue à développer certains attributs tant moral que physiques chez les officiers, sous-officiers et membres de la Garde. Patriotisme et esprit de corps.

Pour tous renseignements à ce sujet, adressez-vous au local de la Garde St-Noël (au sous-sol de l'église Saint-Noël Chabanel rue Montcalm, Iberville), le lundi soir entre 7 h. 30 et 9 h. Bienvenue à tous!

**ST-ATHANASE ●**

**NAISSANCES**

A St-Athanase, le 6 septembre 1964 a été baptisée Marie, Lise, Josée, née le 27 août dernier à l'hôpital de St-Jean, enfant de M. Normand Grenier et de Jeannine Boudreau, de cette paroisse. Le parrain a été M. René Boudreau et la marraine Réjeanne Boudreau, oncle et tante de l'enfant.

—A St-Athanase, le 7 septembre 1964 a été baptisée Marie, France, Diane, née le 30 août dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Léonard Gafarneau et de Ruth Bienvenue, de cette paroisse. Le parrain a été M. Clément Marin, et la marraine Françoise Lachapelle, oncle et tante de l'enfant.

x x x

**COURS DE PRÉPARATION AU MARIAGE**

Les Cours de Préparation au Mariage pour les futurs mariés d'Iberville et des environs commenceront le 27 septembre 1964 à la Salle St-Charles. Tous les futurs mariés de 1965 sont invités à suivre ces cours dès cet automne pour mieux en profiter et pour n'être pas trop pris en même temps par toute l'organisation matérielle de leur mariage et de leur foyer.

Durant ces cours il y aura discussion sur le développement d'une meilleure compréhension entre conjoints, sur la pratique d'une bonne entente, sur l'équilibre d'un budget, sur la psychologie masculine et féminine, sur les questions morales, religieuses, civiles, médicales et biologiques. Les couples intéressés sont invités à s'inscrire le plus tôt possible au presbytère St-Athanase ou à M. et Mme Jean Moreau, 109 rue Missisquoi, tél. FI. 7-7395.

x x x

**PUBLICATIONS**

Il y a promesse de mariage entre Louis Lord de St-Eugène, St-Jean et Réjeanne Denicourt de cette paroisse.

—Entre Jacques Meunier, de cette paroisse et Louise Chevron de St-Edmond, St-Jean.

—Entre Jacques Desautels de Ste-Geneviève, Ste-Foy et Mathilde Morency des Sts-Martyrs Canadiens de Québec.

—Entre Gilles Beauvais de cette paroisse et Lise Ouimette de la paroisse St-Noël Chabanel, Iberville.

# A l'Unité Sanitaire de Saint-Jean

**SEMAINE DU 14 SEPTEMBRE**

**LUNDI LE 14**

Saint-Jean:
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse. — Radiographies pulmonaires.

Saint-Bernard
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. — Immunisation et vaccination.

**MARDI LE 15**

Saint-Jean
De 10 à 11 h. a.m.: Carte de santé: sur rendez-vous.

St-Noël Chabanel
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. — Immunisation et vaccination.

**MERCREDI LE 16**

Saint-Jean
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique antituberculeuse. — Radiographies pulmonaires.

Saint-Gérard
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. — Immunisation et vaccination.

**JEUDI LE 17**

Saint-Luc
De 10 à 11 h. a.m.: Clinique de puériculture. — Immunisation et vaccination.

Saint-Lucien
De 2 à 3 h. p.m.: Clinique de puériculture. — Immunisation et vaccination.

► M. et Mme drien Beaud photographie l'issue de leur riage célébré cemment en l'é se St-Athanase berville. Mad Beaudoin (Lorra Langlois) est la le de M. et M Edgar Langlois berville. Le ma est le fils de M. Mme René Be doin de Berry.

Studio Guillet

► Samedi, le août en l'église Noël Chabanel berville a été cé bré le mariage M. et Mme Yola Métras. La mari (Agathe) était a compagnée de s frère, M. Réal D neau. M. Flori Métras, père d marié lui serv de témoin.

Studio Ken Wallett

# Activités colombiennes à Iberville

- **Installation des officiers**
- **M. Jean Pépin, ex-Grand Chevalier nommé président honoraire de la 3e campagne de la Journée Colombienne.**

Mardi le huit septembre 1964 avait lieu la première assemblée générale de l'exercice 1964-65.

L'Exécutif au complet avait le plaisir d'accueillir un très grand nombre de membres d'Iberville venus pour honorer de nombreuses délégations de St-Jean, Farnham, Clarenceville, Bedford, Mt-St-Grégoire, Sabrevois, Henryville, St-Sébastien et St-Alexandre.

Après la prière, le Vénérable Député de District, M. Bernard Larocque, procéda à l'imposante cérémonie d'installation des Officiers.

Le Trésorier donne un aperçu des finances du Conseil pour l'exercice 1933-64 en se basant sur un rapport général très détaillé qui avait déjà été remis à l'Exécutif et aux Syndics.

Tous les membres du Conseil (3206) s'unissent pour offrir leurs remerciements à l'ex-Grand Chevalier, M. Armand Goyette, pour les magnifiques réalisations faites durant ses deux termes d'office.

Le Vénérable Grand Chevalier, M. A.-E. Létourneau, qui présidait sa première assemblée, s'acquitta de sa tâche avec maîtrise, trouvant les mots nécessaires pour souhaiter la bienvenue à tous, et communiquer à l'assemblée toutes les correspondances, et problèmes les plus urgents.

Le principal événement, a été la nomination de l'ex-Grand Chevalier, M. Jean Pépin, à la présidence d'honneur de la troisième campagne de la Journée Colombienne.

Ce dernier, en des termes bien choisis demanda aux chefs de groupe d'aller rendre visite personnellement à chacun de ses collaborateurs pour les inviter de faire leur part pour le succès de cette campagne. Pareillement, il demanda à tous les membres de faire un accueil fraternel aux chefs de groupe. Frères Chevaliers, dit-il, que votre mot d'ordre durant les prochains 53 jours soit "Le succès de la Journée Colombienne".

Après l'assemblée l'intendant M. E. Lord, recevait les membres de l'assemblée à un buffet où tous fraternisèrent jusqu'à une heure raisonnable gardant un bon souvenir de leur soirée.

IBERVILLE

# Démonstration de mets chinois

Attention, mesdames!

L'esquise saveur des mets orientaux préparés dans votre propre cuisine! Voilà!

Cette année encore la compagnie des sauces chinoises V.-H, Quebec Poultry, La Belle Fermière, St. Lawrence Starch, Minute Rice, Alcan Foil ont bien voulu accepter de venir présenter leurs fameuses recettes de mets chinois à Iberville.

Rappelez-vous que les mets chinois sont avares en coloris. De plus leur saveur est exquise et délectable; si vous êtes sur les lieux vous pourrez déguster.

Ces recettes seront données en un cours qui doit avoir lieu en la salle de l'église du Sacré-Coeur d'Iberville, jeudi le 15 octobre à 8 hres p.m. et organisé par le Comité Protecteur des Guides et Jeannettes d'Iberville. Les billets sont en vente au Centre Musical de St-Jean, 139 rue Richelieu, FI. 7-4417, chez Mme J.-A. Paillon, FI. 7-4216, chez Mme O. Fontaine, FI. 7-1125 et chez Mme L. Couture, FI. 7-1222.

SYLVA BERGERON

# Cours Psychologique sur la Personnalité

**(préparé par un psychologue)**

Pour nos besoins à nous, de langue française, et non une traduction d'un cours anglais. Notre cours est enregistré au Bureau des droits d'auteurs à Ottawa depuis 1953.

**PRENONS EN CONSIDÉRATION QUE:**

**Nos aspirations seront impossibles à réaliser aussi longtemps que: la timidité — le manque de volonté — le bégaiement — le trac — l'instabilité — le manque de confiance en soi — la nervosité — l'anxiété — la tristesse — l'angoisse — l'indécision — la crainte — l'irritabilité — les idées obsessionnelles — la difficulté de s'exprimer — etc... paralysent nos moyens d'action et entravent l'épanouissement de nos facultés.**

**NOTE:** Un cours de Culture humaine n'étant pas de la marchandise, mais des idées, sa valeur dépend d'abord de la sincérité de ceux qui le donnent, et cette sincérité se prouve par le prix et les conditions.

LE COURS COMPORTE 12 SOIRÉES, SOIENT:

—Une "Démonstration gratuite"
—Dix (10) leçons régulières. Une par semaine.
—**Une "ONZIEME" leçon spéciale et GRATUITE**

**CONDITIONS:**

—Aucun engagement à signer.
—Prix: $45.00 comptant ou 10 leçons à $5.00.

Sans frais, venez prendre connaissance de notre MÉTHODE

**Lundi le 14 septembre à 8 h. p.m. au 112, rue Richelieu, Saint-Jean**

**INSTITUT DES LOISIRS CULTURELS**

Conseil de Ville

# Deux assemblées par mois à Iberville

**A la suggestion du maire, l'échevin Gagnon place un avis de motion à l'effet d'amender le règlement pour qu'à l'avenir il y ait assemblée deux fois par mois, soit les 1er et 3e lundis de chaque mois. M. le maire prétend qu'il est souvent difficile de convoquer une assemblée spéciale, les échevins ayant déjà pris d'autres engagements, ainsi tous les membres du Conseil le sachant à l'avance pourront réserver ces soirées et assister aux assemblées.**

M. Yvon Guimont, au nom du club de ballon "Les Ours" d'Iberville, sollicite l'aide de la ville; son organisme réclame la somme de $600.

La question est référée à la Commission des Loisirs.

xxx

Le secrétaire accuse réception d'un chèque au montant de $52 venant du bureau Choinière et Lauzon pour l'embellissement de l'intérieur de l'Hôtel de Ville.

xxx

Le secrétaire est autorisé de faire demande auprès des vendeurs d'huile ayant leur place d'affaires dans la ville d'Iberville afin de savoir à quel prix ces messieurs peuvent fournir ce combustible à la ville pour l'hiver à venir; le maire, prêchant l'achat chez nous, insiste auprès de ses collègues pour que les achats de la ville soient faits chez les marchands qui opèrent leur commerce dans la ville et non pas chez ceux qui ont leur place d'affaire en dehors et ne font que résider à Iberville.

xxx

La Cie Fuller Tool St. Johns Ltd achète de la ville un terrain pour la somme de $4,500, le dit terrain devant être utilisé pour fin industrielle.

xxx

L'arpenteur-géomètre L. Véronneau présente un plan d'homologation de terrain sur la rue Mercier entre la 4e avenue et la 2e avenue, ainsi qu'un autre plan pour le prolongement de la rue Bellerive jusqu'aux limites sud de la ville.

xxx

L'ingénieur C. Bessette est autorisé à faire le nécessaire pour l'installation de l'égout et l'aqueduc sur la 4e avenue entre la rue Missisquoi et le chemin de fer.

xxx

EXPO INDUSTRIELLE

M. Claude Laffage, président de la Jeune Chambre de Commerce de Saint-Jean-Iberville, demande au Conseil de participer à l'Exposition industrielle que cet organisme doit tenir du 10 au 15 novembre prochain dans une salle que la Cie Brown Boveri met à leur disposition.

M. Laffage affirme qu'il est déjà assuré d'au moins 84 exposants et que d'autres se joindront à ces derniers, une grande publicité doit être lancée, notamment aux trois postes de T.V. et croit qu'il serait de bonne guerre que la ville d'Iberville ait son kiosque à cette exposition afin de faire connaître aux visiteurs les possibilités résidentielles, commerciales et industrielles d'Iberville; le coût de participation est de $100.

Après une courte délibération, le Conseil accepte de prendre part à cette exposition.

► M. et Mme Luc Demers photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église de la Baie Missisquoi. Mme Demers (Monique Fortin) est la fille de M. et Mme Laurent Fortin de St-Sébastien. Le marié est le fils de M. et Mme Bernard Demers de Verdun. Les nouveaux époux habiteront Ittaca, New-York, où M. Demers étudiera à l'Université Cornell en vue d'un doctorat en mathématiques.
Studio Guillet Enr.

► M. et Mme Paul Ostiguy; la mariée Ghislaine Lanoue. Le mariage eut lieu en l'église de Ste-Sabine.

Photo Pinsonnault, Saint-Jean

# Grand défilé de mode, le 10 septembre

Attention! il ne reste que très peu de temps pour vous procurer vos billets pour assister au grand défilé de mode organisé par l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean, jeudi soir, à 8 h. 30 à la salle du Club Social, rue Richelieu. Vous ne devez pas manquer cette soirée où vous pourrez voir un aperçu de ce que sera la mode de cet automne et de cet hiver.

Les toilettes seront présentées par les maisons "Revue de la Mode" et "Mercerie LaRivière Enr."; les fourrures, par Denicourt & Frères; les chaussures, par Caméo; les bijoux, par Harbeck & Lasnier; les chapeaux, par Le Gentil Bibi et les décorations florales par le Salon Darquise. C'est donc dire qu'il n'y a aucun doute que cette soirée sera un succès. La commentatrice de mode sera Mme Jean Martin, d'Iberville. Mlle Andrée Bélanger offrira au public quelques pièces de son répertoire, accompagnée à l'orgue par Mme Andrée Lamarre qui d'ailleurs fera les frais de la musique pour toute la veillée. Il y aura tirage d'une magnifique étole de vison, don de Denicourt & Frère.

C'est un rendez-vous, mesdames et vous aussi messieurs que vous ne devez pas manquer. Venez encourager cet ensemble tout en ayant le plaisir d'assister à un défilé de modes qui promet d'être des plus réussis.

Les billets sont mis en vente Chez Revue de la Mode, Mercerie LaRivière, Salon Darquise et La Boite à Musique d'Iberville ainsi que chez Caméo à Saint-Jean.

Pour plus de renseignements, téléphonez à FI. 7-1992.

► M. et Mme J.-Pierre Joanisse photographiés à l'issue de leur mariage, samedi le 29 août en l'église de Ste-Anne de Sabrevois. La mariée (Louise) est la fille de M. et Mme Pierre Boulais. Le marié est le fils de M. et Mme Ernest Joanisse de Saint-Valentin.

Studio Ken Wallett

► M. et Mme J.-Guy Pelletier photographiés lors de leur réception à l'occasion de leur mariage, samedi le 29 août en l'église de St-Grégoire. La mariée (Rollande) est la fille de M. et Mme Bruno Desroches. Le marié est le fils de M. et Mme Luc Pelletier de St-Jean.

Studio Ken Wallett

## SAINT-IGNACE
### DE STANBRIDGE

Nos meilleurs voeux de bonheur à l'occasion du mariage de M. Denis Ouellette, fils de M. et Mme Maurice Ouellette de notre localité avec Mlle Huguette Larocque, fille de M. et Mme Donat Larocque de Freligsburg.

Egalement nos meilleurs voeux à M. Claude Chouinard, fils de M. et Mme Germaine Chouinard de notre localité et à Mlle Loraine Lorrain, fille de M. et Mme Henri Lorrain de Farnham.

Un contrat pour peinturer le sous-sol de l'église a été donné à M. Vallée au montant de $1,825. Le travail sera fait en octobre.

Félicitations à notre curé, M. l'abbé Robert Fontaine qui fut nommé par Mgr l'évêque, visiteur ecclésiastique pour le catéchisme de la Régionale Brome-Missisquoi.

Dimanche dernier, nous avions le bonheur d'avoir parmi nous le R. P. Charles Bérubé, o.m.i., missionnaire d'Haïti qui fit le sermon et la quête à la porte de l'église. Grand merci aux paroissiens qui ont très bien répondu à son appel.

# Cours de formation

**POUR LES PROFESSEURS D'INITIATION A LA MUSIQUE**

L'Ecole Normale de Musique, 4873 avenue Westmount, Montréal, donnera des cours de formation professionnelle préparant à l'enseignement des arts musicaux dans les écoles publiques. Ces cours conduisent à l'obtention du Brevet d'enseignement spécialisé, option Munique, Classe A et Classe B.

Programme de l'année:

VENDREDI SOIR: de 5 h. à 6 h. et de 7 h. à 9 h.: psychologie (90 heures) $18 pour l'année.

SAMEDI AVANT-MIDI: de 9 h. à 12 h.: Méthodologie et l'éducation musicale, item A et B (90 heures) $18 pour l'année.

MERCREDI AVANT-MIDI: de 9 h. à 12 h.: Pédagogie de l'enseignement et philosophie de l'éducation (90 heures).

L'Ecole Normale de Musique offre également des cours d'harmonie, de contrepoint, d'histoire de la musique, de solfège, etc. pour le Brevet d'Enseignement et le Baccalauréat en Musique. Ces cours s'adressent tant aux professeurs d'Initiation à la Musique qu'aux élèves avancés en musique.

Le prospectus sera envoyé sur demande.

Téléphone: 481-3441.

FI. 7-3269

**Antoine Dépelteau**

ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION

Réparations générales ● Estimation gratuite

169 Des Carrières Saint-Jean, Qué.

*L'Ecole de Ballet Denise Roy*

COURS DE
● DANSE CLASSIQUE
● POSE
● MAINTIEN
● RYTHMIQUE

Pour filles et garçons d'âge pré-scolaire et adultes

OUVERTURE LE 11 SEPTEMBRE

Pour informations, s'adresser à

**Mme Gilles Roy**

49, 15e Avenue :-: IBERVILLE, P.Q.

# Nouvelles de St-Luc

C'est jeudi que se fera l'ouverture des Quarante-Heures à la messe de 9 h. 30 a.m.

Notre Seigneur sortira de sa prison pour répandre sur tous ses adorateurs des flots de grâces. — Comme l'a si bien dit M. le curé au prône, profitez de ces jours bénis pour le prier et lui demander pardon de tous les péchés qui ont pu se commettre dans la paroisse depuis un an et aussi le remercier de tous ses bienfaits.

Jeudi et vendredi il y aura confession à 8 h. 30 p.m.; plusieurs confesseurs seront à votre disposition.

Clôture: samedi à la messe de 9 h. 30 a.m. Venez nombreux adorer le Seigneur.

**NAISSANCES**

Le 19 juillet a été baptisé Joseph, Roger, André, né le 1er, enfant de M. Louis Gingras et de Rolande Lamarre. Le parrain a été M. Roger Serre et la marraine Jeanne Gingras, oncle et tante.

Le 19 juillet a été baptisée Marie, Martine, Julie, née le 10, enfant de M. Léo Dionne et de Gisèle Martel. Le parrain a été M. Alphonse Martel et la marraine Azama Benjamin, oncle et tante.

Le 2 août a été baptisé Joseph, Jean-Louis, Serge, né le 19 juillet, enfant de M. Rhéal Guertin et de Madeleine Brosseau. Le parrain a été M. Jean-Louis Guertin et la marraine Thérèse Thériault, oncle et tante.

Le 9 août a été baptisé Joseph, Germain, Luc, né le 5, enfant de M. Noël Deland et de Marguerite Dupuis. Le parrain a été M. Germain Lanctôt et la marraine Céline Lussier, cousin et cousine.

Le 16 août a été baptisée Marie, Lucille, Monic, née le 5, enfant de M. Maurice Landry et de Simone Barrière. Le parrain a été M. Alexandre Girardin et la marraine Lucille Landry, oncle et tante.

Le 23 août a été baptisée Marie, Josée, Linda, née le 8, enfant de M. Ronald Lamoureux et de Denise Lapalme. Le parrain a été M. Raymond Simard et la marraine Linda Lamoureux, oncle et tante.

Le 25 août a été baptisée Marie, Solange, Edith, Carole, née le 20, enfant de M. Louis R. Galipeau et de Pierrette Borduas. Le parrain a été M. Normand Borduas et la marraine Solange Narbonne, oncle et tante.

Le 5 septembre a été baptisée Marie, Carmen, Isabelle, née le 16 août, enfant de M. Gilbert Bacchichet et de Monique Marcil. Le parrain a été M. J.-Charles Marcil et la marraine Carmen Brosseau oncle et tante.

Le 5 septembre a été baptisé Joseph, Léo, Stéphane, né le 26 août, enfant de M. Roger Ricard et de Jacqueline Dufour. Le parrain a été M. Eliodore Ricard et la marraine Berthe Beaulieu, oncle et tante.

Le 6 septembre a été baptisée Louise, Maryse, née le 13, enfant de M. Edouard Bonaldo et de Henriette Trudeau. Le parrain a été M. François Bonaldo et la marraine Louise Mailloux, oncle et tante.

Le 19 juillet a été baptisé Joseph, Louis, René, Philippe, né le 11, enfant de M. Yves Lague et de Micheline Mailloux. Le parrain a été M. René Lague et la marraine Cécile Beaulieu, oncle et tante.

**MARIAGES**

M. Raymond Trudeau, fils de M. Vianney Trudeau et de Laurette Longpré à Mlle Hélène Mailloux fille de M. Antonio Mailloux et de Marguerite Comeau. Les témoins furent les pères respectifs.

M. Noël Sanésac, fils de M. Donatien Sanésac et de Cécile Brigault à Mlle Marie-Jeanne Gagné, fille de M. Alphonse Gagné et de Gabrielle St-Pierre. Les témoins ont été les pères des époux.

M. Roger Duval, fils de M. Jules Duval et de Yvonne Leroux à Mlle Simone Lapalme, fille de M. Raoul Lapalme et de Jeanne Blouin. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. Louis Audette, fils de M. Alphège Audette et de Aurise Racine à Mlle Marcelle Longpré, fille de M. Ls-Philippe Longpré et de Aline Couture. Les témoins ont été les pères des époux.

M. André Marcil, fils de M. Aurèle Marcil et de Georgette L'Ecuyer à Mlle Lise Darche, fille de M. Gérard Darche et de Laurette Thérien. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. Jean-Pierre DesPars, fils de M. Oscar DesPars, et de Aurore Dufresne à Mlle Arlette Baillargeon, fille de M. Robert Baillargeon et de Liliane Boyer. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. Jean-Maurice Ménard, fils de M. Hercule Ménard et de Laurette Payette à Mlle Yolande Dupuis, fille de M. Léon Dupuis et de Gilberte Richard. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. Florent Gilissen, fils de M. Henri Gilissen et de Irma Doogmans à Mlle Anne-Marie Tasioux fille de M. Arthur Tasioux et de Laure Desterbe. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. André Audette, fils de M. Germain Audette et de Rosabelle Viens, à Mlle André Brousseau, fille de M. Lévis Brousseau et de Marie-Flore Lachambre. Les témoins ont été les pères respectifs.

M. Gilles Béliveau, fils de M. Elie Béliveau et de Cécile Alexandre, à Mlle Nicole Caillé, fille de M. Albéric Caillé et de Maria Dubois. Les témoins ont été MM. Béliveau et Caillé, pères.

En l'église St-Gérard Majella à Saint-Jean a été célébré le mariage de M. Robert Côté, fils de M. Raymond Côté et de Jeannette Tremblay à Mlle Lise Dolbec, fille de M. Eugène Dolbec et de Rose Leduc. Les témoins ont été les pères respectifs.

A St-Luc, M. Pierre Drapeau, fils de M. Elphège Drapeau et de Léona Senécal à Mlle Georgette Martin fille de M. Hilaire Martin et de Adélie Houle. Les témoins ont été les pères respectifs.

► M. et Mme André Marcil photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église de Saint-Luc. Mme Marcil (Lise Darche) est la fille de M. et Mme Gérard Darche de St-Luc. Le marié est le fils de M. et Mme Aurèle Marcil de Chambly.

Studio Guillet Enr.

# SAINT-EDOUARD

**FUNERAILLES DE M. J. DORAIS**

Le 28 août 1964 est décédé à l'âge de 77 ans et 9 mois, M. Joseph Dorais, époux en premières noces de feu Maria Garand, en secondes noces de feu Duména Duranceau et en troisièmes noces de feu Apollina Boulerice.

Il laisse pour pleurer sa perte un fils et une fille: M. Wilfrid Dorais et Mme Bélanie Thibert (Blanche), de St-Remi; sa bru: Mme Wilfrid Dorais (Albina Ouimet); ses gendres: MM Rénaldo Gagné et Bélanie Thibert, de St-Remi; son frère: M. Adrien Dorais de Montréal; ses soeurs: Mmes Raul Pelletier, de St-Remi et Pit Johnson, de Châteauguay; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Albert et Joseph Boulerice, de St-Edouard et Mme Freddy Bombardier, de Windsor; 15 petits-enfants; 11 arrière-petits-enfants et plusieurs neveux et nièces.

Précédé d'un landau de fleurs le cortège se rendit à l'église paroissiale où le service a été chanté lundi le 31 août par M. le curé Ls-G. Deland assisté de M. le curé René Bouthillier, de Saint-Michel et du R. P. Yvan de l'Immaculée-Conception o.sst. professeur à St-Bruno, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil et firent la quête: MM. Lionel Dorais et Geo. Riendeau, petits-fils.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

A la famille en deuil, nous réitérons nos sincères sympathies.

**REMERCIEMENTS**

Les familles Wilfrid Dorais, Belanie Thibert et Renaldo Gagner remercient très sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des marques de sympathie lors du décès de M. Joseph Dorais soit par offrandes de messes fleurs condoléances, télégrammes, visites ou assistance aux funérailles.

**DECES BOULERICE**

Nous avons appris avec regret le décès de Mme Rosaire Boulerice (Bernadette Tremblay) à l'âge de 47 ans, survenu le 6 septembre et funérailles mercredi le 9.

Elle laisse plusieurs enfants et petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

**QUARANTE-HEURES**

Cette année: jeudi le 10 septembre, 8 h. a.m. grand-messe, ouverture des Quarante-Heures. Le soir: 8 h. confessions suivies d'une grand-messe à 9 h.

Vendredi 11 septembre: Confessions dès 6 h. a.m. et communions. Grand-messe à 7 h. 15 a.m., basse messe à 11 h. précédée d'une heure de confessions

Le soir à 8: confessions suivies d'une grand-messe à 9 h.

Samedi: confessions dès 6 h. a.m. et communions. Grand-messe à 7 h. 15 et grand-messe de clôture des Quarante-Heures à 8 h. a.m.

N'oublions pas de prier beaucoup pour le succès du Concile oecuménique tel que dimanche par Mgr. Ce triduum de prières coincide avec les offices des Quarante-Heures et communion générale dimanche le 13 septembre.

Egalement dimanche le 13 septembre à 3 h. p.m. pèlerinage annuel au cimetière.

N'oublions pas d'inviter parents et amis et soyons fidèles, comme par les années passées à rendre visite à tous nos chers disparus.

## La Bible vous parle . . .

Tout homme qui commet le péché est un esclave. (Jn 8, 34). — (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

A votre service pour
TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

► M. et Mme Guy Therrien photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église de St-Romuald de Farnham. Mme Therrien (Colette Richard) est la fille de M. et Mme Rosaire Richard de St-Barnabé. Le marié est le fils de M. et Mme Louis Therrien de Pike-River.

Studio Guillet Enr.

► M. et Mme Claude Martel, photographiés à l'issue de leur mariage en l'église de Marieville. Mme Martel (Ginette Brière), est la fille de M. et Mme Marcel Brière, de Marieville. Le marié est le fils de M. et Mme Rodolphe Martel, de Marieville.

Confiez-nous vos travaux d'impression

• ENCAN •
CHEZ
M. Rosaire Sévigny
Route 9B — entre Saint-Jean et Saint-Paul
Vendredi le 18 septembre 1964
à 11 h. a.m. précises

TOUT SERA VENDU SANS RESERVE: 41 têtes d'animaux Holstein, toutes claires de test fédéral, dont plusieurs vaccinées avec certificat. Comprenant 28 bonnes vaches à lait dont 12 fraiches avec veaux ou devant mettre bas sous peu et les autres en divers temps de l'année; 1 très beau taureau de 2 ans (excellent reproducteur); 5 taures de 1 an, vaccinées; 6 génisses d'élevage; 1 petit taureau de 11 mois. CECI EST UN TRES BON TROUPEAU.

MACHINERIE: Tracteur Cockshutt No 30 (en parfaite condition), avec poulie, prise de force vivante, pelle à gravel et brock à fumier sur le devant; tracteur Massey-Ferguson No 85 avec hydraulique, att. 3 pts; moulin à faucher de 7 pieds; herse à roulettes doubles de 28 disques; presse à foin New Holland No 68 (comme neuve); 1 très bon râteau de côté sur pneus (4 barres); 2 voitures sur pneus avec montant à foin; 1 monte-balle King Wise sur pneus (mesurant 30 pieds de longueur), pour foin et grain, sur prise de force du tracteur; 1 défonceuse à rigole; 2 charrues; 1 semeuse combinée pour engrais chimique; herse à finir à 3 sections; grappeur; épandeur d'engrais sur pneus d'une capacité de 145 minots, sur prise de force du tracteur (1 an d'usure seulement); balance à camion 2,000 livres; trayeuse Surge avec moteur, compresseur, pipage et 3 chaudières; chaufferette électrique (neuve); 26 bidons à lait; 1 refroidisseur à lait d'une capacité de 12 bidons, avec porte sur le côté (en bonne condition); 1 refroidisseur à lait d'une capacité de 8 bidons; 4,500 balles de très beau foin; 900 balles de foin de l'année dernière; 300 balles de paille; articles de hangar; beaucoup de fer.

CAUSE DE L'ENCAN: LA TERRE EST VENDUE.
CONDITIONS SUR LES LIEUX.
CANTINE SUR LES LIEUX.
Pour informations veuillez communiquer avec l'encanteur

JULES COTE
ENCANTEUR BILINGUE LICENCIE
114, rue Julma, Cowansville Tél. 263-0670

# LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

NAISSANCES

Le 30 août a été baptisée Marie, Francine, Isabelle, née le 19, enfant de M. Roland Gaudreau et de Myrielle Gibeault. Le parrain a été M. André Deschênes et la marraine Francine Roy, cousin et cousine. Porteuse: Mme Juliette Paigie.

Le 30 août a été baptisée Marie, Gisèle, Yolande, Guylaine, née le 21, enfant de M. Serge Gatien et de Yolande Dagenais. Le parrain a été M. Paul Dagenais et la marraine Gisèle Robert, grands-parents. Porteuse: Mme Marie-M. Bleau, grand-tante.

Le 5 septembre a été baptisé Joseph, Léon, Claude, Sylvain, né le 9 août, enfant de M. Léon Corbeil et de Yolande Morency. Le parrain a été M. Jean-Claude Corbeil et la marraine Denise Auger, oncle et tante. Porteuse: Mme Thérèse Corbeil, grand-mère.

Le 30 août a été baptisé Joseph, Jean, Claude, Patrice, né le 4, enfant de M. Jean Bibeault et de Alise Cloutier. Le parrain a été M. Claude Lemieux et la marraine Gisèle Cloutier, oncle et tante. Porteuse. Mme André Bibeault, tante de l'enfant.

Le 30 août a été baptisé Joseph, Lucien, Normand, né le 19, enfant de M. Richard Plasse et de Liliane Desrochers. Le parrain a été M. Lucien Wolff et la marraine Jeanne Desrochers, oncle et tante. Porteuse: Mme Marie-Louise Desrochers, grand-mère du bébé.

Le 30 août a été baptisé Joseph, Gérard, Georges, Luc, né le 11, enfant de M. Roland Béliveau et de Francine Desilets. Le parrain a été M. Gérard Béliveau et la marraine Cécile Letarte, grands-parents. Porteuse: Denise Béliveau, tante de l'enfant.

MARIAGES

En l'église du Christ-Roi a été célébré le mariage de M. Gaston Roy, fils de M. François Roy et de Laurentienne Debloy à Mlle Marie-Anne Beaulieu, fille de feu Elie Beaulieu et de Lina Desjardins Les témoins ont été MM. Bertrand Roy et Elide Béaulieu, frères.

En l'église du Christ-Roi a été célébré le mariage de M. Marcel Richard, fils de M. Edgar Richard et de Béatrice Lapointe à Mlle Marie-Andrée Aubry, fille de M. Marcel Aubry et de Marguerite Marcil. Les témoins ont été MM. Edgar Richard et Marcel Aubry, frères.

En l'église du Christ-Roi a été célébré le mariage de M. Domenico de Rosa, fils de feu Adolfo de Rosa et de M. Grazia Capone à Mlle Lucia Marigliano, fille de M. Antonio Marigliano et de Giovanna de Luca. Les témoins ont été MM. Fina Carmela et Fina Vincenzo.

# L'ACADIE

INVITATION A N.-D. DU CAP

Actuellement, une journée mariale est fixée pour la paroisse de l'Acadie à Notre-Dame du Cap. Cette année, nous sommes attendus le 25 septembre, de 4 h. à minuit. Nous lançons un appel aux personnes qui pourraient disposer de cette journée pour répondre à cette belle invitation. Il se trouve chez-nous des âmes généreuses qui savent se libérer et offrir une journée à la sainte Vierge dans le cours de l'année. Nous vous demandons dès maintenant pour nous assurer d'une belle assistance.

Pour de plus amples renseignements sur le voyage, informez-vous à Mlle Marie-Ange Gagnon, tél. 6-3368.

FETE AU CIMETIERE
DIMANCHE LE 13 SEPTEMBRE

Dimanche prochain, si la température le permet, aura lieu notre fête du cimetière. En cas de pluie, la fête sera remise au dimanche suivant. Rendons-nous nombreux sur la tombe de nos chers disparus.

# Mise au point du Comité . . .

(suite de la page 5)

besoin d'un bon administrateur? Selon une lettre expédiée aux autorités du Séminaire par Mlle Carole Ferland, secrétaire du Cinéphile, il en coûterait à cet organisme (sans inclure les frais de location d'une salle) environ $94 à chaque projection. La saison 64-65 comportant 7 séances de projection, il en coûtera donc au Cinéphile environ $658.00. Si comme vous le prétendez, la totalité du budget de ce ciné-club est de $700, le Séminaire devra donc se contenter pour la location de sa salle de $6.00 par représentation, c'est peu. Nous souhaitons sincèrement pour le Cinéphile, que vous vous soyez trompé dans vos données.

Le Comité d'administration de l'auditorium du Séminaire entend traiter toutes les organisations d'une même catégorie de la même façon. Si les élèves des écoles publiques de Saint-Jean doivent payer $100.00 pour utiliser l'auditorium lors des concerts des Jeunesses Musicales, pourquoi une organisation mise sur pied par les éducateurs de ces mêmes enfants devrait-elle payer moins cher?

En ce qui concerne vos inquiétudes et celles des dirigeants du Cinéphile quant à l'untilité de l'auditorium du Séminaire, permettez-nous de vous rassurer. L'auditorium a été utilisé à 257 reprises au cours de la saison 1963-64. Les organisations à but charitable ou éducatif s'en sont servi 28 fois, les organisations éducatives du Séminaire l'ont utilisé 229 fois. Il faut aussi considérer que ce total ne tient pas compte des concerts des Jeunesses Musicales et de l'utilisation qu'en a faite l'Ecole de Culture pour ses cours d'Art dramatique. La saison 1964-65 est à peine commencée et déjà on prévoit que l'auditorium sera utilisé encore plus fréquemment. Deux organismes s'occupant de cinéma ont bénéficié de cette salle pour une période de dix jours consécutifs durant le mois d'août. Une organisation à but lucratif a déjà signé des contrats de location pour trois concerts qui auront lieu en septembre, octobre et novembre. Deux organisations à but lucratif ont, elles aussi, réservé l'auditorium pour l'automne. De plus, les organisations éducatives du Séminaire utiliseront la salle autant sinon plus que lors de la saison précédente.

Nous vous conseillons, Monsieur Théberge, de citer ces chiffres aux nombreuses personnes qui se demandent à quoi sert un si bel auditorium.

Au sujet de ce qu'il en coûte au Séminaire pour prêter son auditorium, vous avez le droit de douter des chiffres que nous vous soumettons. Il vous faudrait alors faire votre propre évaluation, mais permettez-nous à notre tour de douter que vous ayez la compétence et les qualités administratives nécessaires. Votre article nous laisse plutôt supposer le contraire.

Le Comité d'administration
de l'Auditorium du Séminaire
de Saint-Jean
par: Jean-Paul Grégoire, c.a.
par: Yves Deland, notaire
par: Jacques Laflamme, c.a.

JPG. YD. JL. / mm.
Copie au Canada Français.

# Séance progressive au . . .

(suite de la page 3)

sistant au sergent détective Roland Poissant.

Le sergent Maurice Filion ira suivre un cours d'entrainement à l'école provinciale, à Montréal, du 14 septembre au 6 novembre. Le coût du cours est de $175.

L'échevin Lorrain a enregistré sa dissidence sur l'envoi du sergent Filion pour suivre un cours parce que, dit-il, le directeur de police devrait être capable de montrer à ses hommes".

Le service des achats demandera des soumissions pour l'habillement des agents pour l'automne.

Des soumissions seront demandées pour l'échange d'une voiture 1963 en usage au Service de la Police.

BOUL. ST-JOSEPH

Des réparations seront faites sur le boulevard St-Joseph, depuis la rue Champlain jusqu'à la rue Grégoire, suivant le programme d'amélioration routière de la Cité.

DIVERS

M. le Maire et le Greffier sont autorisés à signer les contrats avec Desourdy Construction et Brault & Théberge, re: contrats "A", "B" et "C".

L'ingénieur Bernard est autorisé à faire effectuer des réparations à l'aéroport pour un montant de $2,475.

La maison Zenith projette de construire une épicerie rue Frontenac entre les rues Mercier et Laurier. Elle pourra procéder même si l'espace de stationnement n'est pas prévu parce que le permis lui a été accordé le 11 mai et le nouveau règlement prévoyant cet espace de stationnement a été adopté le 18 mai.

UNION DES MUNICIPALITÉS

Des résolutions seront présentées par la Cité au Congrès de l'Union des Municipalités qui se tiendra à Québec du 22 au 25 septembre.

L'échevin Jacques Beauregard suggère plus de latitude aux municipalités pour faire appliquer un règlement qui obligera à entretenir plus adéquatement certains terrains dans les limites d'une ville.

L'échevin Choquette demande que la Cité appuie le projet d'une école de police municipale sur le plan provincial.

L'échevin Roy suggère de demander à l'exécutif de l'Union de nommer "Région de St-Jean" les municipalités qui se trouvent au sud de Chambly et que cette région ait droit à un représentant sur l'exécutif.

POMPIERS EN UNION

L'échevin Lorrain s'est élevé contre le projet d'une convention de travail pour les trois pompiers permanents. Il trouve que ça n'a pas d'allure et que le Conseil devrait ignorer leur demande.

CORRESPONDANCE

La Compagnie Pacifique Canadien accepte de louer à la Cité de Saint-Jean une lisière de terrain sur la rue Foch entre les rues Champlain et Jacques-Cartier pour fin de stationnement. Les documents nécessaires seront transmis sous peu par la dite Compagnie.

La Commission de Relations Ouvrières de la province de Québec transmet avec sa lettre du 31 juillet 1964, un certificat de reconnaissance syndicale à l'égard du groupe des "Employés du Service d'incendie, excepté le directeur et les pompiers volontaires".

La Commission des Accidents du Travail de Québec fait connaître la décision prise concernant le cas du pompier Jean-Claude Lefebvre, blessé lors d'un incendie. Un montant de $21.33 par mois sera versé à M. Lefebvre du 9 décembre 1963 au 28 février 1964, et à ce moment prendra place une revision.

L'Association des Pompiers de St-Jean, demande une entrevue pour discuter les diverses clauses de la convention collective à intervenir entre la Cité et les employés du Service d'Incendie.

Le Ministère de l'Education fait savoir, par une lettre du 27 août que le territoire récemment détaché de la Municipalité de St-Luc pour être annexé à la Cité de St-Jean, a également été, pour fins scolaires, détaché de St-Luc, pour être annexé à la Municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice.

D'un coeur pur, aimez-vous les uns les autres sans défaillance. (Pierre 1, 22). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

► M. et Mme Robert Tétreault photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église de Marieville. Mme Tétreault (Laurainé Lavigne) est la fille de M. et Mme Aimé Lavigne de Marieville et le marié est le fils de M. et Mme Gustave Tétreault de St-Grégoire.

Photo Studio Notre-Dame

# Vol de . . .

(suite de la page 1)

Vernon Longtin, industriel bien connu de Saint-Jean. En arrêtant Comeau, les agents ont retrouvé une bonne partie du butin volé. D'après les quelques renseignements obtenus, l'individu en question n'en serait pas à ses premiers délits de ce genre. Il comparaissait en Cour du Magistrat mardi matin et sa cause fut remise à la semaine prochaine, son avocat étant retenu par les assises de Montréal.

# Construction . . .

(suite de la page 1)

formation professionnelle, devaient se rendre dans les instituts de Montréal déjà très encombrés.

Comme cela se fait toujours quand il s'agit de constructions gouvernementales des soumissions publiques ont été demandées et le contrat de la construction confié au plus bas soumissionnaire pour une somme de $1,614,-943.00.

M. Pierre Laporte se réjouit, avec toutes les familles du comté de Chambly, de ce que la Rive-Sud possèdera bientôt un Institut de technologie qui dispensera aux jeunes de la région un enseignement technique et professionnel qui fera d'eux des hommes qualifiés, des techniciens dont le Québec a tant besoin.

PRETS NIAGARA

Toujours là—
avec de l'argent . . .
pour les frais de
"RETOUR À L'ÉCOLE"
ou pour toute
autre raison valable.

$50.00 à $5,000.00

NIAGARA FINANCE COMPANY LIMITED
207, RUE RICHELIEU — SAINT-JEAN, P.Q.
S. LACROIX
Gérant des Prêts
C.P. 488
TEL. FI. 7-7523

AUBAINES-CONGELATEURS

Congélateur
ADMIRAL
16 pieds cubes
$207.50
21 pieds cubes
$227.50

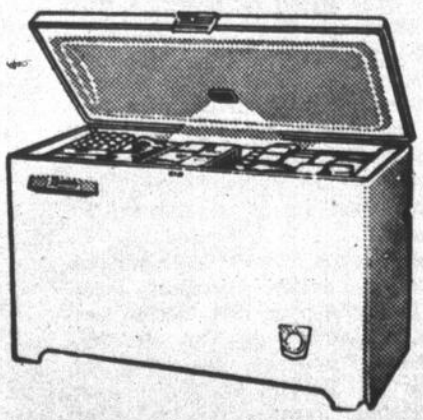

PIERRE BOURDON
378, rue Saint-Georges
Tél. 659-1391
LAPRAIRIE

# la ronde des SPORTS

**Au Club de Golf**

## A. Brossard gagne le championnat

A l'occasion de la fin de semaine de la fête du travail avait lieu le tournoi pour le championnat du club de golf de Saint-Jean. Le tournoi se jouait à raison de 18 trous par jour, pour un total de 54 trous pour les trois jours. Il y eut près de 150 golfeurs qui participèrent à ce tournoi. Alphonse Brossard s'est mérité le trophée du club en remportant le championnat avec des scores de 77, 75 et 72 pour un total de 224 brut. En deuxième avec seulement 5 coups en arrière, René Pilon qui a joué 77, 75, 77 pour 229 brut. Larry Doiron se classa troisième avec 77, 80 et 77 pour un total de 234 brut. Dans la classe "B", Marcel Renaud s'est classé premier avec des scores de 82, 85 et 84 pour lui donner un total de 251 brut. Kelly Moore se classa deuxième avec 87, 84 et 90 pour 261 brut, en troisième avec seulement deux coups en arrière, Jean-Guy L'Homme, 91 87 et 85 pour 263 brut. Dans la classe "C", D. Franko se classa premier avec 93, 91 et 91 pour un total de 275 brut; il était suivi de J. Gosselin avec 94, 92 et 96 pour 282 brut.

Ken McHugh a joué les meilleurs 9 trous du tournoi, soit le joli score de 34. — René "Coke" Ménard va pouvoir enfin goûter à son produit, car il a gagné 3 caisses de Coca-Cola, c'est-à-dire, une caisse à chaque ronde du tournoi. Ces caisses de Coke sont données par Les Breuvages Ménard Inc. à tout joueur qui a réussit à rouler un coup sous la normale au trou No 3.

Si les grandes routes ont des automobilistes qui aiment à couper, les terrains de golf ont eux aussi des coupeurs. Lundi après-midi, lorsque le terrain était rempli à capacité André, Paul, Domina et Etienne qui s'étaient loué des voitures électriques, s'amusant à louvoyer d'un trou à l'autre pour couper les joueurs car parait-il qu'ils voulaient finir de bonne heure pour jouer le 19e trou plus longtemps.

C'est dimanche le 13 septembre sur le magnifique parcours du club de Saint-Jean, que va se tenir le tournoi provincial mixte de golf. Ce tournoi est organisé par Coco-Cola Ltée, et mercredi le 16 septembre va avoir lieu le tournoi du Club des Trente de Emile De-Repentigny.

**Ligue Commerciale d'Iberville**

## Le Taverne Maurice passe à la finale

**Le Taverne Maurice tentera les "sept bouillons" après avoir facilement éliminé le Restaurant Chez Mickey dans la série semi-finale "A" de la ligue Commerciale de fastball d'Iberville. Cette expression signifie sept victoires consécutives sans défaite durant les séries de détail du circuit Léopold Dugas, pour répéter l'exploit de Gilles Daneau et du Texaco l'an dernier.**

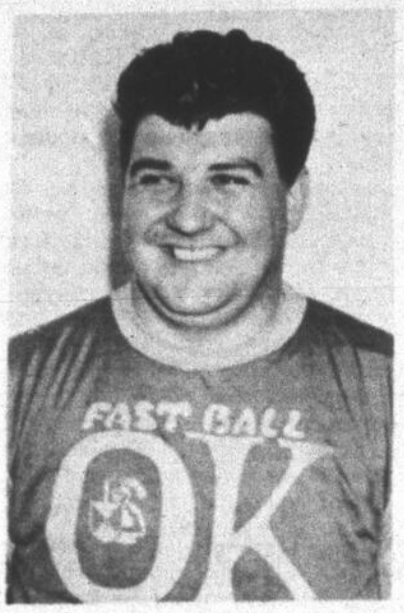


MARCEL DUCLOS

Les champions de la saison régulière attendent alors l'issue de la série Bruck-Texaco pour connaitre son adversaire de la finale qui débuterait éventuellement dès lundi à la Palestre Sportive.

Les protégés de Ronald Hamel et Maurice Pétrin furent puissants à tous les départements avec Jacques Davignon, Gaston Dupré, A. Laberge, Yvan Roman, Jos Meunier et le joueur le plus amélioré, Denis Breton. Le lanceur Laurent Lacroix fut en évidence la saison durant et Yvan Rathé le seconde admirablement sur les derniers milles.

Leurs adversaires, qui étaient destinés à leur offrir une lutte contestée, n'ont pu combler la perte du blessé André Petit dans un moment si opportun mais le gérant Babe Stébenne se félicite d'avoir conservé l'appui de ses coéquipiers jusqu'au bout.

**SERIE CONTESTEE**

Le sort de la série "B" se dé roule cette semaine alors que l Texaco de Réal Goyette et Fe nand Drouin affiche sa meilleu tenue de la saison; les détenteu du deuxième rang possèdent u avantage de deux victoires cont une défaite au début de la semai ne, après avoir brisé l'égalité dan une victoire de 8-6 mercredi der nier. La force offensive des favori de cette série, s'affirme plus qu jamais avec les Réal Goyette, De nis et Gilles Rémillard, Gérar Crevier, Paul Benoit et Marc Duclos.

Dans le camp du Bruck du gé rant Emile Langevin, un excellen noyau formé autour de Paul Pélo quin, Denis Huard, Jacques Thi bodeau, Claude Perreault, Boivi et Bilodeau a transformé un ré compétiteur de l'heure. Le vain queur de cette série ne l'aura pa volée.

## Tournoi de tir O'Keefe

Dimanche le 13 septembre, aura lieu le tournoi de tir aux pigeons d'argile au club Beagle Richelieu à Iberville. Le tournoi sera sou l'organisation du champion du club, Lucien Leduc et Germain Boucher. Ce tournoi est une gracieuseté de M. Jean Pepin, agent O'Keefe. Trois magnifiques trophées seront donnés pour classe A B et C et plusieurs autres prix.

Donc, amateurs de tir et chasseurs c'est le temps de venir vous pratiquer avant l'ouverture de la chasse aux canards car c'est le dernier tir aux pigeons avant l'ouverture. Dites-le à vos amis. Le tournoi débutera à 10 h. précises et les entrées fermeront à 3 h. Arrivez à bonne heure s.v.p.

**Association Chasse et Pêche**

## Tournoi de championnat de tir pour les sportifs locaux, le 13

Voilà un événement qui tombe à point! Juste à la toute veille de l'ouverture de la saison de chasse. Ce premier tournoi de tir strictement réservé pour les sportsmen locaux se déroulera au champ de tir de l'Association, dimanche le 13 septembre prochain à compter de 1 h. p.m. et ce, beau temps ou mauvais temps, comme il se doit.

Ce tournoi sera ouvert à tous les tireurs résidents de Saint-Jean, Iberville et les environs immédiats, ainsi qu'à tous les membres de l'Association Chasse et Pêche St-Jean Iberville Inc. Une initiative du président du Comité de Chasse, le sympathique sportman Jean-Ls Landry, ce tournoi est appelé à connaitre un énorme succès. Tous les vrais chasseurs verront là une occasion en or de se rapplomber à temps pour l'ouverture de la saison du canard.

**DEUX TROPHEES EN JEU**

Le trophée de la Classe Novice, offert par la Cité de Saint-Jean, sera disputé par tous les tireurs qui n'ont jamais été enregistrés lors d'un tournoi régulier de QP TA. Ce magnifique trophée qui existe depuis 1952 sera décerné au gagnant des 50 pigeons simples. Ce même trophée était détenu en 1963 par Yves M. Lymburner, publiciste de l'Association.

Le second trophée en jeu sera le trophée John Collins que se méritera le nouveau champion pour les 50 coups doubles. Le gagnant se verra remettre en plus de ce remarquable trophée, une très belle plaquette souvenir, don de M. P. D. Gosselin, représentant local pour John Collins et président de l'Association Chasse et Pêche Saint-Jean-Iberville Inc. La compétition pour les 50 coups doubles sera ouverte à tous, sans exception. On prévoit pour cette compétition une lutte acharnée et colorée.

Les francs tireurs bien connus Bernard Landry, champion local de la QPTA pour 1964, Lucien Leduc, champion de l'an dernier, Germain Boucher, champion du Club de Beagle Richelieu, Dan Piccionni, Jacques Choquette et Onil Bachand sont parmi les favoris de l'heure pour se remporter les grands honneurs. Il est aussi rumeur d'un retour possible du fantastique Marc Roy, un jeune tireur qui pourrait tout balayer. A vrai dire, se sera un événement à ne pas manquer, où tout vrai chasseur se plaira en bonne compagnie à se préparer la touche pour la saison de chasse toute proche.

Rappelons qu'à cette occasion, il n'y aura aucun frais d'inscription et les taux pour le tir seront les mêmes que d'habitude. Donc, à dimanche au champ de tir à 1 h. p.m. Montez la rue St-Jacques, prenez la route 36 en direction de Napierville. C'est à un mille de Saint-Jean. Impossible de le manquer.

YVES LYMBURNER, pub.

## Tournoi de pêche O'Keefe

Lundi dernier, 7 septembre, avait lieu le tournoi de pêche O'Keefe pour les membres de l'Association Athlétique de la Hart Battery division E.S.B. Ce tournoi eut lieu à St-Paul Ile aux Noix chez M. J. Gosselin. Le tournoi était sous l'organisation du président de l'Association, M. Lucien Leduc et était une gracieuseté de M. Jean Pépin, agent O'Keefe.

Plusieurs prix furent donnés aux concurrents présents au tournoi de pêche tels que canne à pêche à truite, plusieurs sacs de couchage, etc. ainsi qu'une chaise berçante tirée parmi les membres, gracieuseté de M. Léopold Dugas épicier à Iberville.

**LISTE DES GAGNANTS**

BROCHET

Gilles Roy 11 lbs ¾; Georges-Aimé Lagacé, 2 lbs 8 on.; Michel Senesac, 2 lbs 2 on.; Léo Luduc, 1 lb 7 on.

PERCHAUDE

Yvon Génier, 9 on.; Réal Fournier, 7 on.; Marcel Savard, 6 onc.; André Ménard, 6 on.

ACHIGAN VERT

Yvon Génier, 3 lbs 10 on.

PLUS PESANT DE POISSONS

Yvon Génier, 39 lbs.

PRIX DE PRESENCE

Yvon Génier, André Ménard, Roger Benjamin, Charles Guillet.

Le président de l'Association Athlétique de la Hart Battery tient à remercier M. Jean Pépin, agent O'Keefe, ainsi que M. Léopold Dugas, épicier à Iberville.

## Les As d'Iberville réduits à chances égales

Le sort en est décidé après la joute décisive de mardi dernier à Rouse's Point, entre les As d'Iberville et le club de l'endroit, pour l'issue de la série semi-finale de la ligue de fastball Internationale.

Les protégés du gérant Jacques Galipeau et du capitaine Gaston Dupré ont fait la pluie et le beau temps au cours d'une saison fructueuse avant ce "dead end". Et au moment où ces lignes sont écrites, les amateurs connaissent les adversaires des Jets de Saint-Jean en vue de la finale du circuit Babe Stébenne.

Dans la lutte qui vient de se terminer, les As furent un club imprévisible à l'étranger, en privant les habitués de la Palestre Sportive de leurs meilleures performances. C'est en effet à Rouse's Point que les nôtres ont donné leur meilleur rendement et la joute de mardi était peut-être du groupe, même en dépit de l'absence d'André Petit et de Bill Jones. Celui-ci nous quittait en fin de semaine étant transféré à la base RCAF de Moose Jaw, Sask.; Bill fut l'objet d'une fête intime d'adieu de ses coéquipiers, après la joute de jeudi dernier.

**DEUX DEFAITES**

Iberville menait deux victoires à zéro avant le ralliement des américains et notre première défaite de 2-1 en huit manches là-bas, n'a jamais été si près de la victoire. Chaque adversaire frappa trois hits aux dépens de Jacques Godin et Alain Leblanc; Yvan Huard, Jacques Galipeau et Paul Benoit frappaient en lieu sûr pour les As alors que Jacques Godin retirait huit frappeurs sur prises. Dans l'autre camp, Alain Leblanc effectuait 13 retraits et le 2e but Gooly était en évidence avec le hit vainqueur; Connelly et Larivée étaient les autres cogneurs en lieu sûr.

La quatrième rencontre, qui a déçu plusieurs partisans à la Palestre Sportive, anima une victoire de 5-1 du Rouse's Point aux dépens d'un Jacques Godin qui lançait sa 4e joute en quatre soirs consécutifs; et les erreurs jouèrent également leur rôle négatif. Le gérant Jacques Galipeau comptait l'unique point des siens avec un circuit mais Leblanc en frappa un superbe pour les visiteurs. Le réputé lanceur Richard Messier obtenait par ailleurs, quatorze retraits pour les vainqueurs.


AMATEURS DE

**COURSES DE MOTOS**

**Veuillez prendre note que les courses qui devaient avoir lieu le 13 septembre, à la piste de la Rivière Barbotte, ont dû être contremandées.**

La date de la reprise n'est pas fixée

**Volvo Canadian, la compacte qui accélère plus vite que les autres compactes de prix populaires dans chaque gamme de vitesses, qui donne plus de 30 milles au gallon et qui virtuellement indestructible, s'obtient maintenant avec une transmission automatique.**

(Ne sous-estimez jamais la force d'une femme)

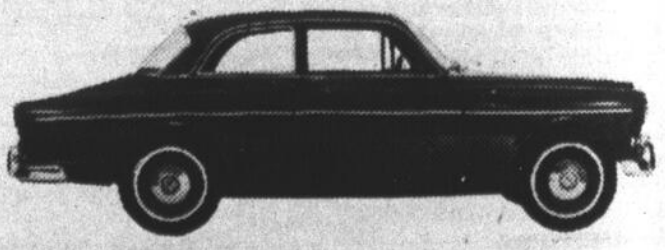

**Station Service Fina**

ROLAND THIBODEAU, prop.

475, boul. du Séminaire Saint-Jean, Qué.

Téléphone: Garage: FI. 8-3525

VOLVO

# Activités au Royaume des Quilles

La fin de saison des trois ligues estivales s'est terminée la semaine dernière.

**LIGUE DOW**

Champion du détail: Québec, avec comme capitaine Jean-Jacques Roy.

Jeanne Roy, Raymonde Daigneault, Thérèse Casavant, Jean Beaulieu, Wilfrid Brault.

Plus haute moyenne:
Lionel Beauchesne .. .. .. .. 150
Claudette Labrie .. .. .. .. 124
Plus haut triple
Normand Ladouceur .. .. .. 522
Rose-Anna Fortin .. .. .. 451
Plus haut simple
Louis Lavoie .. .. .. .. .. 214
Pauline Couture .. .. .. .. 197

Et un cadeau-souvenir à tous les joueurs n'ayant pas eu de trophée.

Président: Normand Ladouceur, vice-président: Lucien Leduc; secrétaire-trésorière: Jeannine Gadoury.

**LIGUE LABATT**

Championnat du détail: Moreau avec comme capitaine Bernard Moreau.

Denise Gadoury, Jeanne Lévesque, Lise Pomerleau, Charles Pomerleau, Serge Lamarre.

Plus haute moyenne
Jos Charest .. .. .. .. .. 160
Jeanne Lévesque .. .. .. .. 139
Plus haut triple
Jean-Guy Aubé .. .. .. .. 563
Pauline Couture .. .. .. .. 516
Plus haut simple
André Boudrias .. .. .. .. 218
Yvette Dubreuil .. .. .. .. 196

Président: René Viau, vice-président: Maurice Gagné; secrétaire-trésorière: Jeannine Gadoury.

**LIGUE O'KEEFE**

Championnat du détail: La Réserve: Michel Mailloux, capitaine.

Andréanne St-Amand, Louise Fredette, Yvonne Gadoury, Normand Sasseville, Bernard Moreau.

Haute moyenne
Normand Sasseville .. .. .. 154
Cécile Cailyer .. .. .. .. 140

Haut triple
Marcel Vachon .. .. .. .. 569
Diane Beauchesne .. .. .. 487
Plus haut simple
Normand Ladouceur .. .. .. 214
Cécile L'Ecuyer .. .. .. .. 184
Maurice Dupéré .. .. .. .. 214

Et un souvenir à tous ceux n'ayant pas de trophée.

Président: Lionel Beauchesne; secrétaire-trés.: Jeannine Gadoury.

Pour bien finir une saison de quilles on termine par la soirée et celle-ci a eu lieu samedi dernier à la salle Alix et Dolbec pour les trois ligues et cela a été un grand succès.

Pour tous ceux qui ont un cadeau souvenir et qui n'étaient pas à la soirée peuvent le réclamer à la secrétaire, Jeannine Gadoury au Royaume des Quilles.

Bienvenue à tous ces joueurs qui veulent continuer cet hiver.

► **LES AS D'IBERVILLE** ont connu une fructueuse saison dans la ligue de fastball internationale de l'Est. Première rangée, de gauche à droite: René L'Ecuyer, Paul Benoit, Gilles Mercier, Serge Poulin, Serge Godin, Jacques Godin. Deuxième rangée: Gaston Dupré, capitaine, Deac Hendrican, Yvan Huard, Bud Green, Bill Jones, André Petit, Jacques Galipeau, gérant et Claude Stébenne, président.

# Plusieurs pêcheurs se distinguent lors de la tenue du tournoi de pêche

Dimanche dernier avait lieu le tournoi de pêche annuel de l'Association de Chasse et Pêche, à St-Paul Ile aux Noix. Plusieurs prix de présence furent décernés. Voici la liste des gagnants et le prix qu'ils se méritèrent.

1er prix: M. Denis Quintin, 124 Mercier, St-Jean: Embarcation avec moteur de 5.5 forces.

2e prix: Marcel Jolin, 206 St-Jacques, St-Jean: carabine Winchester, cal. 3030.

3e prix: Camille Masseau, St-Blaise: tente High Wall, de Woods.

4e prix: Gérard Leclair, 11 St-Joseph, Iberville: ensemble de lancer léger.

14 autres prix supplémentaires furent également accordés.

LES MEILLEURES PRISES

ACHIGAN: Antonio Aubé, 3905 Sherbrooke est, Montréal: 3 lbs.

DORE: Ferdinand Raymond, 334 Jacques-Cartier, St-Jean: 2 lbs et 15 onces.

BROCHET: Ferdinand Raymond: 11 lbs et 14 onces.

PERCHAUDE: Alfred Leblanc, 7 Galipeau, Fort-Chambly: 12 onces.

AUTRES POISSONS: Marcel Laliberté, 4640 Papineau, Montréal: 9 lbs.

Les heures de pêche étaient du lever du soleil à 5 h. de l'après-midi. La remise des prix eut lieu dimanche soir après la fermeture et la compilation des pesées.

Félicitations aux gagnants et à l'année prochaine!

# Jeune Chambre de Saint-Jean-Iberville

**CONCOURS DE PARTERRE**

La remise des trophées pour le concours de parterre et des boîtes à fleurs aura lieu le 14 septembre à l'Hôtel de Ville.

Comme on le sait à cause de la mauvaise température le concours avait été reporté au début de septembre. Plusieurs trophées vont être remis à l'Hôtel de Ville, aux gagnants. Entre autre il y aura le trophée Ferronnerie Idéale tandis qu'à Iberville il y aura le trophée Auvents Richelieu Enr. De plus on attribuera cinq mentions honorables à Saint-Jean et trois à Iberville.

**COMITÉ DE PUBLICITÉ POUR L'EXPO 1964**

Le comité de publicité pour l'exposition industrielle et commerciale a siégé pour la première fois vendredi dernier.

A la suite de cette assemblée plusieurs suggestions ont été mises à exécution. Entre autres nous essaierons d'aller à Télé-Métropole ainsi qu'à Radio-Canada.

Les intéressés à commanditer de la publicité sont priés de communiquer avec M. Michel Thibodeau, 6-4156.

**PROCHAINE ASSEMBLÉE**

La prochaine assemblée générale de la Jeune Chambre aura lieu le 30 septembre au sous-sol de l'Hôtel de Ville de Saint-Jean. Plusieurs item seront inscrits à l'ordre du jour.

► **ACHAT DES DROITS DU "BIG FOUR"** — Barry O'Brien, président de la Eastern Football Conferenos, signe le contrat cédant les droits de télévision des parties du "Big Four" à l'agence de publicité Bouchard, Champagne, Pelletier Limitée, pour les saisons 1965 et 1966, pour près d'un million de dollars. Debout, de gauche à droite, Jacques Bouchard, président et les vice-présidents Jean-Paul Champagne et Pierre Pelletier.

# LES PETITES ANNONCES

## NOS TARIFS

**Minimum 0.60 pour 20 mots. Pour plus de 20 mots, 0.03 le mot additionnel. Toute annonce doit nous parvenir avant 11 heures le mercredi avant-midi.**

## À VENDRE

### Maisons ●

UNE MAISON de 8½ pièces à Napierville, très bon état, à deux milles du village. S'adresser à Grégoire & Bourgeois, Napierville. Tél. CH. 5-3322. (AV 249)

PROPRIETE de 2 logis et 3 garages, revenu de $110 par mois, située à 226, rue Fortin, Saint-Jean. S'adresser à 71, rue St-Jacques. (AV 579)

MAISON neuve, rue Maisonneuve, paroisse St-Gérard, St-Jean, 5 appartements, brique. S'adresser à M. Rosaire Jannelle, Napierville, CH. 5-3348. (AV 917)

A NAPIERVILLE, propriété de 7 pièces, grand terrain, coût de la vie peu élevé, près de l'école. Tél. CH. 5-3291. (AV 951)

PROPRIETE de 90 x 200, finie en stucco, grand garage, petite maison d'enfants, 5 pièces, système de chauffage, chambre de bain en formica. S'adresser à 78 Des Carrières, St-Jean; tél. FI. 6-4383. (AV 1017)

COTTAGE de 4 pièces, entièrement rénovées, chaud en hiver, bain, chauffage à l'huile, eau chaude, puits d'eau douce et cristalline; situé sur un terrain de 110' x 95'; paysage face à l'eau sur chemin principal; $5,500.00; moitié comptant, balance à termes mensuels faciles, pas d'intérêt. S'adresser à tél. FI. 6-9015, Ile Ste-Thérèse. (AV 1074)

BOUCHERIE - EPICERIE, bon chiffre d'affaires. S'adresser à tél. 643-3464. (AV 1071)

BATISSE neuve, 55 x 60 pieds, couverture en asphalte, terrain 125 x 180, pourrait se transformer facilement en maison moderne, milles du village de St-Blaise. S'adresser par tél. FI. 6-5089. (AV 1096)

MAISON de 8 pièces avec grand terrain et garage double, située dans le village de Sherrington. S'adresser en fin de semaine à Mme Fabien Roy. (AV 1082)

BELLE MAISON moderne, 40 x 30, 5½ pièces, coin de rue, système air chaud, très bien construite, garage chauffé, cave 8 pieds de hauteur. Conditions à discuter. S'adresser à 64, 12e Avenue, Iberville. (AV 1085)

### Terrains ●

UN TERRAIN à vendre ou à échanger, 70' de façade par 94', sur la rue Roman à St-Jean, le 5e du chemin Richelieu. S'adresser à Grégoire et Bourgeois, Napierville. Tél. CH. 5-3322. (AV 507)

TERRAIN 83' x 93' environ, coin boulevard Plaza et Colonial, face à l'école; $1,400 comptant. S'adresser à FI. 7-3613. (AV 531)

TERRE 120 arpents, terre franche, 65 terre noire, bâtiments neufs modernes, machines aratoires, complet. Vaches à lait, quota pour Montréal. Cause mortalité. S'adresser à Mme Camille Poupart, St-Isidore, cté de Laprairie. (AV 1055)

**TERRAINS A VENDRE**
**SPECIAL POUR PARTICULIERS OU CONTRACTEURS**
Encore 10 terrains sur 40 dans nouveau développement à St-Constant entre église et école Jacques-Le Ber. S'adresser à 277 rue St-Pierre, St-Constant. Tél. 632-0762. (AV 1051)

3 terrains, rue Notre-Dame, à St-Luc. $1200.00 chacun. S'adresser à André Provencher, Longueuil, 674-0083. (AV 5646)

TERRE A ST-VALENTIN, à l'entrée du village longeant la 4e ligne, 75 arpents, sans équipement. Pour informations, s'adresser à tél. FI. 7-7758. (AV 1040)

TERRE de 85 arpents, sur côteau avec résidence. S'adresser à Mme Vitalien Poissant, St-Michel de Napierville; tél. 454-2926. (AV 1033)

TERRE de 130 arpents dont 110 pour culture et 20 avec érablière, 2 milles de la ville. Victor Rougeau, St-Remi, Nap., tél. 454-2726. (AV 1091)

### Autos - Motos ●

VOLKSWAGEN 1959-1961 et pièces usagées. S'adresser à Y. Robert, 522, rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (AV 1043)

RAMBLER 1964, Classic, série 660 automatique, presque neuf, sedan 4 portes, tout équipé, radio, lumières de recul, sièges inclinables, 2 tons, $2450.00 (particulier). Conditions faciles. Tél. FI. 6-9015. (AV 1075)

AUTOMOBILE "Pontiac" Strato-Chief 1957, 6 cylindres, 2 portes, transmission automatique. Très propre. Appeler FI. 7-1925 ou FI. 8-5772 ou FI. 8-3110. (AV 1054)

TRACTEUR "Ferguson" 20-85 en parfaite condition, batterie neuve, bons pneus. S'adresser à 111, rue Principale, Delson, après 6 hres le soir. (AV 1060)

### Divers ●

● **AUDIN AMEUBLEMENTS USAGES:**
Achetons, vendons, échangeons, poêles, réfrigérateurs, sets de cuisine, fournaises, sets de salon, sets de chambre à coucher, lits d'enfants, chaises-hautes, carrosses, moulin à laver, etc... S'adresser à 312 rue Champlain, Saint-Jean; tél. FI. 8-5490. (5695)

20 REFRIGERATEURS à lait, toutes grandeurs. S'adresser à Grégoire & Bourgeois, Napierville. Tél. CH. 5-3322. (AV 117)

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (5748)

STATION DE GAZ situé sur une grand'route, bon chiffre d'affaires. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (AV 767)

MOTEL de 20 unités avec restaurant, situé sur grand'route, gros revenus. Echange considéré. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (AV 768)

EPICERIE - BOUCHERIE, licence de bière, avec logement de 6 pièces, bon chiffre d'affaires, échange considéré. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, Saint-Jean. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (AV 765)

MAGASIN GENERAL de campagne avec logement de 6 pièces, bon chiffre d'affaires, échange considéré. S'adresser à: Les Immeubles Guérin Enr., 244 rue Mayrand, St-Jean. Tél. FI. 7-1934 ou FI. 8-4362. (AV 766)

PETITS CHIENS de race différentes ainsi qu'un brideur. S'adresser par tél. FI. 8-5232, 29 rue St-Paul, St-Jean. (A.V. 5998)

MOTEUR "Johnson" hors-bord, 35 forces, en parfaite condition. S'adresser à tél. FI. 6-3782. (AV 730)

3 REFRIGERATEURS avec porte de côté, 12 bidons, comme neufs, 1 de 8 bidons comme neuf, avec porte de côté. S'adresser à Grégoire et Bourgeois, Napierville; tél. CH. 5-3322. (AV 508)

CANICHES "Toys" blancs et gris, pomménariens enregistrés. S'adresser à M. Hervé Senécal, 58, 3e Rue, Iberville. Tél. FI. 7-1792. (AV 790)

TOMATES pour conserve et en panier ainsi que d'autres légumes frais. S'adresser à Régis Derome, Saint-Jacques-de-Mineur. Tél. FI. 7-2936. (AV 970)

RADIO TOURNE-DISQUES "Roger Majestic", très propre et en bon état. S'adresser à 11, 8e Avenue, Iberville. (AV 977)

JUMENTS, PONEYS de différentes couleurs. Prix raisonnable. S'adresser à Denis Trudeau, Ste-Julie. Tél. 649-1169. (AV 1046)

10 VACHES venant au lait le 15 septembre. S'adresser à M. Hercule Beaudin, St-Jacques-de-Mineur. (AV 1037)

LIEUSE à blé d'Inde "McCormick Deering" en parfaite condition. S'adresser à tél. FI. 6-4916. (AV 1057)

BOITE DE CAMION frigidaire, 15 pieds de longueur, 7½ pieds de haut, 7 de largeur. S'adresser à: Robert Oligny, Bas de la Rivière, Saint-Remi; tél. 454-3106. (AV 1070)

AUBAINE:
ADOUCISSEUR domestique automatique, 30M grains, ayant coûté $450.00, vendrais $175. S'adresser à 110, rue de l'Eglise, Lacolle; tél. CH. 6-3931. (AV 1079)

POMPE électrique et réservoir seconde-main, en bonne condition. S'adresser à 110 rue de l'Eglise, Lacolle; tél. CH. 6-3931. (AV 1080)

100 CORDES DE BOIS, érable sec en bois de poêle ainsi qu'érable verte sciée en longueur désirée. S'adresser à M. Claude Lefebvre, St-Isidore, cté de Laprairie; tél. 454-2540. (AV 1086)

ETOLE DE FOURRURE en écureuil de Russie, bottillons neufs 5-6, costume tailleur noir 10-12 ans, imperméable et robes. Très propre et à très bon marché. S'adresser à 418, rue Laurier; tél. FI. 8-2380, Saint-Jean. (AV 1087)

POELE électrique Moffat 30", enveloppe bébé satin pioué rose, comme neuve. S'adresser à 281 rue Dollier, Saint-Jean; tél. FI. 7-5490. (AV 1089)

COMBINE pour arracher carottes et betteraves de table, capacité 1,000 poches par jour. Convoyeur galvanisé sur pneus, 20 pieds pour foin et grain avec moteur à gazoline, 30 boîtes à carottes et patates, capicité 1500 livres. S'adresser à Rolland Pigeon, St-Remi, Nap., tél. 454-2850. (AV 1092)

## À LOUER

### Logis ●

LOGIS de 4 pièces à 172 Collin. S'adresser à 165 Bouthillier, St-Jean, tél. FI. 7-2335. (AL 950)

LOGIS de 5½ pièces, chauffé, à 238a rue Richelieu, plein-pied, au 1er étage, possession le 1er juillet. S'adresser à M. Armand Barabé, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3755. (AL 745)

BUREAUX pour professionnel et hommes d'affaires, situés à 183 rue Richelieu, beau balcon sur la rivière. Disponible immédiatement. S'adresser à 177, rue Richelieu, St-Jean; tél. FI. 6-3830. (AL 616)

LOGIS à 228 rue Fortin, 4 pièces, réservoir à eau chaude, dans un haut. S'adresser à 71 rue St-Jacques, de 7 h. 30 p.m. à 9 h. 30 p.m. (AL 583)

LOGIS de 3 pièces, plus chambre de bain, prélarts fournis, site tranquille. S'adresser par tél. FI. 7-3739 le soir après 6 hres à FI. 7-4595. (AL 509)

LOGIS à Iberville, 5 pièces, chauffé. Pour informations, s'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean; tél. FI. 6-3614. (AL 444)

LOGEMENT comprenant chambre, cuisine, cuisinette, chambre de bain, cave, eau chaude à l'année, taxe d'eau payée par le propriétaire, $7.00 par semaine. S'adresser après 6 heures à 21 rue Moleur, apt 2; tél. FI. 8-5728. (AL 991)

LOGIS de 4 pièces, second étage, chauffé, maison neuve. S'adresser à 38, rue Montcalm, apt 3, Iberville, ou 88 rue Champlain, Saint-Jean. (AL 994)

A L'ACADIE, LOGIS de 5 pièces, eau chaude, libre le 1er octobre. S'adresser à Gérard L'Ecuyer, L'Acadie; tél. FI. 6-4093. (AL 1026)

2 GRANDES PIECES, ménage fait à neuf, éclairées, chauffées, pouvant faire cuisine. Libre immédiatement. S'adresser à 92 Cousins, Saint-Jean. Tél. FI. 6-6175. (AL 1045)

A ST-MATHIEU, à l'entrée du village, garage à louer avec ou sans outils, pour mécanique et débossage. S'adresser à M. A. Lussier, tél. MI. 3-8843. (AL 1072)

LOGIS de 2 pièces avec bain à 78, rue Mercier, Saint-Jean; $25. par mois. S'adresser à tél. FI. 8-2017. (AL 1084)

LOGIS de 5 pièces avec cave, dans Notre-Dame-Auxiliatrice, $45 par mois. S'adresser à 457 rue Laurier après 7 h. du soir. (AL 1094)

LOGIS de 2 pièces, modernes. S'adresser à 359 rue Laurier, Saint-Jean; tél. FI. 8-4091. (AL 1097)

A NAPIERVILLE:
LOGIS de 4 pièces, 287 rue St-Jacques. S'adresser à M. Fernand Coache, 261 rue St-Jacques, St-Jean. (AL 1090)

### Chambres ●

GRANDE CHAMBRE au centre de la ville, eau chaude, téléphone. S'adresser à 207 rue Jacques-Cartier, Saint-Jean. (AL 690)

A LOUER: Chambres très pratiques pour dames et messieurs à leur retraite. — Petits poêles électriques, service de réfrigérateur, eau chaude et froide, meublées confortablement. Différentes dimensions incluant un unité de deux pièces. Prix raisonnables à la semaine ou au mois. Ambiance tranquille, gaie et propre. S'adresser à 39, rue St-Paul, St-Jean; tél. FI. 8-5513. (5784)

A VARENNES:
CHAMBRE, $30. par mois, personne honnête. S'adresser après 6 h. à tél. 652-9105 ou à 117 rue Ste-Anne. (AL 1088)

CHAMBRE et pension, près de l'église et service d'autobus à la porte. S'adresser à 26, 2e Avenue, Iberville. Tél. FI. 7-1144. (AL 1005)

A ST-REMI, CHAMBRE meublée, eau chaude et d'autres commodités. S'adresser à 116 rue St-André, St-Remi. (AL 1066)

## DIVERS

J.-L. HOULE, PEDICURE, sera à l'hôtel St-Jean, les 9-10 septembre 1964 pour les cors, durillons, ongles épais et incarnés. Pour rendez-vous à l'hôtel Saint-Jean, tél. FI. 6-6886. (D 5737)

● **Pour toute TRANSACTION IMMOBILIERE,** consultez
FERNAND GUERIN ENR.
courtier en immeubles, 518, rue Lalement, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (5663)

MADAME: Pour réparations de machines à coudre, laveuses ou pièces à rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 96, rue Grégoire, Saint-Jean; tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et vente d'accessoires. (5740)

**Pour réparations de matelas** à ressorts ou matelas faits commande, s'adresser à Co Robert, Mont St-Grégoire, tél. 6-3415; rés. FI. 6-9208. (3

**REAL BEAUDIN**
**226 St-Alexandre, Napierville**
**Tél. CH. 5-3806**
Spécialité: "Law Pitch", 235 pour couverture à faible pe
—Standard, 210 livres
—Ribbonstone et Roll-Brick
—Papier isolant 15 lbs asphal aussi 45 et 55 lbs. 1ère et qualité défiant toute concurre 13 années d'expérience dans fabrication. (D

GARDERAIS enfants à la jou à la maison. Tél. entre 9 h. midi à FI. 7-4368. (D 1

VIENDONS, ACHETONS linge u gé, très propre, pour hommes, mes et enfants, collants neufs p dames et enfants, bas de nylon couture à 25¢ la paire et p S'adresser à 68 rue Bouthil tél. FI. 6-5480. (D 1

AU STUDIO CHARMIS, 242 St-Jacques, Saint-Jean, vous t verez la solution à vos proble de poils superflus, poils follets, Une visite vous convaincra. (D 1

## ON DEMANDE

HOMMES ou FEMMES demand Voulez-vous vendre des prod de qualité WATKINS. Gérard R représentant, 100 rue Grégoire, FI. 8-5005, Saint-Jean. Haut po centage. Bienvenue à tous. (OD

DAME âgée demande femme compagnie de 50 à 60 ans, ch bre privée et pension. Petit sala en retour de légers services. E re et donner votre numéro de té phone à Mme Richard, 7964 Berri, Montréal, Qué. (OD 10

VENDEURS demandés pour vente à domicile. Nous pay 40 à 60% sans cota. Licence pa par moi-même. Ecrire ou télép nez à Gérard Roy, gérant des v tes, 100, rue Grégoire, Saint-Je Tél. FI. 8-5005. (OD 10

ON DEMANDE une servante, je ne fille avec expérience, pour jours par semaine, pour ouvra général de maison, commenç vers 9 h. S'adresser à tél. 8-2418. (OD 10

ON DEMANDE:
MECANICIEN demandé, pour réparation et le maintien de la m chinerie productive. Avec expéri ce, si possible, dans les machi à coudre et les machines pour chaussure. S'adresser à C.C.M. Cho Wood division, tél. FI. 6-9326 ou M. Stanford, C.C.M. Cho-Wood vision, 427 rue St-Jacques, St-Je (OD 10

A BOUCHERVILLE:
AIDE - MENAGERE demand pour adultes seulement, chamb privée, bonne cuisinière ayant bonnes références. S'adresser à 655-1088. (OD 10

**MÉCANICIEN DE MACHINE FIXE**
**INGÉNIEUR STATIONNAIRE**
Classe 3a ou classe 2a d'appare sous pression — chauffage à l'hu le — requis pour l'usine Dominio Rubber Company Limited, à Sain Jérôme, cté de Terrebonne.
Les bénéfices marginaux avanta geux.
Adressez-vous directement à l'em ployeur, Dominion Rubber Comp ny Limited, usine de St-Jérôm St-Jérôme, cté de Terrebonne, Qué mentionnant l'âge, classification permis détenu pour appareils s pression. (OD 107

**POUR TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES...**

# LES IMMEUBLES LAURIER ENR.

**ARSENE LEBLANC**

**COURTIER EN IMMEUBLES**

Vente — Evaluation — Administration — Placement

**330 Laurier** **Tél. FI. 8-5363** **Saint-Jean**

Membre de la Corporation des Courtiers en immeubles de la province de Québec.

# etites annonces

NDEUR LIVREUR SUR CAMION
ODUITS ALIMENTAIRES
ience requise dans la vente aux épiciers. Bilingue. Sacommission, bonî, assurance-e, fonds de pension. DEVRA DER A ST-JEAN. S'adresser ostale 216, St-Jean, Qué. (OD 1093)

E DEMANDEE pour famil-4 enfants, appareils électricongés, références exigées. sser à M. J.-P. Gourdeau, 735 ard Houde, St-Lambert; tél. 23. (OD 1081)

E SERVICE CIVIL DU CANADA
DEMANDE POUR MINISTERES DE L'ETAT
SAINT-JEAN

TELEPHONISTE

$2,370 — $3,240
issances acquises après dix fréquentation scolaire; conce du fonctionnement d'un téléphonique privé. Conce du français et de l'anrequise pour la plupart des is.
ions ainsi que formu'es de de: Commission du Service uite 1038, 1165 Bleury, Mont-. Mentionner le numéro de urs 64-M1253. Les formu'es nande sont aussi disponibles reaux de poste et à l'agence vine National de placement.

## AVIS PUBLICS

### AVIS

LDA
INCE DE QUEBEC,
RICT D'IBERVILLE.
NS LA COUR DE MAGIS-, District d'Iberville.
21,887
UTHERN CANADA POWER PANY LTD, corporation po- et incorporée ayant une d'affaires en la Cité de St-district d'Iberville,
Demanderesse
— Vs —
PRIEN LOISELLE, autrefois int-Jean, district d'Iberville,
Défendeur
st ordonné au Défendeur de araître dans le mois.
nt-Jean, ce 25 août 1964.
IBLAY &
OURT
reurs de la
nderesse.
Jean-Paul GUILLET,
Député Greffier.

### AVIS

ADA,
VINCE DE QUEBEC
UR SUPERIEURE,
STRICT D'IBERVILLE,
13,180
ONEL LAPOINTE,
demandeur,
— Vs —
ène RAYMOND,
défendeur
19e jour de septembre 1964, h. de l'avant-midi, à la résidu défendeur et saisi en cette au No 89, rue Bouthillier, Jean, district d'Iberville, sevendus par autorité de Jus-1 Dodge 1957, lic. 650-764; nion Ford 1952, 3 tonnes, lic. W-5482, 1 T.V. Emerson 23 s, 1 radio de table, 1 bureau ercial, 1 coffre-fort, 1 class tiroirs, pour argent comot dernier enchérisseur, apparau défendeur et saisi en cause.
ditions: argent comptant.
é à Saint-Jean, Qué., ce 9 ptembre 1964.
G. PEPIN, H.C.S.

PROVINCE DE QUÉBEC
MINISTÈRE DU TRAVAIL
**Avis de Modification**
*ustrie de la construction*
*St-Jean et Iberville*
norable Carrier Fortin, mi- du Travail, donne avis par résentes, conformément aux itions de la Loi de la convenollective (S.R.Q., 1941, chapi-3 et amendements), que les contractantes à la convention collective de travail relative à l'industrie de la construction dans les districts électoraux de Saint-Jean et d'Iberville, rendue obligatoire par la section "A" (plombiers, poseurs d'appareils de chauffage, tôliers) du décret numéro 784 du 21 juillet 1955 et amendements, lui ont présenté une requête à l'effet de soumettre à l'appréciation et à la décision du lieutenant-gouverneur en conseil la modification suivante audit décret:

Les taux de salaires des apprentis mécaniciens en tuyauterie et poseur d'appareils de chauffage apparaissant au paragraphe "a" de l'article III, de la section "A", seront remplacés par les suivants:

**"Apprentis mécaniciens en tuyauterie et poseurs d'appareils de chauffage:**

| | |
|---|---|
| 1ère année | $1.25 |
| 2e année | 1.35 |
| 3e année | 1.50 |
| 4e année | 1.65 |
| Compagnon junior | 1.95 |

La publication du présent avis ne rend pas obligatoires les dispositions qui y sont contenues. Seul un arrêté en conseil peut rendre obligatoires ces dispositions, avec ou sans amendement. L'arrêté en conseil ne peut entrer en vigueur avant la date de sa publication dans la **Gazette officielle de Québec.**

Durant les trente jours à compter du 29 août 1964, date de publication de cet avis dans la **Gazette officielle de Québec,** l'honorable Ministre du Travail recevra les objections, en double copie si possible, que les intéressés pourront désirer formuler.

Le Sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY
Ministère du Travail

PROVINCE OF QUEBEC
DEPARTMENT OF LABOUR
**Notice of amendment**
*Construction Industry*
*St. John and Iberville*

The Honourable Carrier Fortin, Minister of Labour, hereby gives notice, pursuant to the provisions of the Collective Agreement Act (R.S.Q., 1941, chapter 163 and amendments), that the contracting parties to the collective labour agreement relating to the construction industry in the electoral districts of St. John and Iberville, rendered obligatory by section "A" (plumbers, steamfitters, tinsmiths) of the decree number 784 of July 21, 1955 and amendments, have petitioned him to submit to the consideration and decision of the Lieutenant-Governor in Council the following amendment to the said decree:

The rates of wages of apprentice pipe mechanics and steamfitters appearing in paragraph "a" of article III of section "A", will be replaced by the following:

**"Apprentice pipe mechanics and steamfitters:**

| | |
|---|---|
| 1st year | $1.25 |
| 2nd year | 1.35 |
| 3rd year | 1.50 |
| 4th year | 1.65 |
| Junior journeyman | 1.95 |

The publication of the present notice does not render obligatory the provisions contained therein. Such provisions, with or without amendments can only be rendered obligatory by an Order in Council wich cannot come into force before the date of its publication in the **Quebec Official Gazette.**

During the thirty days following August 29, 1964, date of publication of this notice in the **Quebec Official Gazette,** the Honourable Minister of Labour will consider the objections, in duplicate if possible, which the interested parties may wish to set forth.

GERARD TREMBLAY.
Deputy Minister of Labour.
Department of Labour.

## SOUMISSIONS

COMMISSION SCOLAIRE DE LA CITE DE SAINT-JEAN

**DEMANDE DE SOUMISSIONS POUR LA DEMOLITION**
**de l'annexe**
**Saint-Jean l'Evangéliste**
**186, rue Saint-Jacques**

Messieurs les Commissaires recevront jusqu'à 5 heures p.m., mardi, le 22 septembre 1964, vos soumissions pour la démolition de l'annexe de l'Ecole Saint-Jean l'Evangéliste, 186, rue St-Jacques, actuellement désaffectée.

La Commission scolaire se réserve les deux sapins, les tableaux dans les classes et l'escalier de sauvetage à l'extérieur de la bâtisse. Le soumissionnaire reste propriétaire des autres matériaux; de plus, il aura 30 jours pour compléter la démolition de la bâtisse, la démolition du solage au complet, le remplissage de la cave, le nivelage du terrain récupéré avec de la terre prête à ensemencer et libérer le terrain de tout matériel.

Une amende de $25 par jour lui sera imposée pour chaque jour de retard, ces 30 jours expirés.

Messieurs les Commissaires ne s'engagent à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues en réponse à la présente demande.

Donnée à Saint-Jean, Qué., ce 3 septembre 1964.

ENSEMBLE LYRIQUE

# Le président Jetté remet sa démission

Je, par la présente remets officiellement et publiquement, ma démission comme président de l'Ensemble Lyrique de Saint-Jean.

Je profite de l'occasion qui m'est offerte, pour remercier tous ceux qui de près ou de loin m'ont aidé financièrement pour la remise en marche de l'Ensemble, et ce journal qui nous a soutenu par une publicité bien dirigée.

Je voudrais cependant faire une petite mise au point en ce qui a trait à une rumeur, qui circule et qui veut que j'aie occasionné une dette lors de la 8e Fantaisie musicale. Il est donc de mon devoir de dire que cette rumeur s'avère fausse, car l'organisation de la réception qui devait faire suite au spectacle, n'était pas de mon ressort, mais avait été confié à deux membres de l'Ensemble. Donc qu'on s'avise de bien s'informer avant de casser.

Je crois avoir fait mon devoir de président, et je souhaite à mon successeur de faire règner une meilleure discipline au sein des membres, car le contraire pourrait être fatal à la bonne marche de l'Ensemble, et je ne suis pas le seul à le penser.

Je me retire donc satisfait du devoir accompli, et je forme le voeu que le nouveau président ou la nouvelle présidente se dévoue autant pour l'Ensemble et qu'il ou (qu'elle) amasse autant de fonds financiers que je l'ai fait moi-même.

Encore une fois, merci pour le support accordé, et toute ma reconnaissance envers ceux qui par leur influence ou leur argent m'ont accordé leur appui.

Qu'on veuille bien prendre note, que je ne suis responsable d'aucune dette, malgré que j'ai réussi à payer la moitié de celle qui fut faite par d'autres et qu'à partir de jeudi le 10 septembre 1964 le sceau de l'Ensemble Lyrique ne sera plus en ma possession. Donc je ne serait plus responsable de toute entente qui pourrait être faite et avoir l'apposition du sceau.

Jean-Guy Jetté,
président


## A VENDRE

**Propriété de deux logis, sur le boulevard Boveri à St-Jean.**

Construction neuve, brique, système de chauffage. Conditions faciles.

S'adresser par tél. à
Fl. 6-3455



## AUBAINE

A vendre, Maison 5 pièces, système air chaud, 220 v., cave 7 pieds ½ et atelier en blocs 35 x 40, 220 v., système de chauffage, situés à 130, rue Riendeau, Iberville, le tout sur un même terrain.

S'adresser à C. Laliberté,
tél. Fl. 8-2774

► M. et Mme Pierre - André Denis photographiés à l'issue de leur mariage, célébré récemment en la chapelle St. Patrick de la paroisse St-Eugène. Mme Denis, née Pierrette Bisaillon, est la fille de M. et Mme Henri Bisaillon. Le marié est le fils de M. et Mme Roger Denis.

Crystal Photos
Reg'd., St-Jean

# Le coin de la Légion

Réponse à la question de la semaine dernière: Les provinces où la route Trans-Canada est terminée sont: Alberta, Saskatchewan, Manitoba et Ile du Prince-Edouard.

Question de cette semaine: Samuel de Champlain, navigateur et explorateur, né à Brouage, France en 1567, est décédé au Canada le 25 décembre 1635. En 1629 il fut capturé par les Anglais et transporté en Angleterre. En quelle année fut-il libéré? et quand revint-il au Canada?

La Légion Canadienne aimerait remercier bien sincèrement le Collège Militaire Royal de Saint-Jean pour l'usage du mégaphone à l'occasion du pique-nique annuel tenu en juin dernier. Ce mégaphone s'est avéré des plus utiles au succès de cette journée. Nous nous excusons pour cet oubli.

Le nouveau président pour le club Fonds Hypothécaire pour le mois d'août est le camarade Ken Campbell et le v.-président est le cde René Gosselin. Nos félicitations.

En fin de semaine, quelques membres nous ont visité. Le cde John McGuire, le Cap. Ray Doucette (de Darmouth) actuellement en congé Big Red Stephenson actuellement à Terre-Neuve, qui vint nous visiter en avion. Il nous a fait aussi grand plaisir d'acceuillir un ex-président de notre succursale, le cde Réal Sabourin, de Québec, qui nous visita quelques instants.

**CRIBBAGE**

Le tournoi de cribbage sera tenu le 13 septembre et non le 12 tel qu'annoncé la semaine dernière.

Les assemblées mensuelles recommenceront le 10 septembre à 8 h. p.m. Un prix de présence sera tiré à toutes nos assemblées à l'avenir. Le cde Bob Barry a plusieurs bonnes idées à soumettre aux membres. Soyez présents.

**BALLE-MOLLE**

Nous avons une belle équipe de gars qui veulent. La semaine dernière le cde R. Larocque glissa au 2e but et se blessa. Il demeura dans la partie tout de même et ce n'est que le lendemain après rayons-X qu'on lui dit qu'il avait une cheville et un poignet brisés. Meilleurs voeux de prompt rétablissement à ce vaillant équipier.

Le cde Ed. Butler est toujours hospitalisé à Saint-Jean, chambre 315 où il se remet lentement mais sûrement d'une récente opération.

Nous venons justement d'apprendre que le cde J. Manning est aussi hospitalisé.

**COURS DE NATATION**

Samedi prochain sera la dernière journée pour les cours de natation. Les enfants qui ont participé à ces cours toute l'année, sont invités tout particulièrement samedi prochain.

Je vous reverrai au COIN.
Dennis SPINK, publiciste

P.S. — N'oubliez pas l'assemblée le 10 septembre prochain.

# Mieux vaut céder que d'être tué

Parce que certains automobilistes agissent en étourdis, les piétons qui marchent sur le bord de la route et qui voient venir vers eux un véhicule-automobile, doivent se déplacer un peu et donner tout l'espace possible au véhicule. Des piétons et des cyclistes s'obstient à ne pas céder le chemin, sous prétexte qu'ils y ont autant droit que l'automobiliste. Le ministère des Transports et Communications du Québec rappelle qu'il ne sert à rien d'être dans son droit si l'on se fait renverser. Il vaut parfois mieux céder que d'être tué.

**Achetez de préférence chez nos annonceurs!**


**Local commercial**
**A LOUER**
Près de la Cathédrale
sous-sol
S'ADRESSER A
Tél. Fl. 6-9486



Membre de la Corporation des Courtiers en Immeubles de la province de Québec.

**Les Immeubles Richelieu Enr.**

GUY NORMAND

COURTIER EN IMMEUBLES

Vente, évaluation, administration, placement

95, rue Richelieu Fl. 7-5511 et 7-5512

L'OFFRE LA PLUS SENSATIONNELLE AU CANADA!

# Belle VAISSELLE "FEUILLES D'AUTOMNE"

À PRIX TOUT À FAIT MODIQUE

Seulement 11¢ avec chaque $5.00 d'achats

## COMMENCEZ AUJOURD'HUI!

**Motif à "Feuilles"—dix magnifiques pièces de vaisselle blanche pure rehaussée de ce joli motif à "Feuilles".**

SEULEMENT AU

DOMINION

CETTE SEMAINE > GRANDE ASSIETTE | Semaines à venir

SEMAINE PROCHAINE
PLAT À DESSERT
*Ensuite*
TASSES À CAFÉ
*Ensuite*
SOUCOUPES
*Ensuite*
ASSIETTES À PAIN
*Ensuite*
BOLS À SOUPE

ENSUITE
tout le procédé sera répété pour une deuxième fois successivement.

Fl. 6-4476
**Honoré Meunier**
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

# LE RICHELIEU

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par ABC
92

JEUDI, LE 10 SEPTEMBRE 1964 — *Deuxième section*

A Longueuil

## Centre culturel au parc Hurteau

(P.B.). — A la séance régulière de mercredi soir dernier, l'échevin Olivier Duvernay a soulevé la question d'une bibliothèque pour la cité de Longueuil. On sait que notre ville compte sur deux au trois bibliothèques paroissiales, mais malgré l'excellent travail des dirigeants de ces oeuvres, Longueuil ne peut pas prétendre être adéquatement pourvue de ce côté.

**L'HISTORIQUE**

Il y a deux ou trois ans, le projet naissait chez quelques membres de la Société Saint-Jean-Baptiste. Un sondage auprès de quelques parents révélait que partout on déplorait l'absence d'une bibliothèque, surtout qu'il fallait traverser le fleuve pour aller chercher à Montréal le matériel dont on pouvait avoir besoin pour des travaux d'envergure. Une assemblée avait été organisée sous la présidence d'un vicaire, l'abbé Bédard, assemblée à laquelle on avait invité le bibliothécaire du Collège Militaire de Saint-Jean: toutes les personnes intéressées avait été invitées. Plus de 75 personnes étaient présentes à la réunion: à l'unanimité, on constate que la Cité souffre de l'absence d'une bibliothèque. La SSJB a tout mis en oeuvre pour prouver aux autorités municipales que la majorité des contribuables favorisaient ce projet.

Un échange de communications avec le Minitère des Affaires Culturelles amène les remarques suivantes: une ville de l'importance de Longueuil devrait avoir sa bibliothèque. La ville contribue $200 aux petites bibliothèques qui font tout en leur pouvoir pour rendre service. On y déclare qu'il n'y a pas une ville de la province d'Ontario, ville dont la population atteint 10.000 habitants, qui n'a pas de bibliothèque, et qu'une ville, telle Windsor, contribue environ $4.50 per capita pour ses bibliothèques alors que notre contribution locale n'atteint même pas 1¢

Le règlement municipal consacrant la construction d'une bibliothèque a subi deux lectures favorables, une assemblée publique au sujet d'un règlement d'emprunt à cet effet a eu lieu. Mais qu'attendons-nous donc? Un emplacement.

**UN EMPLACEMENT**

Considérant tout le travail qui s'est fait depuis le début sur cette question, il importe aujourd'hui au Conseil de poser un geste positif: celui du choix d'un emplacement. A cause des diverses activités que l'on voulait combiner avec la bibliothèque, l'ensemble du projet a reçu le nom de Centre Culturel de Longueuil. Pour l'ériger, il importe de choisir un emplacement de grande valeur. Le parc Hurteau est celui qu'on mentionne le plus souvent.

Il a les avantages suivants: le terrain est à la ville, ce qui éliminerait les coûts d'expropriation il est d'accès facile. Un édifice présentant quatre façades serait érigé au centre du parc, occupant à peine le tiers de la superficie totale, ce qui laisserait intacts, les endroits de verdure qui nous sont si familiers. D'autres emplacements ont été envisagés, tel celui de la Stowell Srew qui présente un énorme avantage géographique, mais dont le coût aurait été très élevé, ou peut-être dans le futur centre-ville. Mais M. Duvernay souligne l'urgence de la question et demande qu'on consacre le choix du parc Hurteau.

**L'OPINION DU MAIRE**

M. Pratt, rappelant qu'il s'était opposé au choix de cet emplacement il y a quelques temps, déclare qu'il est aujourd'hui plus favorable à cette idée. A titre de propriétaire riverain du parc Hurteau, il est amené à déplorer l'usage qu'on fait de ce superbe emplacement à l'heure actuelle: terrain de baseball, de lutte, de boxe et piste de course pour les cyclistes, et de plus, la cachette idéale pour satisfaire ses visées sentimentales. On n'ose parler de débauche, mais que chacun s'y rende et juge par lui-même. M. Pratt est donc d'avis que l'érection d'une bibliothèque à cet endroit servirait à rehausser la valeur du parc, qui ne perdrait pas complètement son cachet. Sa conclusion est donc qu'il faut tout faire pour faciliter les jouissances de l'esprit et éliminer celles du corps au parc Hurteau.

**LA MISE EN MARCHE**

Un édifice estimé à $200.000 sera donc érigé au parc Hurteau; la Cité profitera d'octrois fédéral et provincial de l'ordre de $133.333.00. L'architecte local, Jean Grodin a été chargé de compléter les plans de l'édifice dont la construction ne devrait pas tarder.

## Nouveaux amendements au règlement de construction à Longueuil

Le règlement de la construction à Longueuil subira un nouvel amendement d'ici peu si on en juge par un règlement qui a subi sa première lecture lors de l'assemblée régulière du Conseil municipal, tenue mercredi soir dernier.

L'amendement fait partie du programme de rénovation urbaine mis de l'avant par le Conseil municipal il y a déjà plusieurs mois, et fixe à 30 pieds le minimum de hauteur des édifices compris dans une partie de la zone C-1. Ce secteur visé par le nouveau règlement est déterminé comme suit: l'arrière-ligne des lots ayant front sur le côté nord-ouest de l'avenue St-Charles, au nord-est, la ligne médiane du Chemin Chambly, au sud-est, la ligne médiane de la rue Ste-Elizabeth. Le côté sud-ouest sera limité, en partie, par l'arrière-ligne des lots situés sur le côté sud-ouest de l'avenue St-Jean et, en partie également, par la ligne médiane de l'avenue St-Sylvestre.

Le projet soumis mercredi soir dernier prévoit que les bâtiments non résidentiels ne pourront avoir moins de 30 pieds de hauteur. Comme il a été signalé plus haut, cet amendement au règlement de la construction à Longueuil fait partie d'un vaste programme d'ensemble de rénovation urbaine. Son but est de donner une plus grande uniformisation à cette zone commerciale C-1.

Dans cette même ligne d'idée, le Conseil a aussi adopté en première lecture un autre règlement visant, cette fois, le stationnement dans les zones commerciales. Il a pour but de limiter, en autant que possible, le stationnement hors-rue dans les zones commerciales. Et à cette fin, la Cité exigera que le propriétaire de tout nouveau bâtiment commercial comportant une superficie de plancher de 6000 pieds carrés ou plus, fournisse et maintienne en service des unités de stationnement pour l'usage des occupants de ce bâtiment. On devra alors prévoir une unité de stationnement par 1000 pieds carrés de plancher ou fraction dépassant 500 pieds carrés. Il est prévu que les aires de stationnement pourront être aménagées à l'intérieur des bâtiments. A l'extérieur, elle devront être aménagées sur un lot adjacent appartenant au propriétaire de l'édifice, ou encore sur un lot adjacent désigné par le Conseil municipal comme parc de stationnement public et pour lequel un loyer sera chargé au propriétaire de l'édifice. Chaque unité de stationnement doit avoir au moins 200 pieds carrés de superficie.

Le propriétaire qui agrandira de 50% et plus son établissement actuel devra répondre aux mêmes exigences non seulement pour l'addition qu'il peut apporter à son édifice, mais pour le tout.

Cet autre amendement au règlement du zonage et de la construction à Longueuil ne fait que répondre aux exigences de notre ère moderne alors que la population ne se déplace plus qu'en automobiles et que l'espace vital de nos cités est de plus en plus restreint. Il importe alors de facili-

(suite à la page 22)

## Au Service de la Récréation de la Cité de Jacques-Cartier

Le Service de la Récréation de Cité Jacques-Cartier sur la Rive-Sud est actuellement en grande préparation en vue de la prochaine saison d'activités tant dans le domaine sportif, culturel et social.

Plus spécialement, le Service des sports met tout en oeuvre actuellement afin d'organiser des ligues de badminton, gouret de salle et ballon volant.

Des ligues de hockey de toutes catégories pour les jeunes et moins jeunes seront aussi au programme de la prochaine saison hivernale.

Très important: ceux qui seraient intéressés à faire partie de ces ligues organisées devront communiquer avec leur président paroissial pour s'enregistrer, ou encore prendre contact avec les membres du Service de la Récréation au 669 ouest. boul. Curé Poirier, Tél. Or. 7-9053 et demander M. Lionel Bertrand, surintendant des sports.

De nouveaux champions ont été couronnés dernièrement. En effet, le dynamique et expérimenté instructeur Sarto Dupuis a su conduire ses protégés à la victoire finale. Son équipe a battu par trois fois les puissants joueurs du Notre-Dame-de-Grâces.

Les activités culturelles et sociales devraient également débuter sous peu. Donc en résumé, un bon conseil: si vous désirez vous récréer sainement n'attendez pas, rencontrez votre conseil paroissial au plus tôt. Si vous êtes dans l'impossibilité de le faire, communiquez avec le Service de la Récréation, OR. 7-9053.

Donc ça bouge à Cité Jacques-Cartier et nul doute que la prochaine saison d'activités sera une des meilleures jamais vue.

## Longueuil modifie et diminue sa taxe de vidanges

Tous les propriétaires d'édifices munis d'un système à incinérateur dans la Cité de Longueuil jouiront cette année, 1964-1965, d'une diminution de la taxe de vidanges. C'est ce qu'a décidé le Conseil municipal lors d'une séance de sa commission permanente tenue le 31 août dernier. Ces propriétaires en effet, paieront que $4 par année par logement au lieu de $12. Toutefois, le paiement de la nouvelle taxe sera aux dépens du propriétaire de la bâtisse alors qu'auparavant la taxe de $12 était à la charge du locataire.

Cette décision du conseil découle du fait que dans les édifices munis d'incinérateurs, on n'utilise à peu près pas le service de la collecte des vidanges. La politique générale créait alors une injustice envers certains contribuables, injustice que le Conseil vient de corriger.

Il faut ajouter, d'autre part, que la réduction de la taxe de vidanges, dans le cas des logements multiples munis d'incinérateurs, ne dégarnira pas tellement les coffres de la Cité étant donné qu'on avait déjà énormément de difficultés à collecter cette taxe de la part de locataires qui, du jour au lendemain disparaissaient sans mot dire. En fait, on estime qu'on y regagnera.

**La Cie F.-R. Lefebvre Limitée**
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES

F.-R. LEFEBVRE, prés.

PROTECTION
Pour vous
Pour vos biens
Pour votre famille

Nous sommes aussi REPRÉSENTANTS de
La Soc. d'Assurances des Caisses Populaires

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean. Tél. Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep.
à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep.
à sa résidence: Fl. 8-3675

JEAN PAYETTE, sec.

# Fête à l'échevin Antonio Thibault à Jacques-Cartier, récemment

Jacques-Cartier (J.-C. R.). — Samedi soir, 29 août, un groupe d'amis se réunissaient pour fêter l'échevin Antonio Thibault qui représente le quartier No 6 à Jacques-Cartier. Le but de la réunion était de faire connaître à la population ce qu'il a fait depuis qu'il siège à l'Hôtel de Ville, c'est-à-dire de 1957 à 1960 et depuis juin 1963. Elu avec l'équipe Chamberland en 1957, il a été défait par l'équipe Rémillard en 1960 pour reprendre son poste en 1963.

Dès 1957, Thibault donnait déjà sa mesure en préconisant l'adoption d'un plan d'urbanisme pour sa ville. Il obtenait de faire homologuer des espaces pour futurs parcs; ces espaces de verdure et de bon air dont toute ville a si grand besoin. Dès 1957 encore, il insistait auprès des autorités supérieures pour que l'on construise un pont à l'est du pont Jacques-Cartier. Les esprits clairvoyants étaient d'accord que ce pont était nécessaire et voici que l'on est à construire le pont Hyppolite-Lafontaine, dont l'entrée du côté sud est dans Jacques-Cartier, malgré que les politiciens et beaucoup de journalistes continuent de parler du pont de Boucherville si bien que lors de l'inauguration des travaux, Thibault fut seul à rappeler que le pont n'aboutissait pas dans Boucherville mais dans Jacques-Cartier. "Rendons à César ce qui appartient à César", dit-il. Ses protestations n'ont pas été vaines car le pont "Boucherville" est devenu le pont Hyppolite-Lafontaine.

Puisque nous parlons pont, disons que tout le monde connait l'acuité du problème de la circulation sur le pont Jacques-Cartier à toute heure du jour mais tout particulièrement aux heures de pointe. Thibault a récemment prié les autorités de faire l'essai de prohiber le passage des camions à trois essieux (à l'exception de ceux qui travaillent pour l'Expo 67) durant les heures de pointe afin de permettre aux travailleurs d'aller et de revenir de leur travail dans un temps raisonnable.

Cette suggestion mérite d'être mise à l'essai en attendant l'ouverture du nouveau pont. L'échevin Thibault s'est aussi mis en vedette lorsque St-Lambert a tenté d'agrandir son territoire aux dépens de Jacques-Cartier en proposant d'annexer la paroisse St-Jude et la formation d'un comité qui aurait pour tâche de prévenir toute tentative d'amoindrir le territoire de sa ville. C'est ce qui a probablement fait gagner sa cause à Jacques-Cartier. C'est encore Thibault qui a proposé à ses collègues la formation d'un bureau de révision de l'évaluation de sorte que le contribuable peut au moins se faire entendre s'il se croit lésé.

Voici que le plan directeur dont il se faisait le parrain en 1957 a été déposé il y a deux semaines mais cela n'a pas été tout seul puisque le plan directeur était prêt depuis un an et on le laissait dormir. Pourquoi? Thibault ne nous l'a pas dit.

Nous ne nommerons pas les personnes présentes car la liste est longue; cependant signalons que Monsieur J.-Pierre Côté, député au Communes, a tenu à venir saluer son ami Antoine Thibault.

# Longueuil et son budget

(P.B.). — Plusieurs échevins ont exprimé l'avis que le budget municipal devrait être présenté tôt à l'automne et que le Conseil devrait adopter une nouvelle procédure. Au lieu d'étudier les listes des dépenses et projets des différents chefs de service, on propose de procéder d'un façon identique à celle employée par la ville de Montréal. Il s'agit de faire une répartition par département de l'argent disponible, en considérant les besoins nouveaux de chacun et de demander aux responsables de conformer leurs dépenses à ce montant (avec une réserve de 10%).

Deux écoles de pensée se sont affrontées sur cette question. MM. Duvernay et Blier ont soutenu que cette nouvelle façon de procéder serait plus conforme à la logique et à la façon employée dans le commerce. M. Gagnon, le gérant, défend la façon actuelle de procéder qui veut que les chefs de service présentent au Conseil une liste de leurs besoins: le Conseil pouvait couper et couper, mais il n'était pas totalement maitre des dépenses faites par la ville.

Rappelant la rapidité de l'adoption du budget de la ville de Montréal, et la façon de procéder de cette dernière, l'échevin Blier fait ressortir que la ville de Longueuil reprendra le contrôle de ses dépenses et éviterait la tentation aux chefs de service de se procurer des choses inutiles. Nous en avons l'exemple au service des incendies depuis quelques années: annuellement on réclamait l'achat de boyaux alors qu'on n'utilisait pas ceux déjà achetés; l'achat d'une automobile équipée d'un radio pour le service des incendies; le remplacement des pompiers volontaires par des réguliers, malgré l'absence presque totale des incendies à Longueuil: aux dernières nouvelles, les pompiers, à compter du 31 décembre, ne feront plus le ménage à l'Hôtel de Ville: ils seront en vacances payées.

Non, il est temps de contrôler les dépenses. Le Conseil doit prendre l'affaire en main et apprendre aux chefs de service à vivre selon un budget raisonnable.

LONGUEUIL

# L'usage du referendum

(P. B.) — Profitant du droit de s'adresser au public, au cours de la dernière séance du Conseil, M. Paul Pratt, maire de Longueuil, commentant une opinion de M. Paul Martel président de la Chambre de Commerce, déclare que le referendum est une valve de sécurité à l'usage des citoyens, dans les cas de dépenses inutiles, ou de projets dangereux de nos administrateurs. Sous cet aspect, le referendum est une excellente chose: il permet aux propriétaires de garder un oeil sur leur portefeuille.

L'échevin Jean-Paul Beaulieu soutient pour sa part que le referendum est devenu l'outil de cabalieurs pour bloquer les projets de la Cité. Déplorant la fréquence des referendums (ce qui reste à prouver) M. Beaulieu que l'on sait attaché à la cause de M. J.-P. Auclair, déplore qu'une clique cherche à bloquer le règlement de zonage de la Stowell Screw, et il promet de travailler au passage du fameux règlement pour doter ce quartier résidentiel à maisons unifamiliales, de maisons d'appartements (c'est ici qu'un referendum peut être utile).

Plusieurs échevins croient que le fait de leur élection leur consacre un pouvoir d'impartialité et d'infaillibilité et qu'en conséquence, les citoyens devraient s'en remettre à eux aveuglément. Messieurs, non! Nous admettons votre élection (car entre deux maux, les propriétaires ont choisi les moindres, vous), mais nous vous contestons le droit à l'infaillibilité. Ceux qui craignent les referendums, craignent de voir mises à jour certaines machinations politiques: le bon sens des gens ne rejettera pas un projet raisonnable.

Le referendum, si peu souvent employé, demeure une sécurité. Quelquefois, nos élus pourraient oublier leurs belles promesses du temps d'élection, pour supporter un projet qui est contre l'intérêt général. L'électeur doit rester alerte d'une élection à l'autre. — Souffrez messieurs, qu'on ne s'en remette pas complètement à vous. Souffrez messieurs, qu'on vous refuse l'infaillibilité. Souffrez messieurs de n'être pas seuls à veiller aux intérêts de la municipalité: c'est le droit de tout le monde.

# Nouveaux . . .

(suite de la page 21)

ter la circulation et le stationnement des véhicules particulièrement dans les zones commerciales, tout en sauvant le plus d'espace possible. C'est ce que se propose d'accomplir le Conseil en adoptant ce règlement qui devrait subir sa deuxième lecture lors de la prochaine assemblée régulière qui aura lieu le 16 septembre.


## Confiez-nous vos travaux d'impression

VIENT DE PARAITRE

# Bréviaire en français

conforme à l'Office romain
du R.P. ROGUET, Directeur du Centre de Pastorale Liturgique

*Psaumes et autres textes scripturaires dans la traduction de la Bible de Jérusalem*

1 volume, 2000 pages, en noir et rouge, sur papier bible, format 4½ pouces x 7 pouces

**BULLETIN DE COMMANDE**

La Librairie du Richelieu
170, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, Qué.

**BREVIAIRE EN FRANÇAIS**
**du R.P. ROGUET**

Veuillez livrer à:

Nom: .....

Adresse: .....

.....

.....

| | |
|---|---|
| ☐ Reliure pégamoid noir, tranche rouge | $22.00 |
| ☐ Reliure chagrin havane, tranche gris-bleu | $29.00 |
| ☐ Reliure chagrin noir, tranche rouge sous or | $32.50 |
| ☐ Liseuse assortie en chagrin avec fermeture à glissière | $10.60 |

**MOINS: Escompte de 20%**

Placez immédiatement votre commande
à la Librairie du Richelieu

POUR UNE CHARITÉ
PLUS UNIVERSELLE QUE JAMAIS,
EN CETTE ANNÉE DE CONCILE,
RÉPONDONS GÉNÉREUSEMENT
À L'APPEL DU SAINT-PÈRE

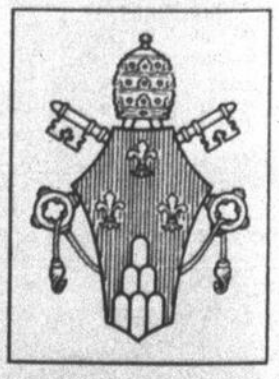

La collecte 1964 pour les Charités Papales et les Oeuvres de l'Episcopat se tiendra dans toutes les églises du Canada

DU 13 AU 20 SEPTEMBRE

# A Boucherville

# De très près... d'assez loin...

● par Rollande NADEAU

## Réunion du Conseil municipal

Mardi le 1er septembre avait lieu l'assemblée régulière du Conseil municipal. Une soirée fort longue à cause des nombreux projets de loi mis à l'étude mais où pourtant n'était pas absent l'élément surprise...

### Démission de M. René Caron

Au grand étonnement de tout le monde, M. René Caron, échevin au siège No 5, annonce dans une lettre adressée au Conseil, sa décision irrévocable de mettre un terme à ses fonctions politiques.

"Compte tenu des activités professionnelles des autres membres du Conseil, les assemblées publiques ne peuvent avoir lieu que les mardis. Personnellement je viens d'accepter une série d'une demi-heure pour la télévision et le filmage se fait le mardi et pour toute l'année qui vient. Je me vois donc forcé de démissionner".

▶ **M. RENÉ CARON, échevin au siège No 5 faisait partie de notre Conseil municipal depuis 5 ans. Sa démission a causé beaucoup de surprise et de regrets chez les gens de Boucherville.**

"J'ai fait partie de l'administration municipale pendant cinq ans et j'y ai puisé une expérience humaine très riche. Je garde un excellent souvenir de cette période de vie politique; j'ai toujours eu en très grande estime les intérêts de mes concitoyens et c'est avec plaisir que je me suis dépensé pour eux.

"Je remercie tous ceux qui m'ont accordé leur confiance et qui m'ont témoigné de l'amitié; j'ai certes dû commettre des erreurs et je m'en excuse, mais j'ai toujours agi avec une parfaite sincérité".

"J'espère que mon départ ne va pas précipiter une élection qui coûterait quelque $2,500 et je souhaite plutôt que le Conseil fixera son choix sur un candidat capable de rallier tous les points de vue".

**M. Langlois:** "Nous ne prenons pas de décision immédiatement; et mardi prochain nous étudierons la question très attentivement".

**M. Caron:** "Je trouve votre décision très sage et je vois que vous faites peser le bien des contribuables plus lourd que l'intérêt politique. Je vous en félicite".

### Service de transport en commun

Les autobus circulent par nos rues depuis samedi le 29 août. On nous fait cependant remarquer que cette journée-là, 24 personnes seulement se sont prévalues de ce "rapide" privilège et qu'aujourd'hui le 1er septembre, 16 l'ont fait.

Au fond, rien d'étonnant dans ces maigres résultats! Il s'agit d'un tout nouveau service et il fallait prévoir ce démarrage laborieux.

**M. Caron:** "Il me semble qu'il serait essentiel de présenter à chaque contribuable, par lettre timbrée, ce nouveau service mis à leur usage. En recevant ainsi, personnellement, un horaire-itinéraire, les gens jugeraient plus aisément des bienfaits de "leur" système de transport en commun".

"Il s'agirait évidemment d'une dépense mais que je conçois pour ma part, très utile!"

"Au fait, pourquoi pas profiter de cette occasion unique de correspondance avec les contribuables, pour en même temps leur faire connaître les plus récentes réalisations de l'administration municipale? Voilà une bonne vieille promesse électorale que nous pourrions réaliser par cette livraison postale. Ça représente à peine une heure de rédaction et pourtant ce serait énorme pour l'intérêt du public".

**Me Brûlé:** "On voudra bien se souvenir que cette réalisation du transport en commun fait suite à un voeu dûment exprimé des électeurs et que ces derniers ont donc selon toute probabilité des remarques ou suggestions intéressantes à nous communiquer. On pourrait donc prévoir dans cette lettre un court questionnaire qui permettrait à celui qui le désire, d'exprimer son opinion quant à l'itinéraire, par exemple".

**M. Phaneuf** pour sa part suggère qu'un lancement officiel ait lieu de façon à "vendre" l'idée aux gens. L'autobus pourrait donc circuler dans toutes nos rues avec M. le maire et MM. les échevins "visiblement" installés dans notre merveille et ainsi faire penser aux résidents que ce service leur est destiné; qu'il n'en tient donc qu'à eux d'en assurer l'efficacité... durable...

### Congrès des Municipalités

Ce congrès, qui semble intéresser vivement notre Conseil et auquel assisteront la plupart de nos échevins se tiendra à Québec du 22 au 25 septembre. Des conférenciers invités y parleront d'aménagement urbain, de regroupement sur le plan régional et de toutes les questions touchant l'administration municipale.

Les citoyens intéressés à consulter la documentation sur les divers sujets traités pourront le faire et pour ce ils sont les bienvenus à l'Hôtel de Ville, comme d'ailleurs pour toute autre information.

### Mandat de 2 ou 3 ans?

M. Rosario Therrien donne quelques précisions quant à la durée du terme du maire et des échevins.

"Selon la proposition No 397 adoptée le 30 décembre 1963, la durée de ce terme, de deux ans qu'elle était, était portée à trois ans.

"L'article de loi No 173a dit par ailleurs que le règlement pour être en vigueur doit avoir été rendu valide avant les élections. On sait que les élections ont eu lieu le 3 février 1964 et que le règlement n'a été en force que le 13 février 1964.

"La prolongation de la durée du terme ne sera donc en vigueur qu'après les prochaines élections et le mandat de notre Conseil reste encore de deux ans".

A la demande de M. Langlois on procède à la lecture du dit article 173a et selon le sentiment de tous on décide de s'en remettre aux aviseurs légaux de la ville pour une étude plus approfondie de la question.

### Président permanent de Comité ou de Commission

Me Brûlé s'inscrit en faux contre ces titres de président permanent de comité — proposition faite le 15 août, en l'absence de Me J. Brûlé, de la distribution des tâches entre les membres du Conseil —.

Voici comment cette répartition s'était faite:

Lamoureux: Police, pompiers, voirie.

Chicoine: Urbanisme, parc industriel.

Lalonde: Loisirs.

Brûlé: Hygiène, bien-être social, police, pompiers.

Caron: Parc industriel.

Jazar: Finance et parc industriel.

**M. Caron:** Appelons ça si vous le préférez une simple répartition des tâches.

**Me Brûlé** continue: "Si on voulait créer ces fonctions il fallait le faire au cours de la première séance qui a suivi les élections. Vous vous souviendrez sans doute que je l'avais mentionné à l'époque et que vous avez fait la sourde oreille alors. Il est maintenant trop tard et les présidents permanents de comités ça n'existent donc pas pour nous selon la loi. Le code, c'est une affaire sérieuse et on aurait grand tard de l'examiner avec un oeil fantaisiste".

**M. Rosario Therrien** viendra à son tour, par la lecture de l'article de loi cité, confirmer cette affirmation de Me Brûlé quant au moment défini d'élire des présidents permanents de commission.

### La pressante question de la pompe

Une fois encore il en fut question et il a été résolu d'installer deux pompes de surpression — une seule pouvant tomber en panne et priver ainsi la ville de ce service indispensable —. Ces pompes au coût de $3,114 chacune seront livrées le 10 octobre. Le retard de ce projet s'explique par le fait que, si le règlement en était hâté, l'ordre d'acheter ne l'était pas, lui.

### Terrains vacants

De nouvelles plaintes se font entendre au sujet des terrains vacants et bien vite envahis par toutes sortes de saletés. Il s'agit cette fois de résidents de la rue Antoine-Brodeur.

Le Conseil semble pratiquer une politique définie à ce sujet et il s'occupe de donner justice aux résidents lésés en faisant nettoyer, remplir ou faucher l'herbe de ces terrains.

### Affiches du Golf

M. Hétu, représentant de la Ligue demande quand on fera disparaître les dernières affiches conduisant au terrain de Golf par la Seigneurie.

**M. Langlois:** Toutes seront enlevées et ce sera non seulement plus agréable pour les habitants de ce secteur, mais beaucoup plus commode pour les golfeurs de circuler par la montée St-Bruno.

M. Hétu constate qu'il est très difficile de s'y retrouver dans la Seigneurie et il lui semble qu'un système d'affichage plus précis éliminerait des détours inutiles et guiderait plus efficacement les automobilistes.

### La Ligue et la politique

M. Therrien nous rappelle — source d'information en main — que M. le maire a 30 jours pour faire la mise en nomination du remplaçant de l'échevin Caron.

**M. R. Caron:** La Ligue pourrait très bien discuter cette question et suggérer un homme au Conseil.

**M. C. Cuerrier:** La Ligue a définitivement exclu la politique partisane de ses cadres. Il ne faut donc pas lui demander de présenter un candidat.

### Service de récréation

M. Gaétan Ste-Marie pourra, au cours d'un caucus avec le Conseil, présenter son rapport de l'été sur les activités des Terrains de jeux. On y discutera aussi d'un projet de tennis municipal.

### Nettoyage des rues

M. Cuerrier fait remarquer qu'à Laval-des-Rapides, avec une population de 15,000 habitants, on peut se permettre de posséder tout l'outillage lourd: balai, arrosoir, souffleuse, nécessaire à l'entretien des rues, sans pour autant augmenter les taxes.

—"Ne pourrions-nous pas nous aussi, posséder un tel système?"

**M. Langlois:** "Il est visible que notre service de nettoyage des rues n'est peut-être pas adéquat et qu'il lui faudrait pour l'être, plus de régularité. Quant à cette suggestion de posséder nous-mêmes l'équipement nécessaire, il faut tenir compte que la politique des villes tend plutôt à l'heure actuelle à donner les travaux en contrats. Il faudrait donc pour être bien fixé, reconsidérer la question sous ses divers angles.

### Parcs d'amusement

M. Hétu fait remarquer que les grands parcs, très bien aménagés, notamment celui qu'on projète de construire au sein du futur Centre Civique, que ces très beaux parcs sont très intéressants mais qu'il faudrait plutôt, ou aussi, prévoir d'autres parcs — de moindre envergure peut-être mais en plus grand nombre — pour tenir compte des exigences de notre contexte municipal.

—"La très grande majorité de nos enfants est âgée de 3 à 8 ans; et ces jeunes, s'ils se trouvent éloignés de ces centres récréatifs sont incapables de s'y rendre en autobus. Ils sont donc privés d'amusements publics. Ne vaudrait-il pas mieux organiser un "endroit de jeux" dans chaque arrondissement?"

Ajournement de la séance mardi le 8 septembre à 8 h.

## Assemblée de la Commission scolaire

Une assistance assez nombreuse était au rendez-vous de la Commission scolaire et tous les commissaires étaient à leur poste, exception faite, évidemment, de M. André Chantier qui a, comme on le sait, donné sa démission il y a quelques semaines.

### Services spéciaux d'orientation

**Initiative de la Régionale:**

M. Fortier, spécialiste en orientation, a été le premier à prendre la parole et ce fut pour nous présenter un service spécial d'orientation offert par la Régionale aux différentes municipalités qui le compose.

Voici en résumé, les propos tenus par M. Fortier:

"Notre service veut s'occuper de tous les enfants qui présentent des difficultés de quelque nature qu'elles soient.

"Ainsi donc, grâce au programme A.B.C. qui fait la classification des élèves selon les capacités propres de chaque enfant, notre service spécial s'occupera des enfants particulièrement doués en leur faisant suivre un programme enrichi. Aux surdoués on offrira des classes accélérées.

"Ce système de sélection permettra aux élèves particulièrement habiles, une très saine émulation. Ces groupes, du fait qu'ils n'auront pas le lourd fardeau des groupes plus lents, qu'on retrouve dans toutes les classes normales, pourront progresser non seulement avec plus de rapidité, mais avec plus d'intérêt, toujours maintenu grâce à une plus vive stimulation.

"On sait que les élèves brillants qui réussissent avec une très grande facilité au primaire se frappent bien souvent à un écueil de taille au niveau supérieur et universitaire. En effet, pour ces enfants, les premières années de scolarité s'effectuant avec une trop grande aisance, ils se sentent déroutés et incapables de fournir des efforts soutenus qu'exigent les classes supérieures. Ils éprouvent alors un réel sentiment d'impuissance et c'est faute de n'avoir pas fait une gymnastique intellectuelle propre à leurs capacités.

"On offrira aussi des classes aux enfants handicapés, soit psychologiquement soit physiquement.

"C'est à la Direction des Etudes de chaque municipalité qu'il

(suite à la page 24)

# A Boucherville

## De très près... d'assez loin...

● par Rollande NADEAU

(suite de la page 23)

appartiendra de nous présenter ces cas. Les parents et professeurs pourront eux mettre certains cas en relief et demander les consultations à notre service d'orientation qui lui, déterminera la nécessité ou non, de recourir à des classes spéciales.

"Actuellement les causes d'insuccès scolaires sont dues: 1) au manque de talent; 2) à la présence de troubles émotifs qui causent chez des sujets normaux et même surdoués une mésadaptation aux classes régulières; 3) aux différents troubles physiques.

"Nos orienteurs auront pour tâche les causes d'incapacité ou de difficulté scolaire et aussi de déceler. Il s'agira ensuite de les initier différemment au travail, de les diriger vers des classes spéciales ou de tenter de les intégrer à des classes normales après une réadaptation.

"Quant aux enfants qui éprouvent des difficultés persistantes dans une certaine matière seulement on sait bien souvent qu'il ne s'agit ni de mauvaise volonté de la part de l'élève ni d'incompétence du professeur mais soit de difficultés sensorielles ou organiques".

**M. Rousseau:** "Il est incontestable que ce système de classification offre l'avantage de constituer un dossier scolaire propre à chaque enfant. Actuellement nos élèves sont groupés ou classés sur des notes et résultats scolaires. On n'ignore pas que ces chiffres ne correspondent pas nécessairement aux capacités réelles de l'élève et que dans ce sens un tel service nous aiderait".

La Commission scolaire a donc résolu d'étudier ce système et d'en remettre la décision à plus tard.

### Démission de M. André Chartier

On fit ensuite la lecture de la lettre de démission de M. André Chartier et qui disait à peu près ceci:

"En accord avec une décision prise il y a quelques mois, je demande à la Commission scolaire d'accepter ma démission. Je n'ai pas quitté mon poste avant aujourd'hui pour satisfaire aux désirs de nombreux parents qui me demandaient de continuer à siéger, désireux qu'ils étaient de compter au sain de notre Commission des membres dévoués, compétents et intègres".

### Nouveau commissaire

M. Germain propose alors M. Gérard Tessier comme remplaçant. Il est appuyé par M. Lafontaine et personne ne fait d'opposition. Il est donc décidé d'assermenter mercredi prochain, M. G. Tessier, pédagogue de carrière comme nouveau commissaire.

► M. GÉRARD TESSIER nouveau commissaire, qui a été assermenté mardi le 8 septembre. M. Tessier est principal d'école à Montréal et il est diplômé en orientation professionnelle.

### Désaccord des parents

Un groupe de parents a ensuite manifesté sa réprobation ou plutôt son inquiétude au sujet de cette politique nouvellement établie par la Commission scolaire Régionale et qui enverrait nos étudiants du secondaire à Varennes.

—"Vous comprenez, M. Savaria, nous sommes dans l'incertitude quant à cette nouvelle décision et malgré nos questions répétées nous n'avons pas obtenu de réponses satisfaisantes auprès des autorités de la Régionale. Nous espérons que vous allez, vous, nous donner plus d'explications.

Nous savons que Boucherville loue des classes pour les élèves de l'extérieur. Il nous semblerait à nous beaucoup plus logique de destiner ces locaux libres à nos enfants plutôt que de les expédier à Varennes".

**M. Savaria:** "Nous ignorons à peu près tout de cette question qui relève uniquement de la Régionale. Nous savons seulement qu'il y aura des 9e scientifiques à Boucherville et des 9e générales à Varennes; tout ça dans le but très avantageux à plusieurs titres de grouper les mêmes degrés et les mêmes options".

**M. Germain:** "Il reste cependant que les parents concernés ont le droit d'être renseignés et que s'ils se présentent plusieurs à la réunion de la Commission scolaire Régionale et qu'ils réclament un dialogue ils auront certes des renseignements précis".

Une mère de famille s'inquiète ensuite de cette rumeur qui voudrait que les heures de cours pour certaines classes soient de 3 à 9 hres le soir.

**M. Savaria:** "J'ai aussi entendu cette affirmation et elle s'explique par le manque d'espace et le grand nombre d'élèves. Ce sont les 12e scientifiques et quelques 11e qui suivraient cet horaire nouveau. Cette situation serait évidemment temporaire et il est entendu que les mêmes services d'autobus et de cafétéria continueraient d'être dispensés.

### Discussion concernant les travaux de construction

M. l'architecte Gagnon trouve assez singulier que les soi-disant irrégularités de construction soient aussi largement jetées en pâture devant le public.

—"Cette attitude s'explique difficilement quand on sait qu'il faut être initié aux travaux souvent complexes de la construction pour bien saisir l'exacte signification des faits exposés".

"On arrive ainsi en soulignant ces pseudos-erreurs et quelquefois des erreurs véritables à semer inutilement le doute et la suspicion dans l'esprit des gens. Le pas est bien vite franchi ensuite du doute à l'exagération et à la dénaturation des faits. Il se crée forcément alors un climat de tension qui n'est guère propice à la collaboration".

**M. Lamothe:** "Nous sommes de bonne foi et désireux dans l'intérêt politique et dans le nôtre aussi à présenter le travail le plus parfait possible. Notre bonne volonté et notre ambition de bien faire ne nous empêchent pourtant pas d'être exempts d'erreurs. Il doit être assez évident dans votre esprit que nous ne recherchons pas certains vices de constructions et ceux qui se produisent doivent être mis au compte de la nature humaine et des gens qui pensent les systèmes et de ceux qui les exécutent. Ces erreurs non seulement ne sont pas voulues mais nous n'avons qu'une seule attitude: celle de les réparer et de donner chaque fois le rendement maximum. Il y va et du bien commun et de notre intégrité: ne l'oubliez pas!"

**M. Gagnon:** "Si on considère les situations avec un esprit favorablement ou justement disposé il est entendu qu'alors et qu'alors seulement une collaboration efficace pourra s'établir.

"Il est normal que le rôle des commissaires soit de surveiller consciencieusement les travaux de construction mais s'ils désirent poser un geste vraiment positif ils doivent d'abord faire part de leurs observations et recommandations aux gens directement concernés. Avec un dialogue ouvert et adulte les griefs respectifs pourront être exposés et les faits prendront ainsi une toute autre signification. Voilà qui me semble une collaboration dynamique et susceptible de résultats concrets.

"Quant aux questions de fenêtres, de boites à rideaux ou de coulage de béton nous n'avons rien à cacher, nous sommes conscients des faits mais nous voulons nous en entretenir avec la Commission scolaire et avec elle seule d'abord".

**M. Cuerrier:** Le représentant de la Ligue attache lui aussi énormément d'importance au dialogue ouvert et aux échanges de vues entre l'organisme qu'il représente et la Commission scolaire. Il souhaite donc un rendez-vous où la ligne de conduite de chacun pourrait être située et il se dit convaincu que la connaissance de l'autre sous un éclairage véritable amènerait un climat propice à la collaboration.

La Commission scolaire répond à sa demande et on s'entend pour une rencontre vers le mi-octobre.

La soirée prend fin avec la décision que mercredi prochain sera la prochaine soirée de rencontre.

### Boucherville non représenté à la Régionale

On se souviendra que lors de l'élection des commissaires à la Régionale, Boucherville n'a pas réussi à faire élire son représentant. M. André Chartier disait à la suite de cette défaite, que notre ville avait, par le manque d'intérêt du commissaire jusqu'ici représentant de notre Commission, perdu la confiance des autres municipalités et qu'on avait donc éclipsé ainsi Boucherville en faveur de Varennes.

Cette déclaartion a suscité une réaction assez vive du commissaire mis en accusation et voici la lettre que Madame Francq, son épouse, écrivait à M. Chartier et qu'on nous demande de publier...

**Copie de la lettre envoyée à M. André Chartier:**

20/7/1961

Monsieur,

Tous mes remerciements pour l'égard que vous avez eu envers mon mari. J'ai lu l'article dans "Le Richelieu" et ça ne me surprend pas venant de vous. J'ai toujours dit à Gustave: "fais attention à M. Chartier, je le trouve bien hypocrite, tu verras qu'il te jouera dans le dos".

Je suppose que c'est en remerciement pour les bontés qu'il vous a faites de vous donner la chance d'être assistant-secrétaire de la Régionale et d'avoir proposé une augmentation de salaire peu après que vous avez eu cette position? J'ai toujours pensé que vous étiez jaloux de lui. Si jamais vous passez à Clermont, arrêtez pour lire les lettres que Gustave a reçues sur cet article et vous verrez que les gens ne sont pas dupes et qu'au contraire ça m'a permis de voir comment Gustave fut apprécié et combien les gens voient clair dans votre jeu.

Je SUPPOSE que vous devez être très fier PERSONNELLEMENT de voir que Boucherville n'est plus représenté à la Régionale.

Les commissaires actuels seront certainement plus sur leur garde après vos agissements.

Vous devriez relire de temps en temps votre petit catéchisme: "Aimez votre prochain comme vous-même pour l'amour de Dieu". Vous ne devez certes pas vous aimer beaucoup.

Quand vous aurez du mal à dire de quelqu'un, soyez donc assez homme de leur dire à leur face et non de les frapper le dos tourné. Si vous voulez garder vos amis ce n'est pas de cette façon que vous les garderez.

Espérant que Dieu vous aidera à être meilleur,

Je demeure,
Mme Gustave FRANCQ
C.P. 358,
Clermont, cté Charlevoix,
P.Q.

Cet article n'est que mensonge et vous le savez très bien.

## Service de Récréation

### Centre d'art

M. H. Métivier, le directeur du Centre d'art de Boucherville nous apprend que les cours d'art reprendront le samedi matin de 9 heures à midi. Ces cours se donneront à l'école du Sacré-Coeur.

o0o

**Sports:**

Tous les jeunes gens et jeunes filles intéressés à pratiquer les sports suivants: ballon - volant, ballon-panier, tennis sur table et badminton, sont priés de s'inscrire immmédiatement auprès du service de la récréation (655-1104). Cette inscription est réservée pour ceux et celles de 15 ans et plus. Pour les écoliers, l'inscription se fera dans les écoles.

o0o

**Parade de modes:**

Le public voudra bien se rappeler la parade de mode présentée par les Loisirs Pierre-Boucher, le mercredi 16 septembre à 8 h. 30, à l'école Pierre-Boucher. On peut réserver des billets auprès de Madame Chartrand, 655-0120, au prix de $1.50.

o0o

**Gymnastique féminine:**

Les cours de gymnastique pour dames et jeunes filles reprendront le 7 octobre prochain. Toutefois, Mme André Daignault prierait toutes les dames intéressées à venir s'inscrire les mercredi 23 et 30 septembre, à 8 h. 30, à l'école du Sacré-Coeur.

o0o

**Judo:**

Le club de judo ouvrira très bientôt ses portes, et définitivement, nous annonçons qu'il y aura une section junior et une section féminine. Tous les garçons de 16 ans et moins pourront faire partie de la section junior et le cours se donnera le mardi soir, à 7 heures, à l'école Louis-H. Lafontaine. Quant à la section féminine, toutes les jeunes filles de plus de 12 ans pourront en faire partie. Les cours auront lieu le mardi à 8 heures. Quant au groupe sénior, bien qu'il soit formé, la direction accepte toujours des nouveaux membres. Pour toute information, veuillez communiquer avec le service de la récréation.

## Rapport des activités des terrains de jeux

**Présences et inscriptions:**

Les inscriptions, au début de la saison, se sont totalisées à 1072 pour les trois parcs de la ville.

Généralement, dans tous les terrains de jeux la moyenne d'assistance va en décroissant. Ce fut notre cas. Mais avec une proportion beaucoup moindre que les données moyennes. Ceci est dû au fait que les moniteurs ont soutenu l'intérêt à l'aide d'activités spéciales.

Voici en résumé ce rapport de présences:

Parc Ste-famille:
Total de l'été ..... 7,719
Moyenne par semaine: 1102.1
Parc St-Sébastien:
Total de l'été ..... 9,270
Moyenne par semaine: 1324.7
Parc Pierre-Boucher:
Total de l'été ..... 8,616
Moyenne par semaine: 1,230
Total de l'été pour les 3 parcs ..... 25,608
Moyenne par semaine pour les 3 parcs: 3658.28.

o0o

**La Sécurité:**

Grâce à ce thème largement développé avec une foule d'exemples pratiques, les enfants ont pu être initiés aux lois de la prudence. Dans cette semaine-là environ 500 spectateurs, adultes et enfants, ont participé aux démonstrations spéciales.

o0o

**Esprit sportif:**

Une initiative très heureuse qui avait pour but de développer l'esprit sportif et d'insister sur les rencontres amicales inter-parcs. On a effectué 15 de ces rencontres. Les moniteurs avaient pour mission d'éduquer les jeunes quant au respect des confrères, des officiels, des instructeurs et du matériel mis à leur disposition.

o0o

**Visites industrielles:**

Afin de piquer la curiosité intellectuelle des jeunes, un système de visites industrielles fut organisé.

Au total, 350 enfants ont participé aux huit visites: Boulangerie Weston, 4 visites, 50 enfants par expédition; Industrie Seven-Up: 2 visites, 50 enfants par expédition. Industrie Coca-Cola: 1 visite, 50 enfants. Commandement aérien de St-Hubert: 1 visite et 50 enfants.

(suite à la page 25)

POUR LA MESSE FACE A L'ASSISTANCE

Pour ceux qui disent ou se proposent de dire la messe face au peuple, nous sommes en mesure de leur fournir:

- **Autels pliants ou réguliers en bois fini chêne.**
- **Petits supports pour canons d'autel qui peuvent servir comme porte-missel.**
- **Chandeliers en bois ou en métal petit format.**
- **Chandelles "Pura Cera Apis" gros format.**

Demandez à notre représentant de vous faire voir notre dernière création: tenon universel "PRATIK". Il vous en expliquera tous les avantages.

F. BAILLARGEON LIMITÉE

ST-CONSTANT Cté Laprairie, Qué. — Téléphone 866-6913 — MONTREAL 105 est, Saint-Paul

# Boucherville

## De très près . . .

(suite de la page 24)

**Les 6 Tours:**

Courses de cyclisme mettant en liste les jeunes de 12 à 15 ans. Voici comment ont été gagnés les points:

| | |
|---|---|
| Pierre-Boucher | 73 |
| Ste-Famille | 63 |
| Saint-Sébastien | 19 |

o0o

**Les Olympiades:**

Ce fut de l'avis général l'activité la plus goûtée des enfants.

Durant la journée officielle, 419 athlètes se sont disputés la victoire dans 49 épreuves.

Le classement final a été:

Pierre Boucher
Sainte-Famille
Saint-Sébastien

## d'assez loin . . .

par Rollande NADEAU

**Baseball**

MOSQUITOS: Six équipes en liste. Chaque équipe a joué 12 parties dans la saison 1964. C'est l'équipe St-Sébastien (B) qui est sortie victorieuse dans la course au championnat.

PEE-WEE: C'est encore St-Sébastien qui a remporté tous les honneurs au cours de la saison.

BANTAM: Le championnat final a été gagné par les joueurs du St-Sébastien (A).

La semaine prochaine, nous réserverons une attention toute particulière aux cours de natation.

► MISSION PREMIERE des activités de groupe: l'éducation au respect de l'autre.

## Cours de céramique aux adultes

Le Centre d'Art continue, cette année encore, de permettre aux passionnés des beaux-arts de vivre davantage en accord avec leurs goûts.

On offre entre autre des cours à ceux qui voudraient se familiariser avec la discipline de la céramique. Ces leçons de groupe feront connaitre aux élèves l'initiative proprement dite à la céramique, les travaux de la terre et l'application des glarunes.

Ces cours — au nombre de 12 — seront donnés les jeudis soirs de 7 h. 45 à 10 h. et grouperont un minimum de 10 élèves par classe. Il en coûtera $22 et ce montant prévoit les frais d'inscription, l'enseignement lui-même et tout le matériel nécessaire aux différents travaux.

M. Pierre Bélanger, futur anthropologue, actuellement aux études à l'Université de Montréal, est chargé de ces cours pour une autre année. C'est au 266 Jeanne-Petit que les leçons auront lieu.

On peut s'inscrire dès maintenant en composant 655-1662 ou 655-1996. On peut aussi obtenir de plus amples informations au 276 Boulevard Marie-Victorin ou au 235 Simon-Saladin.

Une initiative très heureuse du Centre d'Art qui ne manquera pas de susciter énormément d'enthousiasme. Une bienvenue qui s'adresse à tous et à toutes!

► PIERRE BÉLANGER, professeur des cours de céramique pour les adultes.

## Une découverte précieuse qui trouve son application

Mme Gisèle Préfontaine, que nos lecteurs connaissent déjà comme la fondatrice d'une nouvelle méthode d'enseignement de la langue maternelle, le Sablier, remplira en septembre une fonction nouvelle et qui rejoint par son essence même, les patientes recherches que poursuit cette éducatrice inlassable.

C'est dans une classe de 1ère année, au Jardin de l'Enfance de Longueuil, maison d'enseignement dirigée par les Soeurs Grises, que Mme Préfontaine mettra à profit et ses authentiques qualités psychologiques et le résultat de ses recherches passionnées.

Cette école, à l'avant garde de l'éducation, témoigne une très large confiance à cette nouvelle méthode d'apprentissage de l'écriture et de la lecture et c'est avec le Sablier que ses enfants privilégiés aborderont le "Français".

## L'une des nôtres présente son travail en Allemagne

La maison d'édition Beauchemin nous annonce que le livre d'application du Sablier, actuellement sous ses presses — livre que nous avons hâte de parcourir et bien entendu de vous présenter — sera exposé à la Foire mondiale du Livre en Allemagne.

Cette reconnaissance honorifique que l'on accorde aux découvertes de notre concitoyenne lui mérite nos plus chaleureuses félicitations.

Nous voulons par la même occasion, témoigner toute notre estime à cette femme pleine de courage qui, malgré les nombreuses contrarités du terrible quotidien et en dépit des adversités que rencontrent inévitablement tous ceux qui désirent s'élever au-dessus de la médiocrité, a réussi à poursuivre victorieusement son inlassable marche.

Grâce à cette éducatrice pleine d'idéal qui lutte contre la fâcheuse habitude — fort condamnable par ailleurs — de s'en remettre aux situations déjà inexistantes, pour parcourir des sentiers neufs, difficiles, mais riches de promesses: l'enseignement progresse et ce sont nos adultes de demain, nos enfants qui en sont nourris.

Votre intuition du monde intérieur véritable de l'enfance, chère madame, et votre acharnement d'aller au bout de vos exigences intellectuelles, méritent notre plus grande admiration!

Nos meilleurs voeux de succès vous accompagnent dans cette admirable poursuite du noble idéal de l'éducation.

## L'éveil!... pour nos mioches...

► TROIS ANS! Des yeux curieux... une imagination galopante... un impérieux besoin de connaître... l'âge de la découverte!...

Depuis longtemps, Montréal possède un centre destiné aux petits, tout petits, qui n'ont pas l'âge de la maternelle pré-scolaire mais qui, on le sait, ont quand même un pressant besoin de découvrir en groupe.

Toutes les mamans qui réclamaient sans succès un privilège semblable pour leurs jeunes frimousses seront ravies d'apprendre que Mme Marcelle Gauvreau't qui assure ce service à Montréal depuis 25 ans, viendra en septembre dispenser cette même formation aux enfants de la Rive-Sud.

Cette nouvelle jardinière qui accueillera les petits bouts de choux de trois ans et qui leur offrira une initiation aux sciences naturelles et aux leçons de choses, ouvrira ses portes tous les lundis après-midi de 2 h. à 4 h.

Plusieurs enfants de Boucherville sont déjà inscrits à ces "séances de curiosités" et pour celles qui voudraient en faire autant, voici les précisions suivantes: Mme Marcelle Gauvreau't, Domaine Gentilly, 6380 rue Châtelain; tél. 254-1137.

## St-Hilaire obtient les services d'un nouveau Principal

► M. ROBERT PRÉFONTAINE. La direction d'une nouvelle école... Un même idéal pourtant... Une même farouche détermination de réussir dans cette noble tâche de l'éducation . . .

L'école St-Joseph de St-Hilaire est très heureuse de l'acquisition de choix qu'elle vient de faire comme principal d'école en la personne de M. Robert Préfontaine, notre concitoyen.

M. Préfontaine (M.A. et Brevet supérieur d'enseignement), le fondateur de notre école Pierre-Boucher, dirige les huit degrés de l'enseignement primaire. Il se dit très heureux de la ligne de pensée dynamique de cette nouvelle école qui inscrit à son programme les toutes dernières méthodes d'enseignement.

Nous sommes convaincus que les parents de St-Hilaire à l'exemple de ceux de Villeroy et de la Seigneurie, seront heureux de collaborer avec cet homme doué d'un véritable tempérament d'éducateur et aux réelles compétences pédagogiques.

Une très heureuse nomination pour M. R. Préfontaine!

## Appel du Corps de Majorettes

Le Corps de Majorettes de Boucherville fondé il y a quelque temps, sollicite votre aide. Ce mouvement est appuyé par les parents et patronné par les Loisirs de Boucherville.

► A quoi rêvent les jeunes filles?

Cet organisme étant sans but lucratif et voulant être à la portée de toutes, ne peut exiger de ses membres une grosse cotisation. C'est pourquoi aujourd'hui il se voit dans l'obligation de faire appel au public afin de pouvoir recueillir les fonds nécessaires à l'achat du matériel. Celuici permettra à nos jeunes filles de former un Corps de Majorettes digne de la ville de Boucherville.

Présentement, nous envisageons d'acheter de stambours et des trompettes pour la formation d'une fanfare et de leur procurer un costume de parade.

Quelle que soit la valeur de votre don, il sera le bienvenu. Toute contribution a son importance et toute compagnie, commerce ou mouvement intéressé à commanditer l'achat d'une grosse caisse pourra communiquer avec la direction: Mmes Annette Leduc, 655-8148 et Gemma Sicotte, 655-5666.

**Recrutement**

Relativement à la réalisation des activités corporelles de musique des jeunes filles de 14 à 16 ans qui voudraient occuper leurs loisirs et qui voudraient se joindre au corps de Majorettes de Boucherville voudront bien s'adresser à la direction d'ici la fin de septembre.


Confiez-nous vos travaux d'impression

Pour seulement $3.00
vous recevrez
"LE RICHELIEU"
pendant un an
Assurez-vous de le recevoir régulièrement en vous abonnant dès maintenant. C'est le journal que vous devez lire.

Tél. Saint-Jean Fl. 7-1868
Fl. 7-3579
Tél. Montréal
OL. 8-5390
St-Jean Dactylo Enr.
JEAN OUELLET, propriétaire
Service de réparation et d'entretien de dactylos
RUBANS POUR TOUTES SORTES DE MACHINES
Service 24 heures sur caisse enregistreuse
29, rue Saint-Charles Saint-Jean, Qué.

Nous sommes acheteurs de
GRAINE DE LIN
Communiquez avec nous à nos frais
VI. 4-4466
TORONTO ELEVATORS
division de Maple Leaf Mills Ltd.
206 Edifice Board of Trade
Montréal, P.Q.

# VARENNES

## Entrevue avec M. Fernand Brodeur, secrétaire-trésorier:

—Monsieur, où iront et à qui seront confiés nos enfants du primaire cette année?

—Dès le 8 septembre, les enfants de première à septième année iront à l'école J.-P. Labarre de Varennes. La direction de l'école est confiée aux religieuses de Ste-Croix, notamment à Soeur Ste-Anne-des-Anges assistée de Soeur St-Robert et de M. Jean-Jacques Senez. Il y aura 31 classes donc 31 titulaires. A date, on a engagé 3 religieuses, 24 femmes célibataires (les femmes mariées ne sont pas engagées comme permanentes) et 4 hommes . . . Vous vous rendez compte qu'il y aura plus de 940 petits gars et petites filles à loger, à éduquer, à instruire à l'école primaire.

—Et à l'école Marie-Victorin, que se passera-t-il?

—Cette dernière a été louée à la Régionale de Chambly. Elle servira uniquement aux 8e et 9e années. Pas uniquement à celles de Varennes mais aussi à Boucherville, Verchères, St-Amable, etc... En tout 540 élèves... Donc cette année pas question de locaux vides: on a même converti en classes les locaux inutiles (laboratoires, salles de musique, etc.). La 9e scientifique (garçons) émigre à Boucherville. Les 10e, 11e et 12e fréquentent la Régionale de Chambly. Là aussi on manque d'espace, puisqu'il se peut qu'ils aient des cours de 3 h. à 9 h. p.m.... Mais ce n'est pas définitif! Iront également à cette école, ceux et celles qui ont opté pour le classique et les enfants mentalement arriérés.

—Croyez-vous que les cours d'été auront aidé les enfants à revenir à flots dans leurs études?

—Certainement... j'en suis fermement convaincu! Plus de 80 enfants ont suivi avec assiduité la série de cours. On en verra les fruits dans les premiers mois de l'année scolaire.

—D'autres nouvelles?

—Je voudrais souligner la nomination de M. Jacques Brunelle au poste de directeur récréatif de la cité de Varennes. Engagé par la Commission scolaire, il devra veiller à ce que nos enfants s'amusent et s'expriment. Il est ainsi lié directement aux loisirs de Varennes... Nous sommes fiers de voir qu'on a nommé un Varennois pure laine à ce poste.

## Loisirs

### Terrain de jeux: saison régulière...

Même si le nombre des moniteurs était restreint les terrains de jeux ont su attirer les jeunes cet été. Peut-être était-ce à cause d'une programmation meilleure. Les grands événements de l'année durant les 7 semaines que dure le terrain de jeux furent sans doute le camping et les olympiades. Pendant la 5e semaine, les enfants ont vécu sous la tente durant trois jours au Parc du Cheval Gris à St-Ours. La semaine d'après, ils ont eu la chance de remporter le trophée olympique contre Verchères. Le compte final 124 à 94. Une de nos jeunes athlètes a principalement été remarquée: Eliette Choquette (14 ans) a participé à 8 épreuves dans deux catégories différentes et là-dessus elle a remporté 7 médailles d'or et une médaille d'argent.

A part ça, il y a eu au terrain de jeux d'autres activités d'importance: Bains: Nous avons été reçus très gentiment par St-Pierre-Apôtre qui nous a prêté gratuitement ses piscines. Il en a été de même chez Nénette à Contrecoeur et chez le Dr Bousquet, à Varennes.

Visites industrielles: les enfants ont vu ce qu'était une compagnie et l'organisation que ça nécessitait en se rendant à la Weston et à une succursale de la Coke.

Visites culturelles: Une invitation aux arts floraux et à la sculpture a beaucoup plu aux gens qui se sont rendus au Jardin Botanique. Ils ont aussi aimé voir ce qu'a l'air une école régionale en visitant celle de Chambly.

Somme toute, l'année a été un succès. On pourrait pour continuer dans cette veine, suggérer aux Loisirs de prévoir pour l'année prochaine l'engagement d'au moins 6 moniteurs. Ainsi on pourra un peu plus s'occuper de nos adolescents.

### Festival d'été au terrain de jeux

Les 28, 29 et 30 août, les Loisirs ont clos leur saison d'été par diverses manifestations qui ont su faire valoir les activités organisées à Varennes. A cause d'une pluie subite, le décathlon prévu pour le samedi après-midi n'a pas eu lieu. Les activités sportives ont donc commencé avec la partie-étoile de fast-ball. Les étoiles de la Ligue Richelieu se sont fait battre au compte de 4-3 par la station 14 de la Police de Montréal. Comme quoi la Police a toujours raison. Avec un lanceur de la qualité du leur, pas étonnant! Le fast-ball avait largement sa place au festival puisque le lendemain la ligue féminine rencontrait les mâles d'un certain âge (Beatles en décapotable).

Mais l'événement majeur de la journée et je lirais même de l'année, a été sans contredit l'ouverture officielle de la pataugeuse. Nos majorettes, armées de bâtons et de drapeaux, ont salué en même temps que les Jérichos, Monsieur le curé qui venait la bénir. Clairons et majorettes ont ensuite donné une démonstration de leur savoir-faire au public du terrain. Ils ont montré beaucoup d'ensemble et de discipline mais hélas! n'ont rien apporté de neuf en fait de chorégraphie. Enfin, à 3 h. les enfants ont vu venir le moment qu'ils attendaient avec impatience. Plus de 300 d'entre eux se sont précipités dans la piscine pour l'étrenner. Si le beau temps continue, ils pourront se baigner tous les jours de 2 h. à 4 h. jusqu'à l'entrée des classes. Les Loisirs nous demandent de remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'érection de la piscine. Ce fut un bel exemple de solidarité humaine!

Le dimanche soir les arts avaient leur place . . . avec l'exposition des travaux des enfants. Mais négligence ou oubli, la plus grosse partie des travaux avaient été détruits! A 8 heures, on récompense les jeunes pour leur habileté au jeu ou au sport, pour leur fidélité au terrain ou leur esprit sportif en leur offrant des trophées. Aussitôt, ils ont manifesté leur joie avec tout Varennes en chantant et en dansant autour du feu élevé au milieu du terrain. C'est comme ça qu'a fini notre festival et l'année prochaine, il serait souhaitable qu'il soit encore plus représentatif et mieux organisé . . .

## Evénements

### Camion de pompiers

22 pompiers volontaires se sont formés à Varennes et la municipalité leur a confié la garde de son camion de pompiers. La direction des opérations protection-contre-le-feu a été confiée à MM. Provost et Mathieu. Pour renseignements ou pour cas d'urgence, signalez OL. 2-2828. Cet achat est-il assez considérable pour faire réfléchir les autres paroisses et leur faire désirer une affiliation possible avec Varennes?

### Club de jeunes

Il s'est créé à Varennes, un comité de jeunes qui veut faire preuve d'assez de dynamisme pour prouver que les 16-20 ans ont une grande part dans l'organisation des loisirs. Excellente initiative qui nous fera peut-être dépasser le stage des soirées de danse et des épluchettes de blé d'Inde. Mais pour cela, ces jeunes doivent se structurer, s'organiser et rejoindre la masse. Ça doit enfin bouger à Varennes! Il me semble que ce comité doit dégénérer en club de jeunes et faciliter à tous l'accès du ski, du tennis, de l'art dramatique, de l'art cinématographique, etc.

Bonne chance de toutes façons.

# En passant par... Verchères

★ avec Moniquet et Jean-Guy

Il me fait plaisir de débuter cette semaine avec la rédaction de cette nouvelle chronique sur Verchères. Je remercie la direction du Richelieu de cette marque de confiance dont je m'efforcerai de me montrer digne.

Je demanderais à toutes les associations de la paroisse de bien vouloir nous communiquer toute nouvelle de leur groupe afin de rendre cette chronique encore plus intéressante pour tous.

En premier lieu, je m'efforcerai de vous donner le plus de renseignements possibles sur les problèmes municipaux et scolaires. Ceux-ci comprendront un résumé des assemblées de ces corps publics ainsi que mes commentaires personnels.

Je serai le plus impartial possible, et mes commentaires seront eux, l'avis du contribuable qui a droit de savoir ce qui se passe et comment est dépensé son argent qu'il paie en taxes.

Les prochains articles porteront sur le règlement de zonage que la firme Lapointe, Beauchemin, Beaton est à préparer pour Verchères village et Verchères paroisse. Il sera aussi question du règlement de tarification qui a été contesté. La régionale de Chambly au point de vue scolaire aura aussi son article; plusieurs autres sujets intéressant toute la population seront traités. Je vous invite donc à suivre ces articles chaque semaine, et suggérez à vos amis de s'abonner au Richelieu.

**COURS DE PERSONNALITE**

Un cours de personnalité doit avoir lieu bientôt à Verchères. Plusieurs ont donné leur nom, mais il faut au moins encore une vingtaine de personnes pour former un cours intéressant. Il ne reste plus que jusqu'au 15 septembre pour donner votre nom. Ne laissez pas passer une aussi belle occasion de vous instruire tout en vous amusant. Un cours de personnalité est une expérience qu'il ne faut pas manquer. Peu importe votre degré d'instruction, il vous sera profitable.

**GARDE PAROISSIALE**

Depuis près de huit mois. Verchères a sa garde paroissiale. Tous peuvent en admirer la tenue impeccable le dimanche durant les messes. Ils nous font honneur ces hommes et ces jeunes gens et nous en sommes réellement fiers. Pour arriver à cette haute tenue en si peu de temps, ils ont travaillé dur et les pratiques ont été bien suivies. C'est un exemple qui prouve que lorsque l'on veut on peut. Bravo les gars! Lorsqu'ils vous solliciteront avec leurs cartes de hockey, n'hésitez pas et aidez-les à continuer leur beau travail et aussi à habiller les nouveaux venus. Car l'équipement musical et les costumes coûtent plusieurs milliers de dollars. De plus, ce sera la seule collecte faite par cette organisation, car grâce aux généreux octrois et aux dons reçus ils pourront ensuite se subvenir à eux-mêmes.

**FELICITATIONS**

Nos sincères félicitations aux Loisirs de Varennes qui ont inauguré dimanche dernier une belle piscine pour enfants. C'est une réalisation due à la collaboration de toute la population qui a apporté bénévolement son travail.

**RETOUR EN CLASSE**

Cette semaine le retour en classe s'est effectué pour plusieurs avec joie, pour d'autres, avec la mort dans l'âme. Les jeunes se sont divisés pour aller soit à Varennes, à Boucherville ou à Jacques-Cartier selon leur degré de scolarité de 8e à 12e année. A tous nous souhaitons bonne chance et nous disons: "Travaillez bien".

► LES INVITES D'HONNEUR et une partie des finissants lors du banquet de clôture du cours de personnalité de 1962. A la table d'honneur, M. Laferrière, Mlle Paquin, M. François Rozet, M. Güy Lechasseur, M. le chanoine Antonio Rousseau, M. Jean-Marie Moreau, M. Gilles Laflamme, M. Jacques Nantais, M. Paul-A. Dansereau, M. McLean.

# Soirée de cinéma à Jacques-Cartier

Il y aura séance de cinéma le 13 septembre à 8 heures précises en la salle de l'Ecole Bourgeois-Champagnat, rue Brébeuf, Cité de Jacques-Cartier.

Au programme: Exposition d'artisanat des terrains de jeux de la Cité de Jacques-Cartier.

De plus, un long métrage: TI-COQ.

Cette soirée est organisée par les "Adeptes de l'Art" en collaboration avec le Service de la Récréation de la Cité de Jacques-Cartier.

L'entrée est gratuite et les enfants de moins de 16 ans ne seront pas admis.


**Centre d'Achats Verchères**

Jean-Paul Demuy, prop.

**L'ami des bas prix**

- Ameublements complets
- Appareils électriques
- Chaussures
- Articles de sports

**Tél. LU. 3-3561**
**66, Calixa-Lavallée**
**Verchères**

Ouvert tous les jours de 9 h. a.m. à 10 h. p.m.



**ENCAN PUBLIC ET VOLONTAIRE**
**CHEZ**
**M. R. Alfred Larivière**
**2364 rang Bord de l'eau, Richelieu,**
**voisin de l'auto-route**
**Mardi le 15 septembre à 10 h. a.m.**

SERONT VENDUS: 55 bêtes à cornes dont 36 vaches à lait, 10 fraiches, 11 pour avoir veau du 15 septembre au 15 novembre la balance vêlée du printemps et saillies pour avoir veaux en janvier et février; 11 taures de 1 an à 2 ans; 1 taureau pur-sang avec enregistrement provenant du troupeau Gasser, Pike-River. Tous ces animaux sont de race Holstein, clairs de test. Les rapports seront visibles à l'encan.

INSTRUMENTS ARATOIRES: 2 tracteurs J.D. 1-50-2 points et 4-30-3 points H.D. charrue 3 raies, Cockshutt, semeuse M.H. 13 disques, herse à ressorts 3 panneaux, M.H., épandeur à engrais chimique 3 points, 2 paires de roulettes Cockshutt, 14-28 et Oliver 16-32, charrue à rigole 3 points, épandeur à fumier N.H. power take off 135 minots, moulin à faucher 3 points J.D. 7 pieds, monte-balle 20 pieds, râteau de côté N.H. sur pneus No 56, presse à foin Oliver 60 T, 2 wagons sur pneus avec plate-forme J.D. cap. 5 tonnes à 6 roues, 1 wagon sur pneus, 1 moissonneuse batteuse J.D. modèle 40, 8 pieds, automotrice, drill à grain 16 pieds, 2 réservoirs à grain en métal, cap. 50 poches, abrevoir à animaux, bouleverseur, 1 convoyeur à fumier Ideal, 2 ans d'usage, 465 pieds, chaines. Toutes ces machines sont en bon ordre, comme neuves. 1 tas de fumier, 1 rouleur à grain, 16 cercles à silo, 12 pieds, Plymouth 1956, 8 cyl.

ARTICLES DE LAITERIE: 2 réfrigérateurs Cooplan, 8-10 bidons, 40 bidons 8 gallons, trayeuse Surge, compresseur, moteur, pipage 30 vaches, chambre à lait 16 x 16 avec passage 4 x 8, chambre à moulée, 31 carcans Beatty, 25 bois à l'eau, articles de hangar et beaucoup d'articles trop long à énumérer.

Cause de vente: expropriation de l'auto-route. Tout sera vendu sans réserve. Il y aura cantine sur les lieux.

Vu l'importance de l'encan soyez présents à l'heure.

CONDITIONS: $300 comptant, $300 ou plus l'acheteur qui paiera comptant aura 2% d'escompte ou 6 mois de crédit sans intérêt, 7% après échéance du billet avec endosseur à la satisfaction du vendeur.

GERARD CHARBONNEAU

Encanteur licencié pour les comtés de Saint-Jean, Iberville, Napierville, Saint-Hyacinthe, Bagot, Rouville, Brôme, Shefford, Missisquoi et la ville de Saint-Jean et Fort-Chambly.

Tél. Fl. 6-5918 — Rés. d'été: Fl. 7-2956
Mont Saint-Grégoire, P.Q.

**A Contrecoeur** ---------- Armes de Contrecoeur ---------- **DE BON COEUR**

# Enquête sur le problème de l'eau

*(NDLR — Nous avons publié, il y a quelques semaines, un article sur le problème de l'approvisionnement en eau du village et de la paroisse de Contrecoeur. C'était un son de cloche. Nous avons poursuivi notre enquête et nous sommes en mesure, aujourd'hui, de publier l'article ci-dessous).*

* * *

**Pourquoi le gouverenement provincial insiste-t-il pour que la paroisse et le village de Contrecoeur s'approvisionnent en eau à Tracy?**

**La réponse est simple: pour fournir aux citoyens de l'eau de la meilleure qualité possible au coût le plus bas.**

**De l'avis des experts du Ministère provincial de la Santé, la solution la moins dispendieuse et la plus efficace, c'est Tracy.**

**Si le village de Contrecoeur était autorisé à construire son propre filtre, les citoyens paieraient de $125,000 à $200,000 de plus.**

**Le gouvernement n'est pas d'avis non plus que l'on doive autoriser une prise d'eau dans le fleuve, alors qu'on ne sait pas quelle sorte de déchets les usines de Contrecoeur jetteront dans le fleuve, à quelques centaines de pieds de la prise d'eau de Contrecoeur.**

**Ce problème de l'approvisionnement en eau pour le village et la paroisse est à l'étude depuis plusieurs mois au Ministère de la Santé. Rarement, problème a-t-il reçu une telle attention et des autorités de ce ministère et des divers départements du Ministère des Affaires municipales, lesquels devaient comme le veut la loi, étudier et approuver, s'ils le jugeaient à propos, les règlements d'emprunt.**

**D'après le dernier rapport du Ministère de la Santé, en date du 23 juillet 1964, il est établi, pour la quatrième ou la cinquième fois, que si le village est alimenté par Tracy, l'investissement serait d'environ $200,000 ( alors que la construction d'une usine de filtration à Contrecoeur impliquerait un investissement pouvant aller jusqu'à $400,000, mais qui ne serait pas inférieur à $335,000.**

**Quant à la paroisse, si elle s'alimente par Tracy comme c'est actuellement décidé, l'investissement sera de $550,000. Investissement qui n'aurait diminué que de $50,000 si la paroisse avait utilisé l'eau du filtre que le village aurait construit. Les coûts par usager, toujours d'après le Ministère de la Santé, seraient les suivants:**

**Village de Contrecoeur par Tracy ..... $53.50**
**Village de Contrecoeur en construisant son propre filtre ..... 53.80**
**Paroisse de Contrecoeur par Tracy ..... 72.50**
**Paroisse de Tracy s'alimentant à Contrecoeur variant de ..... $69.00 à $77.00**

**Les deux ministères intéressés en sont donc venus à la conclusion que le prix pour les usagers serait approximativement le même, soit par Tracy, soit par Contrecoeur. Il y a forte économie dans le coût de la construction pour le village de Contrecoeur et la différence du prix pour la paroisse est minime.**

**Il y a d'autres facteurs, nous dit le gouvernement, qui justifient la décision de passer par Tracy.**

**La plus importante, c'est qu'il est actuellement conforme à la politique du gouvernement de centraliser autant que possible les usines de filtration d'eau. Le but c'est d'assurer aux citoyens une eau de la plus haute qualité possible, les grosses usines étant mieux organisées pour donner un bon service. Dans le cas particulier de Contrecoeur, le Ministère de la Santé n'a pas voulu autoriser une prise d'eau dans le fleuve à cause de la construction de très importantes usines qui jettent dans le fleuve des déchets dont on ne connait pas la nature, même s'il y a une usine d'épuration des eaux. Il serait regrettable que les villageois de Contrecoeur investissent près de $200,000 de plus et courent le risque de voir leur source d'approvisionnement condamnée par des hygiénistes.**

**On prétend que le village de Contrecoeur va se développer considérablement? C'est possible. Au Ministère des Affaires municipales, on nous dit que raison de plus alors pour que le village de Contrecoeur ménage son pouvoir d'emprunt car s'il y a développement, il faudra emprunter pour l'eau, les égouts, les rues, les trottoirs, etc.**

**La décision prise par les autorités de Québec apparait donc aux autorités provinciales comme la meilleure possible dans l'intérêt des contribuables. Nous aurons ainsi de l'eau de la meilleure qualité possible au meilleur coût possible.**

## L'alignement des phares

Le Service d'éducation en sécurité routière du Québec rappelle aux automobilistes que l'alignement des phares avant est aussi important que leur bon fonctionnement. Si vos phares sont mal alignés, il y a toujours danger d'éblouir le conducteur que vous rencontrez, même si vous utilisez vos feux de rencontre; profitez du service gratuit d'inspection des véhicules pour faire vérifier vos phares.

# La Garde Ste-Trinité remporte le trophée du concours de Valleyfield

Devant des centaines de spectateurs et au nez de quelque 15 corps de majorettes, cadets, gardes, la Garde Ste-Trinité de Contrecoeur s'est encore une fois mérité le premier prix au concours qui a eu lieu dimanche le 6, à Valleyfield. La Garde paroissiale a en effet participé une première fois à ce concours, à L'Epiphanie, et gagné le premier prix.

Les juges, le Capt. Demers et le major Renaud, du Royal 22e Régiment ont été unanimes à décerner le trophée à Contrecoeur, pour plusieurs raisons: les commandements sont très fermes et fort bien exécutés; les membres de la Garde marchent la tête haute; les bras se balancent de façon impeccable etc., en fin tout ce qu'il faut pour se mériter le premier prix.

C'est dans un délire de joie et d'applaudissements que les supporteurs et les membres de la Garde ont accueilli le verdict. La reine de la Garde, Mlle Suzanne Phaneuf, est allée recevoir le trophée des mains de M. Leduc, organisateur de ce concours accompagnée du major Roch Bousquet, de la Garde Ste-Trinité.

Tous se sont empressés de féliciter chaleureusement le commandant M. Jean-Guy Berthiaume et le président M. Roger Perron.

A noter que des Gardes de Tr.-Rivières, de L'Epiphanie, du Cap de la Madeleine et bien d'autres participaient à ce concours.

Contrecoeur est fier de sa Garde et celle-ci lui a prouvé cette satisfaction en rapportant deux trophées èn ne participant qu'à 2 concours seulement.

x x x

**ECOLE DE BALLET**

Vu le succès toujours croissant de nos petits "rats" le Cercle Social Marguerite d'Youville ouvre encore cette année son école de ballet. Les cours débuteront le 19 septembre. Les mamans qui sont intéressées à inscrire leur petite fille, devront le faire d'ici le 15 de ce mois, en s'adressant à Mme Gertrude Lapointe, Tél. 786-2296.

x x x

**LA TAXE SPECIALE CE N'EST PAS POUR NOUS AUTRES?**

La Municipalité de la paroisse de Contrecoeur a passé et fait approuver par le gouvernement le règlement 186 prévoyant un emprunt de $555.000 pour l'installation d'un réseau de transmission d'eau. Or, dans ce règlement un article dit qu'une taxe spéciale sera chargée à tous les contribuables de la paroisse, si parfois la taxe d'eau ne suffisait pas à remonter la dette contractée par la paroisse.

Mais les contribuables du ruisseau c'est-à-dire ceux qui ne bénéficient pas de l'eau filtrée se sont totalement opposés à cet article du règlement 186 et ont demandé au maire M. Lacroix de passer une résolution pour faire amender cet article du règlement. M. le maire a semblé hésiter et a répondu qu'il demanderait au gouvernement si c'est possible, d'amender ce règlement et qu'ensuite seulement il passerait une résolution pour l'amender. — Mais quand?

M. Lacroix est convaincu que le surplus d'eau que prendraient les abonnée au réseau empêcherait d'imposer une taxe spéciale. Seul l'avenir nous le dira.

x x x

**C'EST INUTILE L'EAU VIENDRA DE TRACY ET NON DE CONTRECOEUR**

Ce titre est vraisemblablement ce qui résume la pensée des autorités de la Paroisse de Contrecoeur. En effet quelques contribuables ont demandé au maire M. Lacroix de se renseigner sur les possibilités d'acheter de l'eau de la future usine de filtration de Contrecoeur. Mais le maire a répondu que Contrecoeur ne possédait aucun chiffre officiel et qu'on ne saurait quand le village pourrait fournir de l'eau et à quel prix, tandis que dans six mois la paroisse aurait de l'eau de Tracy.

D'ailleurs, on prétend que le village vendrait de l'eau traitée seulement et non de l'eau filtrée et qu'il est impossible au village de fournir de l'eau à 20¢ le 1000 gallons.

Discutant après l'assemblée de mardi dernier, M. Lacroix disait qu'il a fallu négocier durant près de trois ans pour pouvoir avoir de l'eau et qu'enfin nous en aurons dans six mois et qu'il était impossible pour les autorités du village dans fournir dans ce même temps.

**PARADE DE MODE**

Les Filles d'Isabelle de Contrecoeur présentent un défilé de mode à l'école Mère Marie-Rose, rue Chabot, mercredi, le 16 septembre à 8 h. 30 du soir. Ce défilé sera commenté par nul autre que la charmante Elaine Bédard, artiste de la télévision. Cette parade de mode est mixte. Donc vous êtes tous cordialement invités à y assister. Vous pouvez vous procurer des billets chez les Filles d'Isabelle.

x x x

**CENTRE DE QUILLES PALMARES DES CHAMPIONS**

La saison de quilles semble se réanimer pour de bon car les allées de quilles du Centre de Quilles de Contrecoeur sont régulièrement occupées et les ligues se forment à bon train.

Déjà, la semaine prochaine une première ligue débutera . Il s'agit de la ligue Claude Houle. Par ailleurs, la ligue du Marché Excel débutera en fin de septembre. Le Cercle Marguerite d'Youville demande des femmes pour former une ligue qui jouera dans l'après-midi. Egalement une ligue de grosses quilles débutera en fin de septembre le vendredi soir. Des places sont disponibles pour les amateurs de quilles dans la plupart des ligues.

**La Briqueterie Saint-Laurent Ltée**
Laprairie, Qué.
**Maurice Trahan Ltée** — SAINT-JEAN, QUE. — Tél. FI. 6-6897
**L.-O. Laporte Ltée** — IBERVILLE, QUE. — Tél. FI. 6-4481

**Ernest Lapalme**
REPRESENTANT DE
*Laurent & Veillet Inc.*
VALEURS DE PLACEMENT
Saint-Jean (le soir) FI. 8-2993 — Montréal AV. 8-6125

**G. Brosseau** — **Saint-Jean, Qué.**
**LES SERVICES DE TRADUCTION ENR.**
**Rédaction, traduction, correction d'épreuves et adaptation de textes de tous genres pour fins publicitaires, techniques et autres.**
- Plusieurs années d'expérience pratique.
- Certificat No 1 et Certificat No 2 de l'Institut de Traduction affilié à l'Université de Montréal.
- Diplôme universitaire en préparation.

**Vous voulez vendre, louer, acheter?**
**Servez-vous des "Petites Annonces" du JOURNAL "LE RICHELIEU"**
***L'efficacité est prouvée***
**Signalez 7-7529**
Nous acceptons les **Petites annonces** jusqu'à 11 heures, le mercredi avant-midi.

# DANS NOS CINÉMAS

SERVICE DE L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION

## L'Office vous présente . . .

### ● La signification des cotes morales

T: Tous.

Aa: Adultes et adolescents: films sans danger moral ou psychologique pour les jeunes.

A: Adultes: films qui conviennent aux gens formés.

AR: Adultes avec des réserves: films qui s'adressent à un public adulte particulièrement averti et qui veut réfléchir. Ils ne conviennent jamais aux adolescents.

D: A Déconseiller: films dangereux pour tous, même pour la majorité des adultes.

P: A Proscrire: films franchement mauvais au point de vu religieux et moral.

### ● Les suggestions de la semaine

Cette semaine, aucun film ne mérite d'être souligné de façon spéciale.

J'en profite pour faire appel à votre bonne volonté: nous serions très touchés de recevoir vos commentaires et suggestions sur cette page consacrée aux spectacles de cinéma projetés dans les salles du diocèse.

Egalement, j'aimerais remercier chaleureusement les gérants et propriétaires des cinémas pour la collaboration qu'ils apportent chaque semaine. Sans eux, cette page ne serait pas possible. Merci.

Veuillez adresser votre lettre comme suit:

M. Paul Labelle,
C.P. 520
Saint-Jean, Qué.

*SERVICE DE L'OFFICE DIOCESAIN DES TECHNIQUES DE DIFFUSION*

## SAINT-JEAN

### IMPERIAL ●

9-12 SEPTEMBRE

"F.B.I. CODE 98" .... .... .... .... A

Drame policier avec Jack Helly. Produit dans le but évident de mettre en relief le travail, les méthodes et l'efficacité du F.B.I., ce film soutient assez bien l'intérêt. Le sujet n'est pas neuf et le rythme y aurait sans doute gagné à être plus rapide, mais les éléments documentaires sont habilement insérés dans la trame policière du récit. La mise en scène comme l'interprétation sont satisfaisantes.

► Ap. morale: Le film met en valeur le sens du devoir des agents du F.B.I. l'évocation d'une liaison adultère fait réserver l'ensemble aux adultes.

"DISTANT TRUMPET" .... .... ?

13-19 SEPTEMBRE

"CA COMMENCE PAR LE BAISER" .... .... .... P

Mélodrame. Dénonciation du danger des maladies vénériennes. Réalisé avec des moyens réduits et souffre de nombreux défauts tant dans la réalisation que dans l'interprétation. La construction dramatique est particulièrement déficiente: on a concentré dans la dernière demi-heure tout ce qui touche la thèse du film après s'être égaré longuement dans la description de détails inutiles.

► Ap. morale: Sous le couvert d'une mise en garde contre les maladies vénériennes, ce film présente avec sympathie l'in-onduite des jeunes et comporte des scènes intolérables. A PROSCRIRE.

"GENTLEMAN DETECTIVE" .... .... .... .... A

Comédie policière O. W. Fischer semble s'amuser beaucoup à incarner le détective aux cent visages qui est Peter Voss. On ne peut dire que l'intrigue et les gags qui l'illustrent soient d'une grande finesse, mais l'ensemble est assez amusant et se suit sans ennui. Les invraisemblances sont nombreuses sans nuire pour autant à la conduite du récit: cela ajoute même un certain piquant à l'affaire qui prend ainsi l'aspect d'une farce énorme.

► Ap. morale: Quelques détails égrillards font réserver le film .....aux adultes.

### CAPITOL ●

12-15 SEPTEMBRE

"LES VIKINGS ATTAQUENT" .... .... .... .... AA

Film d'aventures. Avec de la couleur, des chevaliers et des Normands qui s'efforcent de faire vrai, on a réalisé une histoire simpliste et souvent mélodramatique. Le meilleur est encore le combat de la fin. Le rythme est parfois trop lent et l'interprétation est tout juste convenable.

► Ap. morale: Le bon droit triomphe sur la duplicité et la convoitise. Les violences coutumières au genre n'empêchent pas le film de convenir à un public assez large. ADULTES ET ADOLESCENTS.

"PANIQUE A L'ANNEE ZERO" .... .... .... .... .... .... A

Drame. Ce film à petit budget raconte une histoire pénible qui semble vouloir illustrer l'axiome: "L'homme est un loup pour l'homme". La réalisation est assez bonne et le rythme est soutenu. L'interprétation est satisfaisante.

► Ap. morale: Le sujet abordé et le traitement très réaliste que l'auteur y a apporté font réserver ce film aux seuls adultes.

### CARTIER ●

12-18 SEPTEMBRE

"ATLANTIS, TERRE ENGLOUTIE" .... AA

Film de science-fiction. Production à grand spectacle, ce film au scénario médiocre est sauvé par un déploiement de trucages assez extraordinaires dont le réalisateur Pal s'est fait une spécialité. C'est à peu près le seul atout du film. L'interprétation est quelconque.

► Ap. morale: L'ensemble contient certaines scènes impressionnantes. ADULTES ET ADOLESCENTS.

"L'HOMME SANS VISAGE" ?

## SAINT-REMI

### CAPITOL ●

10-12 SEPTEMBRE

"PEPE" .... .... .... .... .... .... .... AA

Comédie. Continflas est un comédien bien sympathique: mais comme il est peut connu on a décidé de l'entourer d'une vingtaine de vedettes qui ne font que passer sur l'écran comme figuration de luxe. Le film s'en ressent et si certains moments sont fort bien venus, l'ensemble est très inégal et fait penser à un potpourri ou à un spectacle de music-hall. Malgré certaines longueurs, il pourra intéresser un vaste public.

► Ap. morale: Le héros fait preuve de grandes qualités de coeur, bien qu'il semble souvent assez naïf. ADULTES ET ADOLESCENTS.

"LE GENERAL ENNEMI" .... .... .... .... .... AA

Drame de la Résistance. Ce film sur la Résistance n'ajoute rien de nouveau aux productions antérieures traitant du même sujet. L'ensemble manque d'imagination et de mordant, le rythme est lent et le suspense plutôt faible. Les interprètes jouent sans conviction.

► Ap. morale: Les violences contenues dans le film s'expliquent par le contexte de la guerre. ADULTES ET ADOLESCENTS.

13-16 SEPTEMBRE

"CHERIE, RECOMMENCONS" .... .... AR

Comédie. Ce scénario, original au début, devient vite fastidieux par suite d'une peinture trop peu nuancée des caractères et des mêmes effets comiques cent fois répétés. Le rythme est bon cependant et les couleurs sont très au point de même que les décors. La musique est exploitée de façon originale. Les interprètes connaissent bien leur métier.

► Ap. morale: Liaisons, mariage et divorce sont traités avec une très grande légèreté, quoique sans vulgarité. L'ensemble est de nature à émousser le sens des valeurs chez le grand public. ADULTES, NETTES RESERVES.

"SIGNE PARTICULIER" .... A

Intrigue policière. L'action est beaucoup trop chargée pour être vraisemblable ou pour produire l'effet de suspense attendu. Tout de même, les poursuites et les bagarres se suivent avec rapidité suffisante pour soutenir l'intérêt. La photographie en cinémascope noir et blanc est bonne.

► Ap. morale: Les nombreux meurtres dont les protagonistes s'acquittent sans aucune hésitation font réserver ce film aux ADULTES.

CINÉMA EN PLEIN-AIR
Mercredi à Samedi
9-12 septembre
A CHAMPLAIN, N.Y.
Début à 7.30 heures p.m.

SEVEN ARTS PRODUCTIONS presents
Pat Boone in it's FUN! Never Put it in Writing
A ANDREW and VIRGINIA STONE Production
AN ALLIED ARTISTS RELEASE

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

LES CREATIONS D'AUTOMNE sont maintenant à votre disposition à notre salon de coiffure

Nos spécialités :

★ COUPE DE CHEVEUX
★ TRAITEMENT
★ MISE EN PLIS
★ MANUCURE

Technicien en teinture pour les maisons
Clairol et L'Oréal de Paris

HAUTE COIFFURE
SALON CLAUDE
HAIR STYLIST

195, rue Longueuil — Fl. 6-9355 — Saint-Jean, Qué.
FACILITE DE STATIONNEMENT

LES PISCINES ROY LTEE
L'ASSOMPTION, P.Q.

Construites en VINYL ou en BETON

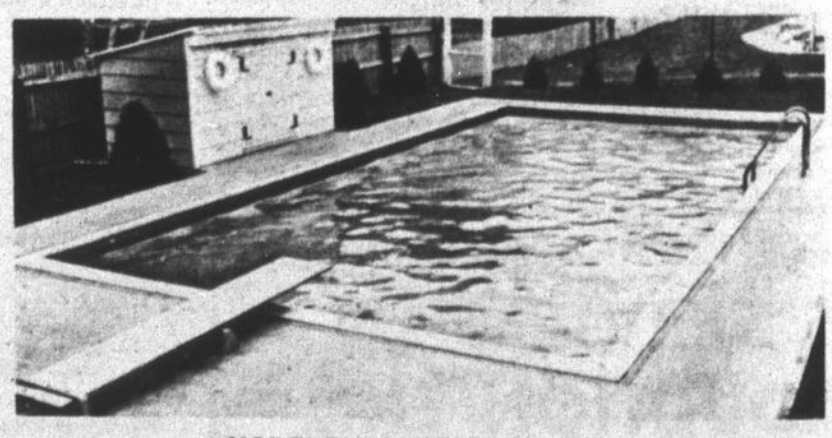

Grandeurs au choix

MODELE ILLUSTRE 16' x 32'

Les Piscines Roy Ltée garantit ses produits contre tout défaut de fabrication et garantit également que ses piscines rencontrent toutes les spécifications mentionnées au contrat et que son produit est fait de matériaux de première qualité.

RENE FORTIN
Distributeur pour Saint-Jean-Iberville-Lacolle-Napierville-Laprairie
437, rue St-Jacques, Napierville, P.Q. Téléphone: CH. 5-3355

## LES SUGGESTIONS DE LA SEMAINE

- **Canal 2**

| | |
|---|---|
| Aux quatre vents | vendredi, le 11 sept. |
| Le despote | samedi, le 12 sept. |

## Canal 2

**VENDREDI, 11 SEPTEMBRE**

2 heures
"L'ESPIONNE SERA A NOUMEA"
Fr. 1963. Film d'espionnage de G. Peclet avec Balpêtré et Anouk Ferjac. — Pour ne pas briser sa carrière, une jeune espionne renonce à celui qu'elle aime. — Violences. Suicide. ADULTES.

3 heures 30
"ECHEC AU TUEUR"
Esp. 1957. Drame policier de M. Iglesias avec Jose Guardiola et Isabel de Castro. — Des bandits réussissent un vol à main armée mais se font abattre peu après. — Thème usé traité avec adresse. Interprétation convaincante. — Violences et meurtres. ADULTES.

8 heures 30
"AUX QUATRE VENTS"
U.R.S.S. 1962. Film de guerre de S. Rostotsky avec L. Loujina et V. Tikhonov. — Une jeune fille à la recherche de son fiancé doit faire face aux péripéties de la guerre. — Récit simple et attachant. Bonne interprétation. — Scènes dures. ADULTES.

11 heures 30
"THERESE RAQUIN"
Fr. 1953. Drame de M. Carné avec Simone Signoret et Raf Vallone. — Un camionneur tue le mari de celle qu'il aime et est poursuivi par la justice. — Film remarquable. Bonne transposition du roman de Zola. — Excellents interprètes. — Présentation sympathique d'un amour adultère. Fatalisme. ADULTES. DES RESERVES.

**SAMEDI, 12 SEPTEMBRE**

8 heures 30
"LE DESPOTE"
E. U. 1956. Western de J. H. Lewis avec J. Cotten et W. Bond. — Un shérif intransigeant s'oppose au mariage de sa fille avec un jeune Indien. — Sujet amer mais intéressant. Suspense valable. Bonne interprétation. — Violences. ADULTES.

11 heures 05
"BONJOUR TOUBIB"
Fr. 1956. Comédie de L. Cuny avec N. Noël et Georges Descrières. — Illustration de la vie quotidienne d'un médecin de quartier parisien. — Histoire simple, bien racontée. Sensibilité et humour. Bonne interprétation. — Oeuvre positive. Situations délicates. ADULTES.

**LUNDI, 14 SEPTEMBRE**

2 heures
"LA BELLE ENSORCELEUSE"
E. U. 1941. Comédie sentimentale de R. Clair avec Marlène Dietrich et Roland Young. — Au moment d'épouser un riche banquier, une aventurière s'enfuit avec un capitaine de navire dont elle s'éprend. — Mise en scène soignée. — Honnêtes gens tournés en ridicule. Déshabillés. ADULTES. DES RESERVES.

3 heures 30
"LE TOUBIB"
Belge 1958. Drame de gangsters de Y. Govar avec Georges Randax et Anne-Marie Mersen. — Un ex-médecin s'associe à une bande de malfaiteurs en vue de s'occuper des blessés éventuels. — Réalisation médiocre. Milieu taré. Présentation sympathique d'un personnage malhonnête. ADULTES. DE NETTES RESERVES.

**MARDI, 15 SEPTEMBRE**

2 heures
"LA REVENCHE DE CONGO BILL"
E. U. 1948. Film d'aventures de S. Bennett et T. Carr avec Don McGuire et Cleo Moore. — Un dompteur de fauves recherche une jeune fille dans la jungle. — Conventionnel. — Bonnes scènes de tension. Interprétation inégale. — De bons éléments. Quelques moments d'angoisse. ADULTES.

3 heures 30
"LA PENDULE A SALOMON"
Fr. 1960. Film social de V. Ivernel avec D. Ivernel et C. Moulin. — La vie d'un charpentier, membre d'une confrérie artisanale, soucieux de l'ouvrage bien fait. — Film intéressant, bien réalisé. Valeur documentaire. — Fraternité. Amour du métier. ADULTES ET ADOLESCENTS.

11 heures
"LE MONDE D'APU"
Indien. 1959. Drame psychologique de S. Ray avec Soumitra Chatterji et Sharmila Tagore. — Une jeune écrivain est bouleversé par la mort de son épouse. — Observation patiente et attentive. Réalisation de qualité. Interprètes adaptés à leurs rôles. — Nombreux éléments positifs. ADULTES ET ADOLESCENTS.

**MERCREDI, 16 SEPTEMBRE**

2 heures
"LE DANGER VIENT DE L'ESPACE"
It. 1958. Film de science-fiction de P. Heush avec Paul Hubschmid et Madeleine Fisher. — Une fusée lancée dans la lune dévie de sa trajectoire et devient une menace pour la Terre. — Hétéroclite et pauvre. ADULTES ET ADOLESCENTS.

3 heures 30
"PAPA, MAMAN, LA BONNE ET MOI"
Fr. 1954. Comédie de moeurs de J.-P. Le Chanois avec Robert Lamoureux et Gaby Morlay. — Vie quotidienne d'une famille de Français moyens. — Alerte, spirituel. Interprétation brillante. — Légèretés. ADULTES.

**JEUDI, 17 SEPTEMBRE**

2 heures
"SAIT-ON JAMAIS?"
Fr. 1957. Drame de R. Vadim avec Françoise Arnoul et Christian Marquand. — Une jeune femme de moeurs faciles provoque une opposition farouche entre trois hommes — Compliqué, mais réalisé avec soin. Bonnes scènes de suspense — Climat d'amoralité. Scènes sensuelles. En version intégrale. A DECONSEILLER.

3 heures 30
"LA PLANQUE"
Fr. 1962. Drame psychologique de R. André avec Louise Carletti et Mouloudji. — Un jeune résistant se réfugie dans un asile d'aliénés. — Drame de la dépersonnalisation, étudié avec une caméra clinique. — Bien fait et très bien interprété. — Tendance positive. Climat pénible. ADULTES.

11 heures
"RENDEZ-VOUS A HONG-KONG"
E. U. 1955. Drame d'aventures d'E. Dmytryk avec Clark Gable et M. Rennie. — Une femme engage un aventurier pour retrouver son mari, prisonnier des Chinois. — Histoire conventionnelle. Réalisation habile. — Amour adultère. ADULTES. DES RESERVES.

## Canal 10

**VENDREDI, 11 SEPTEMBRE**

1 heure 45
"L'AVENTURIERE DE SAN FRANCISCO"
E. U. 1945. Drame policier de W. Nigh avec Kay Francis et Paul Kelly. — Aux Etats-Unis, durant la guerre, des jeunes femmes épousent deux ou plusieurs soldats afin de toucher des allocations. — Ensemble pauvre. — Histoire pénible. Situations irrégulières. ADULTES. DES RESERVES.

7 heures 30
"UNE FEMME JALOUSE"
E. U. 1938. Comédie dramatique avec F. Tone et M. O'Sullivan. — Une femme frivole est cause de nombreux ennuis pour son mari chirurgien. — Conventionnel. — Divorce et remariage. ADULTES. DE NETTES RESERVES.

11 heures 15
"L'ETRANGERE"
E. U. 1940. Drame d'A. Litvak avec Bette Davis et Charles Boyer. Lamour coupable d'un duc pour la gouvernante de ses enfants. — Scènes très réussies. Rythme lent. Bette Davies excellente. — Liaison rendue sympathique. Suicide. A DECONSEILLER.

**SAMEDI, 12 SEPTEMBRE**

4 heures 30
"LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS"
E. U. 1938. Film d'aventures de M. Curtiz avec Errol Flynn et Olivia de Havilland. — Robin des Bois prend la défense des paysans opprimés par un prince cruel. — Spectaculaire. — Mouvementé. Sens de l'honneur et de la loyauté. TOUS.

8 heures 30
"VICTOIRE SUR LA NUIT"
E. U. 1939. Drame psychologique d'E. Goulding avec Bette Davis et George Brent. — Menacée d'une mort prochaine, une femme se lance dans la grande vie. — Scénario inégal, souvent confus. Réalisation honnête. Bette Davis très bonne. — ADULTES.

11 heures 15
"TOUJOURS DANS MON COEUR"
E. U. 1941. Comédie musicale de J. Graham avec Kay Francis et Walter Huston. — Devant le désir de sa mère de se remarier, une jeune fille tente de retrouver son père disparu. Moyen. Bons interprètes. Conception discutable de la famille. ADULTES.

**DIMANCHE, 13 SEPTEMBRE**

4 heures 30
"ACCUSE ASSIS"
E. U. 1941. Comédie dramatique de C. Reid avec James Allison et Helen Wood. — Un chien retrouve les kidnappers d'une jeune fille. — Film intéressant. Bonne interprétation. — ADULTES ET ADOLESCENTS.

7 heures
"FURIEUSE CHEVAUCHEE"
E. U. 1954. Western de L. Selander avec Randolph Scott et Dorothy Malone. — Après plusieurs années d'absence, un homme revient se venger de celui qui l'avait chassé à coups de fouet. — Bonne mise en scène. Intrigue assez bien menée. — ADULTES.

**LUNDI, 14 SEPTEMBRE**

12 heures 15
"ECHEC A LA GESTAPO"
E. U. 1942. Film d'espionnage de V. Sherman avec H. Bogart et Conrad Veidt. — Deux américains sont contraints de travailler pour un réseau d'espionnage nazi à New-York. Pauvre et invraisemblable. — La police ridiculisée ADULTES.

**MARDI, 15 SEPTEMBRE**

11 heures 45
"LES AMANTS DE TOLEDE"
Fr. 1952. Drame romantique de H. Decoin avec Alida Valli et Pedro fiancé menacé par un préfet de police, une jeune fille épouse ce dernier. — Mélo plein d'action. Bonne photo. — Confusion des valeurs. — ADULTES. DES RESERVES.

**MERCREDI, 16 SEPTEMBRE**

12 heures 15
"COEUR SUR MER"
Fr. 1950. Comédie musicale de J. Daniel-Norman avec André Claveau et Armand Bernard. — Un riche industriel voyage sur la Côte d'Azur avec sa femme et sa secrétaire. — Film pauvre, prétexte à chansons et farandoles. — Amour libre. Propos libertins. ADULTES. DES RESERVES.

11 heures 15
"LES COMPAGNES DE LA NUIT"
Fr. 1953. Drame social de R. Habib avec Françoise Arnoul et Raymond Pellegrin. — Une fille-mère tombe dans les griffes d'un souteneur à qui elle échappera grâce à son amoureux. — Réquisitoire teinté de mélo. Réalisation correcte. Sujet délicat traité avec réalisme. ADULTES. DES RESERVES.

**JEUDI, 17 SEPTEMBRE**

12 heures 15
"LA DEMOISELLE ET SON REVENANT"
Fr. 1952. Film fantaisiste de M. Allégret avec Robert Dhéry et Anik Morice. — Les fantômes défunts de la famille des Ledru de Beauminet s'intéressent aux affaires des Ledru vivants. — Thème original, mais exploité insuffisamment. Ensemble amusant. — Crudité de langage. — ADULTES. DES RESERVES.

8 heures 30
"TENTATIONS"
Esp. 1958. Drame de J. A. de la Loma avec Armand Mestral et Vincente Parra. — Un industriel cherche à détourner son fils de sa décision de devenir prêtre. — Artificiel. Réalisation médiocre. — Présentation équivoque de la vocation religieuse. Liaisons. Scènes suggestives. ADULTES. DES RESERVES.

11 heures 15
"LES MIRACLES N'ONT LIEU QU'UNE FOIS"
Fr. 1951. Drame psychologique d'Y. Allegret avec Alida Valli et Jean Marais. — Deux amants sont séparés par la guerre. — Subtile étude psychologique. Soigné. Très bonne interprétation. — Amoralisme. Liaison. ADULTES. DE NETTES RESERVES.

## Canal 7

**VENDREDI, 11 SEPTEMBRE**

10 h. 30 a.m.
"MON COQUIN DE PERE"
Fr. 1958. Comédie sentimentale de G. Lacombe avec Claude Dauphin et Gaby Morlay. — Un échange d'étudiants permet à deux jeunes gens de trouver le bonheur. — Intrigue superficielle et invraisemblable. Bonne Interprétation. — Moeurs libres. — ADULTES. DES RESERVES.

11 heures 15
"DUCHESSE DES BAS-FONDS"
E. U. 1947. Drame de M. Leisen avec Paulette Goddard et Ray Milland. — Au XVIIIe siècle, une jeune fille des bas-fonds de Londres pénètre dans le grand monde. Mise en scène somptueuse. Bonne reconstitution. — Escrocs rendus sympathiques. ADULTES. DES RESERVES.

**SAMEDI, 12 SEPTEMBRE**

11 heures 15
"LES CLOCHES DE SAINTE-MARIE"
E. U. 1945. Comédie dramatique de L. McCarey avec Ingrid Bergman et Bing Crosby. — L'aumônier d'une école joint ses efforts à ceux de la supérieure pour sortir l'institution de ses difficultés. — Très bonne peinture des caractères. Gags amusants. TOUS.

**DIMANCHE, 13 SEPTEMBRE**

11 heures
"13, RUE DE LA MADELEINE"
E. U. 1946. Drame de guerre d'H. Hathaway avec James Cagney et Annabella. — Un espion allemand s'introduit dans un groupe d'agents secrets américains. — Viril. Première partie excellente. Bons interprètes. Positif. Tentative de suicide. ADULTES.

**LUNDI, 14 SEPTEMBRE**

9 heures 30 a.m.
"LA RIVIERE ROUGE"
E. U. 1948. Western de H. Hawks avec John Wayne et M. Clift. — Au cours de la transhumance de leur troupeau de bestiaux, une rivalité nait entre deux hommes. — Scénario bien construit. Réalisation et interprétation excellentes. — Noble figure d'un personnage. Violences. — ADULTES.

**MARDI, 15 SEPTEMBRE**

9 heures 30 a.m.
"LA HACHE SANGLANTE"
E. U. 1953. Western de L. Selander avec Rory Calhoun et Peggie Castle. — Un trappeur, ami des Indiens, tente vainement d'empêcher une guerre. — Assez bonne réalisation. Intérêt soutenu. Beaux paysages. — Eléments positifs dominants. Esprit de vengeance. ADULTES.

**MERCREDI, 16 SEPTEMBRE**

9 heures 30 a.m.
"LE DESERTEUR"
G. B. 1948. Film policier de L. Huntingdon avec Joan Hopkins et Edward Chapman. — Faussement soupçonné de vol et de meurtre, un déserteur se réfugie chez une jeune veuve. — Histoire assez invraisemblable mais attachante et honnêtement réalisée. — Grande valeur humaine. ADULTES.

11 heures 15
"LA LOI DES RUES"
Fr. 1956. Drame social de R. Habib avec Raymond Pellegrin et Silvana Pampanini. Deux adolescents évadés d'une maison de correction arrivent à Paris. — Réalisation soignée. Reportage émouvant. Manque de rigueur. Ensemble dur. Personnages amoraux. ADULTES. DES RESERVES.

**JEUDI, 17 SEPTEMBRE**

9 heures 30 a.m.
"L'EXTRAVAGANT M. DEEDS"
E. U. 1936. Comédie de F. Capra avec Gary Cooper et Jean Arthur. — Héritier d'une fortune considérable, M. Deeds est traduit en justice pour sa prodigalité. — Mise en scène de classe. Humour et fantaisie. Interprétation excellente de Gary Cooper. TOUS. A voir.

**Encouragez de préférence, nos annonceurs!**


*La Great-West* **garantit** *votre revenu!*

Avez-vous jamais songé que votre capacité de gain est votre bien le plus précieux? Si un accident ou une maladie vous empêchait de travailler, pourriez-vous espérer que votre revenu se continuerait indéfiniment? Ne devriez-vous pas plutôt faire fond sur vos épargnes . . . ou même recourir à un emprunt?

Votre famille compte sur vous pour sa sécurité financière. Garantissez vos gains futurs avec un contrat de Protection du Revenu que vous offre la Great-West. Vous n'avez qu'à téléphoner ou écrire à:

Léonard Clouâtre, C.L.U.
382, rue St-Laurent,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Paul Mercier, C.L.U.
384, rue Laval,
Saint-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3561

LA **Great-West**
COMPAGNIE D'ASSURANCE-VIE

► M. et Mme André Déry photographiés à l'issue de leur mariage célébré récemment en l'église Notre-Dame-Aux. de Saint-Jean. Mme Dery (Raymonde Touchette) est la fille de M. et Mme Joseph Touchette. Le marié est le fils de M. et Mme Hector Dery, tous de St-Jean.

Studio Guillet Enr.

► M. et Mme Yves Lefort photographiés à l'issue de leur mariage célébré à l'église Cathédrale de Saint-Jean. Mme Lefort (Lucie Timmons) est la fille de Mme Yvonne Timmons de la Cathédrale. Le marié est le fils de M. et Mme Anatole Lefort de la paroisse Notre-Dame de Lourdes.

Photo Studio Notre-Dame Enr.

► M. et Mme Aldé Tougas dont le mariage a été célébré samedi le 15 août dernier en l'église Cathédrale de St-Jean. La mariée (Claudette) est la fille de M. et Mme Roger Potvin. Le marié est le fils de M. et Mme Philisa Tougas, d'Iberville.

Studio Ken Wallett

## Une épluchette à Saint-Bernard

Le Cercle des Jeunes Agriculteurs de St-Bernard de Lacolle organise une épluchette de blé-d'Inde qui aura lieu le 12 septembre à 7 h. p.m. en plein air, sur le terrain de stationnement, en face de l'église de St-Bernard.

Il y aura une danse après l'épluchette; l'entrée est gratuite. Venez nombreux. Merci!

# Cartes Professionnelles


**Gérard Charbonneau**
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.

54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

Tél. FI. 7-1629
**JACQUES TOUGAS**
B.A., A.A.P.Q., I.R.A.C.
ARCHITECTE
215 Jacques-Cartier Saint-Jean

**STRUCTURES**
**A. C. Fleischmann**
INGENIEUR-CONSEIL
SAINT-JEAN 192 Richelieu FI. 7-4966
MONTREAL 731-3556 Appelez à nos frais

MONTREAL
Tél. OL. 8-2923
SAINT-JEAN
204 Richelieu
Tél. FI. 8-4092
**Gaudette & Gaudette**
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette, b.a., b.com., c.a.
G.-P. Gaudette, b.com., c.a.

Tél. FI. 8-3262
**Jean-Paul Grégoire**
Comptable agréé
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

**ATTENTION**
Spécialité sur la réparations de montres américaines et suisses
SATISFACTION GARANTIE AVEC SERVICE RAPIDE
— CHEZ —
**J. A. PROULX**
82, 1ère Rue, Iberville
Tél. FI. 7-2428

Tél. FI. 7-1925 Rés. 8-5772
**Antoine Bourassa**
SYNDIC AUTORISE
LIQUIDATEUR
204 RICHELIEU ST-JEAN

Tél. FI. 6-4763
**Marcel C. Lamoureux,**
**Physiothérapiste**
Massages
Exercices thérapeutiques
Consultation sur rendez-vous
FI. 6-9242 220, rue Collin Saint-Jean

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
**BEAULIEU & DUGRE**
COMPTABLES AGRÉÉS
1658 est, Marie-Anne
Tél. Université 1-6776
MONTRÉAL
164, rue Jacques-Cartier
Tél. Saint-Jean: FI. 7-3440
SAINT-JEAN, P.Q.

Jean Hébert, L.S.C., C.A. Rés. FI. 6-4612
J.-Emile Robinson, C.A. Rés. FI. 8-2283
Jacques Tétreault, C.A. Rés. FI. 6-3783
**Hébert, Robinson, Tétreault & Cie**
COMPTABLES AGRÉÉS
238a, rue Richelieu Saint-Jean, P.Q.
Téléphone: FI. 6-4612

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
**Maurice Boulais, a.p.a.**
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

**Lemieux & Tétreault**
ARPENTEURS-GEOMETRES
Urbanisme, Développements résidentiels,
**Lemieux, Tétreault & Associés**
INGENIEURS-CONSEILS
Municipal, Structure de béton, Mécanique
Usines de Filtration et d'Epuration.
2 boulevard Desaulniers, Saint-Lambert, P.Q. Tél. 671-6165 861-8772

**A. BEAUDRY & FILS**
ENTREPRENEUR - ÉLECTRICIEN - LICENCIÉ
Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier FI. 6-3783 Saint-Jean, P.Q.

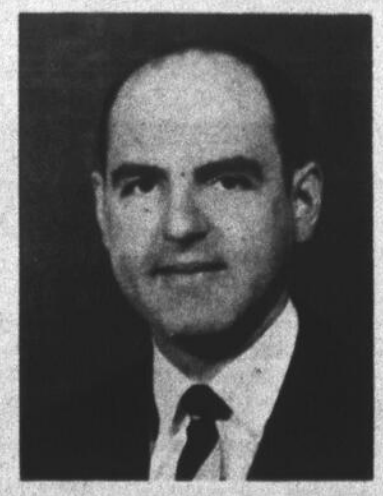

**ASSURANCES GENERALES**
- Vie
- Feu
- Vol
- Responsabilité
- Automobile
- Assurances diverses

C.P. 323 — FI. 6-6238
**Benoit LEMAIRE, C. d'A. As.**
171, rue Chaussé Saint-Jean, P.Q.

# Entre nous, mesdames

## HARMONIE

Les besognes matérielles
Les tâches des humbles moments,
Sont l'étoffe substantielle
Qui forme notre vêtement.

Nos doigts en composent la trame,
Au métier des jours, fil à fil,
Et puis, c'est le tour de notre âme
D'y broder les dessins substils.

Quand l'idée, au bout de la plume
Fuit et s'embusque en mon cerveau,
Je cesse le jeu et j'allume
La lampe des humbles travaux.

Et soudain je vois une image
Dans le miroir que je polis;
Au-devant du grossier ouvrage,
Mon rêve déroule ses plis.

Les besognes matérielles
Ont un corps robuste et vivant
Et l'esprit qui n'a que des ailes
Suspend son nid sous leur auvent.

Côte à côte, le corps et l'âme
Mêlent leurs jeux familiers,
L'un est le bois, l'autre la flamme
Dans l'âtre du même foyer.

MARIE LE FRANC

## Une précaution inutile

*La nuit, il n'y a pas lieu de sortir les plantes et les fleurs de la chambre d'un malade. La croyance voulant qu'elles empoisonnent l'air est une triste erreur qui a coûté jusqu'ici une petite fortune aux hôpitaux et aux hospices.*

*Cette croyance provient d'une mauvaise interprétation d'un texte (1779) du chimiste physicien et médecin hollandais Jan Ingenhousz. En 1788, Senebier nia cette allégation et De Saussure en démontra l'inexactitude en 1804. Cependant la coutume d'enlever les plantes et les fleurs des chambres de malades était déjà bien ancrée dans les esprits.*

*Les plantes respirent et dégagent en bien plus grande quantité. Ainsi, dans une pièce qui serait fermée hermétiquement, une personne s'asphyxierait de sa propre respiration mille fois plus vite qu'une plante. A mesure que l'oxygène diminue, les plantes respirent de moins en moins et elles peuvent même passer quelques heures sans respirer du tout, ce que les humains ne peuvent pas faire.*

*Il faut noter cependant que bien des personnes sont allergiques au parfum ou au pollen de certaines plantes. Cela est un problème individuel qui n'a rien à voir avec la coutume courante et non justifiée qui subsiste depuis 1779.*

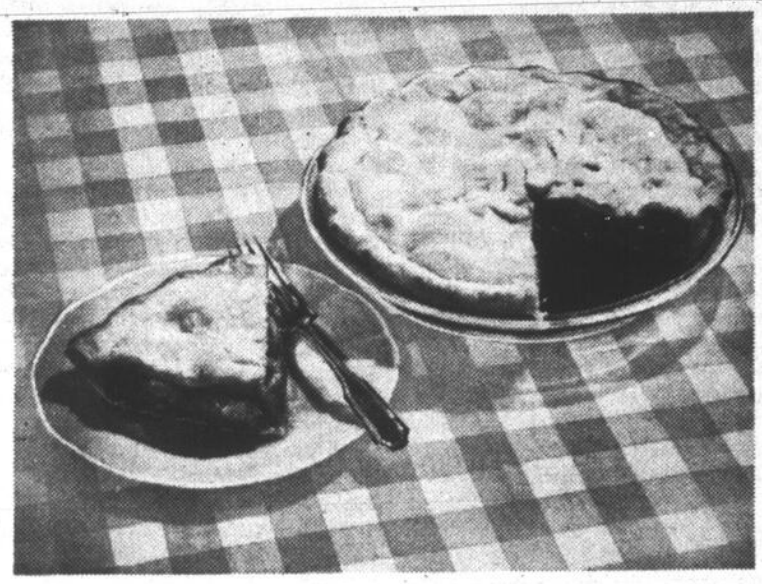

## Tout a commencé par une pomme !

**Septembre ramène la saison des pommes et la saison des tartes. Pour inaugurer ce double festival annuel sur les tables canadiennes, voici une version originale de la savoureuse tarte aux pommes de chez-nous.**

**La recette ci-dessous se distingue de la tarte aux pommes ordinaire, tradionnelle, par l'heureux mariage des pommes avec le miel qu'on utilise ici à la place du sucre. Une croûte au fromage enveloppe cette garniture pour en faire un dessert de roi. Pommes, miel et fromage, en faut-il davantage pour avoir l'eau à la bouche!**

**Vous pouvez vous adresser à nous en tout temps pour des informations ou des suggestions d'intérêt culinaire, c'est toujours pour nous un plaisir de vous être utile.**

**TARTE AUX POMMES ET AU MIEL**

2 tasses de farine tout usage pré-tamisée
½ c. à thé de sel
½ tasse de graisse végétale
¾ tasse de fromage canadien fort, râpé
5 à 6 c. à table d'eau froide

Mesurer la farine et la verser dans un bol. Ajouter le sel et bien mêler. Ajouter la graisse végétale et le fromage râpé.

Couper la graisse et le fromage dans la farine à l'aide d'un coupe-pâte ou de deux couteaux jusqu'à obtention de morceaux de la grosseur de demi-pois.

Verser graduellement l'eau froide et faire la détrempe en démêlant avec une fourchette jusqu'à ce qu'on obtienne une boule qui se détache du bol.

Diviser la pâte en deux et abaisser chaque moitié au rouleau à pâte, sur une planche légèrement enfarinée, pour couvrir le fond et le dessus d'une assiette à tarte de 9" de diamètre.

**GARNITURE**

2 c. à table de beurre
8 pommes McIntosh moyennes
¼ tasse de sucre
3 c. à table de farine tout-usage pré-tamisée
½ tasse de miel liquide
Jus de citron
1 c. à thé de zeste de citron râpé
Lait pour badigeonner la croûte

Faire fondre le beurre dans une casserole. Y faire revenir les pommes pelées et coupées en morceaux jusqu'à ce qu'elles soient tendres.

Ajouter les autres ingrédients mélangés et amener au point d'ébullition. Cuire à feu moyen jusqu'à diminution de moitié. Laisser tiédir.

Verser la garniture dans l'assiette à tarte recouverte de la première abaisse. Recouvrir avec la deuxième abaisse et pratiquer des incisions pour laisser sortir la vapeur. Façonner et sceller le tour de la tarte. Badigeonner le dessus avec un peu de lait. Cuire à 450°F (four chaud), 20 à 25 minutes.

## Bon déjeuner... bonne journée !

Vous êtes-vous arrêté suffisamment à réfléchir sur l'importance d'un bon déjeuner? Les enquêtes menées par des nutritionnistes révèlent que cet important repas est très souvent négligé et que plusieurs enfants de même que nombre d'adultes partent soit pour l'école, soit pour le travail, pas suffisamment nourris ou pis encore, non nourris. Maintenant que les classes ont repris après les vacances, pourquoi ne pas étudier vos habitudes familiales en ce qui concerne ce repas important et rectifer s'il y a lieu?

Après 8 ou 10 heures de jeûne, le corps a besoin d'aliments nutritifs qui seuls peuvent être fournis par un bon déjeuner. Vous êtes-vous déjà rendu compte vers le milieu de l'avant-midi de lassitude, de maux de tête ou encore éprouvez-vous de la difficulté à concentrer? Si oui, c'est que vous n'avez pas déjeuné et que votre système proteste du manque de carburant. Les études démontrent que les enfants de même que les adultes donnent un meilleur rendement s'ils ont pris un bon déjeuner.

Saviez-vous que l'adolescents est la personne de la famille la plus mal nourrie? Ordinairement elle est trop occupée à se pomponner ou encore elle vit dans la crainte d'engraisser. Laisser passer le déjeuner est une mauvaise habitude à plusieurs points de vue et peut même avoir des résultats fâcheux car la personne aura tendance à trop manger au repas suivant. Trois repas bien balancés sont recommandés par la plupart des autorités médicales pour les diètes amaigrissantes et ceci inclus le déjeuner.

Améliorer les habitudes alimentaires de votre famille en vaut bien l'effort. Voici quelques suggestions qui vous aideront à bien commencer votre journée avec un bon déjeuner:

— Eveillez votre famille une demi-heure plus tôt; de cette façon vous pourrez tous ensemble jouir d'un bon déjeuner.

— Utilisez un service de vaisselle gai. Il aidera à bien commencer la journée.

— Mettez la table la veille et commencez à préparer les recettes les plus longues le soir précédent, si possible. Par exemple, mesurez les ingrédients secs pour les crêpes, vous n'aurez qu'à ajouter le liquide au déjeuner.

— Servez-vous de vot-re congélateur: les gaufres, les muffins dégèlent en un rien de temps.

— Lorsque les appétits sont restreints le matin, servez à votre famille de petites portions puis augmentez graduellement le volume.

— Offrez à votre famille une grande variété d'aliments. Essayez de leur servir autre chose que les aliments traditionnels d'un déjeuner. Occasionnellement, servez même les plats préférés de votre famille, même si ce sont des sandwichs au fromage grillés au four ou encore des biftecks à la hambourg.

— Elaborez un menu pour une semaine ou un mois à l'avance.

Le déjeuner devrait inclure ¼ à ⅓ des besoins alimentaires.

Voici un déjeuner de base. Ces aliments devraient faire partie du déjeuner de chaque jour:

Un fruit ou jus de fruit (préférablement une source de vitamine C: comme le jus de pomme vitaminé, les tomates ou les fruits citrins).

Des céréales à grains entiers avec lait.

Un oeuf ou un autre aliment protidique.

Rôties avec beurre.

Breuvage: lait pour les enfants.

QUELQUE CHOSE DE NEUF...

**Au Studio Notre-Dame Enrg.**

LUCIEN PERRON, prop.

675 Dorchester Tél. FI. 8-2818 Saint-Jean, P.Q.

A VENDRE Articles de sport pour tous et jouets pour enfants
Grand spécial de 20 à 30% d'escompte pour tout client

Bienvenue à tous !

# SAINT-LAMBERT

**AUTOUR DU CLOCHER PAROISSIAL**

**PELERINAGE ANNUEL AU CIMETIERE**

Le pèlerinage annuel au cimetière aura lieu dimanche le 13 septembre à 2 h. 30 de l'après-midi. Il y aura récitation du chapelet, sermon, chant du Libera.

**NAISSANCES**

Le 2 août a été baptisée Marie-Anne, Hélène, née le 24 juillet, enfant de M. Maurice Martineau et de Louise Laviolette. Le parrain a été M. Roger Laviolette et la marraine Cécile Côté.

Le 2 août a été baptisée Marie, Hélène, Diane, née le 21 juillet, enfant de M. Claude Robert et de Thérèse Leblanc. Le parrain a été M. Jean Robert et la marraine Hélène Roberge.

Le 8 août a été baptisée. Marie, Liane, née le 26 juillet enfant de M. Paul Landry et de Monique Lefebvre. Le parrain a été M. Paul Landry et la marraine Lucille Hamel (Mme Donald Frappier).

Le 16 août a été baptisé Joseph, Jules, Jean, né le 2, enfant de M. Jean Legault et de Claudette Cayer. Le parrain a été M. Jules Legault et la marraine Lise Laliberté.

Le 16 août a été baptisé Joseph, Pierre, Guy, né le 3, enfant de M. Gérard Denault et de Yvonne Vinette. Le parrain a été M. Pierre Ouellet et la marraine Nicole Ouellet.

Le 16 août a été baptisé Joseph, Bruno, Christian, né le 7, enfant de M. Gratien Biron et de Pierrette Martel. Le parrain a été M. Bruno Biron et la marraine Irène Cloutier.

Le 22 août a été baptisé Jean-Marc, Serge, Ghislain, né le 2? juillet, enfant de M. Roger Collasson et de Maryvonne Houcke. Le parrain a été M. Serge Collasson et la marraine Mme Eliane Robillard.

Le 30 août a été baptisé Joseph, Roma, Roger, Jean, Bruno, né le 17, enfant de M. Paul Gravel et de Marie Josée Brossard. Le parrain a été M. Jean Gravel et la marraine Pierrette Chenier.

**MARIAGES**

Le 8 août a été célébré le mariage de M. André Poirier, fils de M. Jean Poirier et de feu Emma Paré, à Mlle Murielle Ouellet, fille de M. Camille Ouellet et de Imelda Paradis. Les témoins ont été MM. Camille Ouellet et Jean Poirier.

Le 15 août a été célébré le mariage de M. Alexis Viel, fils de M. Jean David Viel, décédé et de Marthe Levasseur à Mlle Claire Duquette, fille M. Emilien Duquette et de Gertrude Morin. Les témoins ont été MM. Léo Paul Viel et Emilien Duquette.

Le 22 août a été célébré le mariage de M. Jacques Jolin, fils de M. Edouard Jolin et de Bertha Daoust à Mlle Denise Perreault, fille de M. Irenée Perreault et de feu Simone Lareault. Les témoins ont été MM. Edouard Jolin et Irenée Perreault.

Le 22 août a été célébré le mariage de M. Bernard Bouchard, fils de M. Clément J. Bouchard et de Charlotte Tremblay à Mlle Jeanne-Mance Lapierre, fille de M. Lucien Lapierre et de Aurore Tremblay. Les témoins ont été MM. Clément J. Bouchard et Lucien Lapierre.

Le 27 août a été célébré le mariage de M. Alain Huberdeau, fils de M. Donat Huberdeau et de Yvette Charron à Mlle Renée St-Jean, fille de feu Alexis St-Jean et de Berthe Deslippe. Les témoins ont été MM. Donat Huberdeau et Claude St-Jean.

**SEPULTURE**

Le 19 août est décédée en cette paroisse à l'âge de 91 ans, Emelinde Goulet, veuve de Henri Gingras.

Le service a été chanté le 22 août en l'église paroissiale.

L'inhumation se fit au cimetière [illegible]ssial.

Le 1er septembre est décédé à l'âge de 68 ans, M. J. E. Aimé Ranger, président des Pétroles Ranger, époux de Marie C. Lefebvre. Il laisse dans le deuil outre son épouse, quatre fils: Louis, Roger, Claude et Jules.

Le service a été chanté le 22 août en l'église paroissiale par Mgr Ludovic Deslauriers, p.d., assisté des abbés G. Deslauriers et J.-P. Moreau, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Jean Côté qui fit la levée du corps.

On remarquait dans le choeur, Mgr Lucien Martin, p.a., v.g., représentant de Son Excellence Mgr Gérard-Marie Coderre, évêque de Saint-Jean, MM. les abbés Louis Brossard, curé de St-Josaphat, Antoine Surprenant, curé de St-Thomas d'Aquin, Léo Lamarre, aumônier de l'hôpital de Saint-Lambert ainsi que le R. F. Desrosiers, des Clercs St-Viateur.

Aux familles en deuil, Le Richelieu présente ses sincères sympathies.

**VIF SUCCES DE L'EXPO MARIE VERSAILLES**

Un succès foudroyant a marqué le vernissage des 39 oeuvres exposée par le peintre Marie Versailles, au LaBarre, à Jacques-Cartier.

Sous la présidence d'honneur de M. Paul David, président de Lido Biscuit, cette remarquable manifestation artistique était une nouvelle initiative de la Jeune Chambre de St-Lambert, et une organisation de M. Fernand Giroux, sénateur international au sein du mouvement.

Au cours de la soirée, plus de 15 des 39 peintures de Marie Versailles, maintenant de Bouchervile, ont été vendues parmi les 200 convives.

Notons que les autres oeuvres, produites depuis mai par le prolifique peintre de la Rive-Sud, sont exposées au parc Gordon, à Saint-Lambert, jusqu'au 10 septembre.

x x x

**GAGNANTE D'UNE CROISIERE AUX ANTILLES**

M. et Mme Guy Ste-Marie sont les heureux gagnants de la croisière aux Antilles offerte par les hommes d'affaires de St-Lambert durant leur récente Riesta. Les billets leur ont été remis par M. George W. Clark, président de l'association.

**NUMISMATES**

Le Club Numismatique de la Rive Sud reprendra ses activités le 8 septembre prochain.

La réunion se tiendra dans la salle communautaire des Lions 250 rue St-Laurent, à 8 h. 15 p.m.

Tous les amateurs ou collectionneurs sont invités à se préparer pour cette importante réunion. Les membres du Conseil seront heureux de recevoir toutes vos nouvelles suggestions.

# SAINTE-JULIE

**GRAND SUCCES**

Notre journée du Rosaire perpétuel au Cap fut un réel succès. L'annonce que Mgr Chevalier, âgé de près de 85 ans serait du groupe et chanterait la messe là-bas a contribué à en faire décider plusieurs à venir au Cap. Un défilé de 12 autos quitta le village à 6 h. 30 pour prendre le bateau de 7 h. 30 à Sorel et atteindre le sanctuaire de Notre-Dame du Cap pour 9 h. Comme il y avait un autre groupe pour la journée, nous n'avons pas eu à nous partager en deux groupes pour assurer les prières du Rosaire. Les 71 participants remplissaient presqu'à eux-seuls le petit sanctuaire. La température était claire et ensoleillée. Les temps libres passèrent rapidement en la visite des lieux du sanctuaire et la magnifique basilique. Les responsables du Rosaire perpétuel remercient tous ceux qui ont assuré notre journée de prières.

**TRIDUUM POUR LE CONCILE**

Pour répondre aux demandes de l'Ordinaire, nous aurons un triduum de prières à l'occasion de la 3e session du Concile. Samedi et lundi messe à 8 h. 30 p.m. avec sermon et commentaire et dimanche, office à 5 h. chapelet médité et Salut du Saint-Sacrement.

**VISITE DE LA PAROISSE**

M. le curé a annoncé qu'il commencerait cette semaine la visite de la paroisse. Il désire faire connaissance avec les quelques nouvelles familles et mieux connaître les autres qu'il verra pour la quatrième fois. Partout, il apportera conseils et bénédictions. Il ne reçoit pas la dîme ni autre paiement. Pas de viste des familles, le lundi pour permettre la visite des élèves à l'école.

# SAINTE-LOUISE DE MARILLAC

**RETOUR A L'ECOLE!**

Depuis mardi, le 8 septembre, garçons et filles ont repris le chemin de l'école, du collège. A tous nous souhaitons une autre bonne année scolaire. Que tous soient aptes à prendre la relève un jour, pour cela, il nous faut des jeunes qui n'ont pas peur d'étudier.

**INNOVATION**

Les Ligueurs du Sacré-Coeur ainsi que des auxiliaires doivent passer dans nos foyers pour faire le recensement paroissial et collecter la dime; ceci dans le but d'aider M. le curé et M. le vicaire dans leur visite paroissiale. Celle-ci commencera la semaine prochaine par les rues Marquette, Hindland et peut-être Dollard.

**PELERINAGE AU CIMET'ERE**

C'est dimanche le 13 septembre à 3 h. p.m. qu'aura lieu le pèlerinage annuel au cimetière St-Georges. C'est une occasion de plus qui nous est donnée pour rendre hommage à tous nos morts.

En cas de pluie, cette cérémonie sera remise au dimanche suivant.

**MEMO**

A noter le changement à l'horaire des messes du dimanche à partir du 13 septembre: 7 h. 30, 8 h. 45 10 h. 15, 11 h. 30 a.m. et 5 h. p.m.

Pour ne pas déranger nos prêtres au presbytère, affichez cet horaire bien à la vue, chez-vous

**CLINIQUE DE PUERICULTURE**

La clinique de puériculture de l'Unité Sanitaire se donnera tous les 3e mardis du mois, en la salle paroissiale.

Donc, la prochaine clinique aura lieu mardi le 15 septembre.

**PELERINAGE A LA VIERGE DES PAUVRES**

La reprise des pèlerinages mensuels à la Vierge des Pauvres se fera samedi le 19 septembre. Tous ceux qui aiment la sainte Vierge sont invités à lui rendre hommage spécialement en ce jour.

**SINCERES CONDOLEANCES**

Nous offrons nos sincères condoléances à M. et Mme André Leclair à l'occasion de la perte de leur bébé de 15 jours baptisée Isabelle Leclair dimanche le 30 août en notre paroisse.

**NAISSANCES**

Le 6 septembre a été baptisé Joseph, Gérald, Benoit, Luc, né le 29 août, enfant de M. Paul-Henri Lacroix et de Liette Proulx. Le parrain a été M. Gérald Gendron et la marraine Claire Lacroix, oncle et tante.

Le 6 septembre a été baptisée Marie, Claudette, Chantal, née le 21, enfant de M. Jean-Guy Gauthier et de Denise Gaudreault. Le parrain a été M. Henri Labarre et la marraine Eva Bard.

LA TRAYEUSE...
CHORE-BOY
de renommée mondiale
CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE
R.R. No 7 — IBERVILLE
Tél. FI. 7-2895

# LAPRAIRIE

**FEU Mme NOEMIE BARIL**

Le 30 août est décédée à domicile à St-Joseph de Chambly à l'âge de 83 ans, 9 mois, 2 jours, Noémie Baril, épouse de feu Eugène Roy.

Le service a été chanté mercredi le 2 septembre à Laprairie en l'église paroissiale par M. le curé Ménard de Notre-Dame-de l'Assomption, assisté de MM. les abbés Gérard Jolivet et Gérard Lemay, vicaires, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Ménard qui fit la levée du corps, neveu de la défunte.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Laprairie ce même jour.

x x x

**NAISSANCES**

A La Nativité de Laprairie, le 30 août dernier, a été baptisé Joseph, Marce', Rhéault, Jacques, né le 18 courant à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Marcel Duteau, camionneur et de Gertrude Senécal, de cette paroisse. Le parrain a été M. Rhéault Duteau, contremaître de St-Remi, et la marraine Claire Laniel, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—A La Nativité de Laprairie, le 6 septembre 1964 a été baptisée Marie, Marcelle, Sonia, née le 25 août à l'hôpital de Saint-Lambert, enfant de M. Luc-André Daigle, ferblantier et de Monique Proulx, de cette paroisse. Le parrain a été M. Paul Proulx, menuisier de Knowlton, cté de Brôme, et la marraine Marcelle Thibault, son épouse, grands-parents de l'enfant.

x x x

**MARIAGE**

En l'église La Nativité de Marie de Laprairie, a été célébré le mariage de M. Bernard Le Gallic fils de feu Hyacinthe Le Gallic et de Angèle Andrée de Guilligamarch, France, à Mlle Thérèse Laurin, fille de M. Armand Laurin et de Gilberte Barbeau. Les témoins ont été MM. André Lafontaine, beau-frère de l'époux et Armand Laurin, père de l'épouse.

x x x

**AUX DEMOISELLES DE LA PAROISSE LA NATIVITÉ**

**L'équipe "Echanges"**

Le groupement des demoiselles de la communauté paroissiale de Laprairie — naguère Congrégation des Enfants de Marie — s'est réorganisé en équipe afin de rénover, selon les exigences de l'époque, la spiritualité de ce mouvement. Il portera désormais le nom d'équipe "Echanges".

Echanger, c'est donner une chose et en revoir une autre en contrepartie; échanger de points de vue, d'opinions, d'expériences au plan humain, culturel et spirituel qui devraient être enrichissants pour chacune et fructueux pour toute la paroisse.

**Buts de l'équipe:**

Réunir les demoiselles de la paroisse désireuses de prendre part aux grand renouveau en cours dans l'Eglise.

Constituer un cercle d'études pour réfléchir ensemble sur certaines questions d'actualité et sur les problèmes du laïcat chrétien. Poursuivre ainsi la formation religieuse des membres, en visant à approfondir leur foi et à intensifier leur vie chrétienne, leur aider à acquérir cette maturité spirituelle nécessaire pour assumer pleinement et consciemment leurs responsabilités de laïques dans leur milieu et au sein de la communauté paroissiale.

S'intéresser plus particulièrement au renouveau liturgique et y prendre une part active. Si possible, réorganiser un modeste service de bibliothèque paroissiale. Etre disponible, en tant que groupe organisé, pour collaborer au besoin avec les autres mouvements paroissiaux au bénéfice de certains groupes sociaux (v.g. vieillards, malades, étrangers, etc.) ou même diocésains.

Patronne: la Vierge Marie.

Fête: l'Immaculée-Conception.

**Organisation:**

Responsables: une responsable-chef, une adjointe, une secrétaire, une trésorière, une animatrice de chaque groupe de discussion (ou service), un conseiller moral (aumônier). Les responsables sont au Service de l'Equipe.

Groupes de discussion: Lors des rencontres mensuelles un sujet d'étude, choisi au préalable, est discuté en groupes.

Une animatrice dirige la discussion du groupe, rend compte des opinions sur la question étudiée. C'est l'animatrice du groupe qui représente également ce groupe lors des réunions des responsables et dirige les activités du service assumé par le groupe.

Chaque groupe assume un service particulier: bibliothèque, relations (publicité, recrutement, liaison), Liturgie, S.O.S., etc.

Rencontres: Une fois par mois, le 2e mercredi du mois, les responsables de l'organisation et les animatrices se réunissent avec le conseiller moral pour préparer la rencontre de l'équipe et régler les affaires d'ordre administratif: programme, activités sociales, budget, etc. Une fois par mois, le 3e mercredi du mois, toute l'équipe se réunit: c'est la rencontre, le cercle d'études.

## Hâtez-vous lentement

Vous êtes réellement pressé d'arriver à destination? Alors dépêchez-vous, mais lentement et sûrement, comme le rappelle paradoxalement le Service d'éducation en sécurité routière. Si vous êtes pris dans une enfilade d'automobiles, ne prenez pas le risque de doubler; outre que c'est illégal, cela peut vous impliquer dans un accident. Ce n'est pas la peine de risquer un accident pour économiser quelques secondes.

DU NOUVEAU !
Assurances un paiement mensuel
Pour les assurances de:
► Votre maison
► Votre commerce
► Votre santé
► Vos biens personnels
► Votre auto, camion
► Votre vie
TOUT EST INCLUS dans le programme budget de la Compagnie "Travelers de Hartford"
SIGNALEZ
FI. 7-2313

— CONSULTEZ —
René-G. Trahan
258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.

# SAINT-REMI

### NAISSANCE

Le 6 septembre 1964, en l'église paroissiale Notre-Dame-de-Lourdes, de Verdun, a été baptisé Joseph, René, Lucien, Sylvain, né le 30 août, enfant de M. Gilles Renaud et de Jacqueline Dubuc. Parrain: M. Lucien Joannette, oncle de l'enfant; marraine: Mme René Renaud, grand'mère de l'enfant. Porteuse: Mme Albert Dubuc, également grand'mère.

Félicitations aux heureux parents et bonne santé au nouveau-né!

x x x

### MARIAGES

**Lapointe-Laroche**

Samedi le 29 août 1964, en l'église paroissiale a été célébré le mariage de M. Yves Lapointe, fils de feu Armand Lapointe et d'Alice Leclerc, à Mlle Pierrette Laroche, fille de M. Gilles Laroche et de Marguerite Marotte.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée à 10 heures par M. l'abbé Georges Forest, qui célébra aussi la sainte messe.

Les témoins étaient: Jacques Lapointe, qui accompagnait son frère, tandis que la mariée était au bras de son père.

Le chant durant la messe fut exécuté par Mlle Annette Leclerc, tante du marié.

Au retour de leur voyage à Atlantic City, M. et Mme Yves Lapointe s'établiront à Saint-Remi.

**Lefrançois-Proulx**

Samedi, le 29 août 1964, en l'église Ste-Catherine Labouré, de Ville Lasalle, a été célébré le mariage de M. Rosaire Lefrançois, fils de M. Joseph Lefrançois et d'Elisabeth Miron, à Mlle Diane Proulx, fille de M. Emery Proulx et d'Eva Paradis.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Lecompte.

Les témoins étaient M. Florent Lefrançois, frère du marié et M. Emery Proulx, père de la mariée.

Au retour de leur voyage, M. et Mme Rosaire Lefrançois habiteront Ville Lasalle.

**Poupart-Renaud**

Samedi, le 5 septembre 1964, en l'église paroissiale, a été célébré le mariage de M. Gérald Poupart, fils de feu Jean-Paul Poupart et d'Emma Boire, à Mlle Raymonde Renaud, fille de M. Raymond Renaud et de Gilberte Rouleau.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Laurent Delorme, qui célébra aussi la messe aux intentions des nouveaux époux.

Les témoins étaient M. Denis Poupart, frère du marié et M. Raymond Renaud.

La réception a réuni les invités à l'hôtel Bourdeau de Saint-Chrysostome.

Au retour de leur voyage dans le Nord de la province, M. et Mme Gérald Poupart s'établiront à Saint-Remi.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux!

x x x

### COMMUNIQUÉ

Au nom de la Jeunesse Lacordaire de Saint-Remi, il me fait plaisir de vous annoncer que nous aurons une danse à toutes les deux semaines durant la prochaine saison, à la salle de l'Ecole Pierre-Bédard.

Nous invitons les jeunes et les moins jeunes de Saint-Remi et des environs à venir se divertir avec nous à cette occasion.

Donc, la première soirée de danse, samedi prochain, 12 septembre 1964, à 8 heures du soir. L'orchestre invité: "The Gyr Falcon".

Vous êtes bienvenus à l'Ecole Pierre-Bédard.

Louise STE-MARIE,
présidente

x x x

### PELERINAGE AU CIEMETIERE

Si la température le permet, la visite annuelle au cimetière se fera dimanche prochain, 13 septembre à 3 heures p.m. Tous les paroissiens sont invités à cette cérémonie. Les offrandes versées à cette occasion serviront à défrayer les honoraires de grand'messes pour nos chers disparus.

Au cas de pluie, la cérémonie sera remise au dimanche suivant.

x x x

### CERCLE DES FERMIÈRES

Mardi, le 1er septembre, se tenait notre dernière assemblée de l'année. Une épluchette de blé-d'Inde fut vite organisée. La fermière chanceuse qui frappa l'épi rouge, fut Mme Henri Létourneau. Félicitations à la reine!

Toutes les dames qui veulent faire partie de notre cercle pour l'année 1964-65 voudront bien payer leur contribution dès le mois d'octobre. Il y a plusieurs activités au programme: démonstration de couture et d'art culinaire, voyages, etc...

Mme Philippe PERRON,
sec.-trés.

x x x

### CERCLE MARIE-FRANCE, FILLES D'ISABELLE

Bonne fête pour ce mois-ci à Soeurs Emilia Hébert, Rollande Laforest, Laurette Demers et Alice Trudeau.

Soeur Alice PERRON,
rédactrice

x x x

### BOWLING DUBOIS, SAISON 1964-65

Toutes les dames et demoiselles qui aimeraient faire partie d'une équipe de bowling pour jouer le lundi soir à 9 h. 30, voudront bien donner leur nom le plus tôt possible, à Mme Anita Charbonneau, 18 Ste-Thérèse, tél. 454-9931, Ville Saint-Remi.

Mme Anita CHARBONNEAU

x x x

### CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION DE LA CROIX-ROUGE

**Remerciements des présidents**

Il y a quelque temps déjà, nous avions l'occasion de vous solliciter et de vous demander de donner généreusement aux oeuvres de la Croix-Rouge.

Nous nous faisons un devoir aujourd'hui de vous remercier bien chaleureusement pour la généreuse collaboration que vous avez apportée. Grâce à vos dons, au dévouement de nos solliciteurs, nous avons atteint notre objectif. Le montant total de la souscription s'élève à $1,231.67.

A tous de Sherrington, de St-Edouard, de St-Michel, de St-Remi, qui avez souscrit et nous avez aidés, un sincère merci.

Philorum LANCTOT,
président de la Croix-Rouge, section de St-Remi;
Paul YELLE,
président de la campagne de souscription.

### CONCERT DE CHANT

Lundi le sept septembre, nous avions l'honneur de recevoir la famille Rouleau de Montréal, comprenant neuf membres de 3 ans à 16 ans, composant une chorale dirigée par M. l'abbé Laporte qui a une grande connaissance de la musique. Tous ont été unanimes à louanger ce choeur qui fait un travail merveilleux pour arriver à rendre son éducation de façon si harmonieuse.

Une autre chorale qui n'est pas la moindre et qui s'affirme de plus en plus, c'est la chorale locale Stella Maris. Nous pouvons espérer beaucoup d'elle, parce que que les critiques de l'extérieur ont été très élogieuses à leur égard. Persévérance, ténacité doivent être la base de tout succès.

Le tirage organisé par les enfants de choeur clôtura la soirée. Voici les numéros des billets qui sont gagnants: 241, 501, 888, 1332 et 1354. Veuillez vous adresser au presbytère à M. l'abbé Forest, responsable, samedi le 12 septembre, entre 4 et 5 heures.

# SAINT-ISIDORE

### PROMPT RÉTABLISSEMENT

Nos voeux de bonne santé à notre maire, M. Henri Lanctôt, qui a dû séjourner à l'hôpital ces jours derniers à la suite d'une intervention chirurgicale.

x x x

### SOIRÉE RÉCRÉATIVE

Grande épluchette de blé-d'Inde organisée par les loisirs de Saint-Isidore, vendredi le 11 septembre à 9 heures p.m. à l'école Saint-Isidore. Danse, orchestre renommé, buffet froid, rafraîchissement divers. Entrée: $2.00; les billets seront en vente à la porte. Bienvenue à tous!

x x x

### MARIAGE

En l'église paroissiale le 7 septembre a été célébré le mariage de M. Gilles Patry, fils de M. Wellie Patry et de Eva Ricard à Mlle Claudette Doyon, fille de M. Gustave Doyon et de feu Rose Perras. Les témoins ont été les pères des époux.

Nos meilleurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

x x x

### CROIX-ROUGE

Tel qu'annoncé la semaine dernière, la clinique des donneurs de sang, qui eut lieu à l'école St-Isidore le 25 août, fut un franc succès, grâce à la coopération, à la générosité et au dévouement de tous et de chacun.

Au nom de la Croix-Rouge et en mon nom personnel, je tiens à exprimer ma reconnaissance au président honoraire de la clinique M. le maire Henri Lanctôt envers qui je formule des voeux de prompt rétablissement à la suite d'une intervention chirurgicale; au vice-président honoraire: M. le curé Paul Patenaude, pour ses paroles convaincantes au prône; aux Révérendes Soeurs de Sainte-Anne pour leur appui; à la Commission Scolaire qui, par l'entremise de son président, M. André Dubuc, a mis à notre disposition les magnifiques locaux de l'école St-Isidore; aux 182 personnes qui se sont présentées pour donner de leur sang cette oeuvre humanitaire; à toutes les personnes qui se sont dévouées soit: à l'enregistrement, au téléphone, aux lits des donneurs de sang, aux lits de la sieste, au cafétéria, au travail de montage et du démontage du matériel; à M. et Mme Maurice Gervais, de Montréal, qui, après avoir organisé la même clinique dans leur paroisse, nous ont gratifié de leur expérience et accordé leur concours; à Mme Isidore Colpron, qui tout en travaillant dans l'ombre, nous a été d'un précieux secours, à tous les foyers de Saint-Isidore, pour avoir accueilli et appuyé les responsables de cette première clinique.

Je vous remercie sincèrement et je suis convaincu que l'an prochain, lorsque la 2e clinique aura lieu, vous serez tous les mêmes à répondre généreusement à l'invitation qui vous sera adressée en temps et lieu.

Cette invitation s'adresse également à tous ceux qui n'ont pas pu s'y rendre, soit à cause de leurs occupations, ou par crainte ou manque de confiance en eux-mêmes. Je vous invite à venir voir ce qui s'y passe, et après connaissance, vous serez certainement les premiers à prendre part à cette grande oeuvre.

Bien vôtre,

Zénophile DUBUC, prés.

# NAPIERVILLE

### NAISSANCES

Le 23 août a été baptisée Marie, Isabelle, Danielle, née le 13, enfant de M. André Adam et de Nicole Boulerice. Le parrain a été M. H. Provost et la marraine Georgette Boulerice, oncle et tante.

Le 23 août a été baptisée Marie, Claude, Denise, née le 11, enfant de M. Réjean Grégoire et de Monique Demers. Le parrain a été M. André Grégoire m.d. et la marraine Lorraine Brunelle, oncle et tante.

Le 25 août a été baptisé Joseph, Claude, Mario, né le 18, enfant de M. Raymond Joanisse et de Denise Mondor. Le parrain a été M. Claude Massicotte et la marraine Claudette Joanisse, oncle et tante.

Le 30 août a été baptisée Marie, Jeanne de Chantal, Jeannine, née le 21, enfant de M. Georges Fortin et de Jacqueline Bourgeois. Le parrain a été M. Richard Bourgeois et la marraine Chantal Fortin, cousin et soeur du bébé.

### MARIAGE

En l'église de Napierville a été célébré le mariage de M. Roger Legault, fils de M. Oscar Legault et de Angeline Théoret à Mlle Louise Gadoua, fille de feu Jean Gadoua et de Thérèse Gagnon. Les témoins ont été MM. Oscar Legault et Gilles Gadoua.

### DECES

A Napierville, le 22 août à l'âge de 90 ans et dix mois, est décédé M. Adélard Grégoire, époux de feu Anna Beaudin.

Il laisse pour pleurer sa perte trois fils: Roch, Denis et Léo, de Napierville; ses filles: Bernadette (Mme Edouard Oligny) de Saint-Blaise; Reine (Mme Roger Denault) de St-Paul Ile aux Noix; Laure-Anna (Mme Armand Rémillard) de St-Valentin; Lucienne (Mme Aimé Chabot) de St-Blaise; ses gendres, MM. Edouard Oligny, Roger Denault, Aimé Chabot; ses belles-filles, Mme Roch Grégoire (Thérèse Miron); Mme Denis Grégoire (Marie des Neiges Denault); Mme Léo Grégoire (Cécile Lanciault); 34 petits-enfants et plusieurs arrière-petits-enfants.

Nos sincères condoléances à la famille.

x x x

Mme Joseph Thibert désire remercier bien sincèrement toutes ses clientes qui ont bien voulu l'encourager dans la vente des produits Avon pour la municipalité de Napierville et souhaite tout le succès possible à Mme Jean-Paul Bourdeau qui a été nommée remplaçante dernièrement.

RODRIGUE POTVIN

ASSURANCES

St-Remi 454-2562

St-Constant 632-2562

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

- BRIQUE
- CIMENT
- ETC.

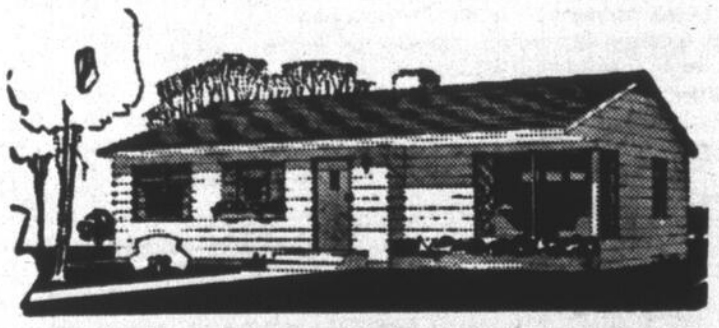

Peinture "Conant"

- Equipements complets pour fermes de marque "BEATTY"
- Refroidisseurs à lait marque "DARI-KOOL"
- Articles de ferronnerie et plomberie

Spécialité:

- Tôle galvanisée et aluminium (première qualité)
- Clous et broche de toutes sortes (gros et détail)

GROS ET DETAIL A DES PRIX DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Adressez-vous à la maison

J. H. Jannelle Ltée

NAPIERVILLE, P.Q. Tél. CH. 5-3348

Toute commande sera appréciée et livrée avec soin et promptitude.

# SHERRINGTON

**SHOWER**

A la salle Lafleur de Saint-Michel, le 19 septembre, shower mixte en l'honneur de M. René Viau et Mlle Claudette Lamarre, tous deux de cette paroisse.

Orchestre de renom. Goûter. Entrée: $1.25.

x x x

**QUARANTE-HEURES**

L'ouverture des Quarante-Heures se fera mardi soir le 8 septembre dans notre paroisse. A cette occasion, il y aura la sainte messe chaque soir à 9 h. et une retraite pour les écoliers prêchée par le R.P. Octave Simoneau, o.f.m.

x x x

**VISITE AU CIMETIÈRE**

C'est bien dimanche le 13 septembre la visite au cimetière. Il y aura d'abord des prières collectives à l'église en l'honneur de Notre-Dame du Sourire, puis la foule se rendra en pèterinage au cimetière. Pour favoriser le succès de cette cérémonie, nous espérons une température favorable.

x x x

**NOCES D'ARGENT**

Meilleurs voeux et félicitations à M. et Mme Armand Monette de Laprairie, autrefois de cette paroisse, qui célébreront samedi le 12 septembre leur 25e anniversaire de mariage.

Une messe d'action de grâces sera chantée à 5 heures de l'après-midi, après quoi les heureux jubilaires se rendront à l'hôtel St-Paul pour une réception.

x x x

**NOCES D'ARGENT**

M. et Mme Roch Lussier de cette paroisse célébreront également dimanche prochain le 13 septembre, leur 25e anniversaire de mariage.

Tous nos voeux et félicitations aux heureux jubilaires, de la part de tous leurs enfants et amis!

x x x

**MARIAGES**

**Duquette-Boyer**

En l'église St-Patrice de Sherrington, le 5 septembre a été célébré le mariage de M. Fernand Duquette, marchand de bois, fils de M. Ovila Duquette et de Hélène Sharp, à Mlle Juliette Boyer fille de M. Joseph Boyer et de Rosina Poupart. Les témoins ont été MM. Joseph Boyer et Ovila Duquette, pères respectifs.

**Ménard-Lestage**

En l'église St-Patrice de Sherrington, le 12 septembre, sera célébré le mariage de M. Benoit Ménard, fils de M. Osias Ménard et de Lucile Coallier, à Mlle Ghislaine Lestage, fille de M. Isidore Lestage et de Gaétane Lamoureux.

# ST-VALENTIN

**CARNET SOCIAL**

M. et Mme Roger Langevin accompagnés de M. et Mme Raymond Adam ainsi que de M. et Mme Roland Langlois, sont actuellement en voyage au Lac St-Jean, au retour ils visiteront Québec et Ste-Anne de Beaupré.

M. et Mme Alphonse Grégoire, accompagnés de leur fille Mlle Agathe Grégoire, se rendaient en fin de semaine à la Baie St-Paul, visiter le Rév. Soeur M.-des-Anges, F. de M.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
Limitée
100 Bouthillier FI. 7-7529

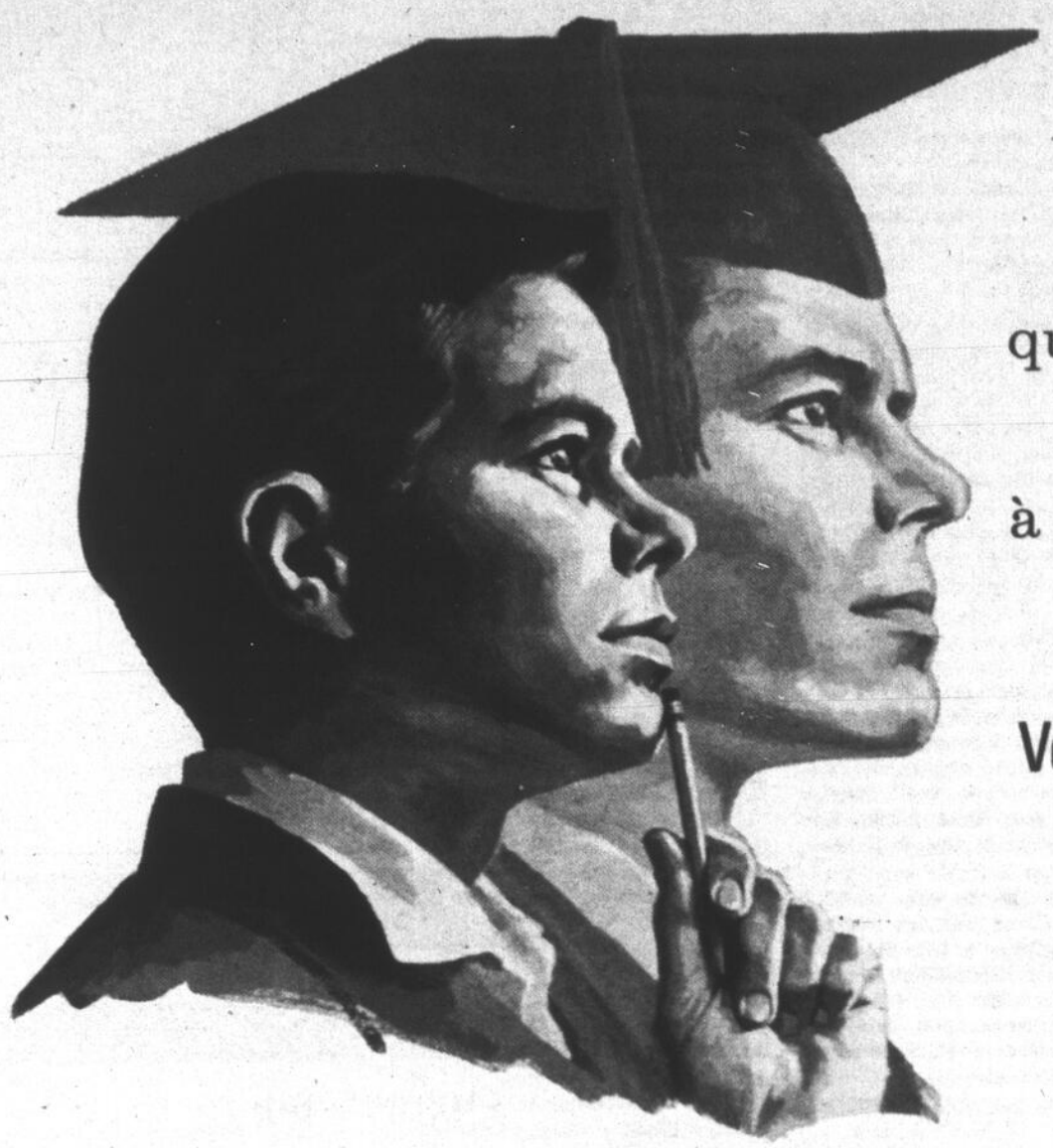

Message spécial
aux parents
qui ont des garçons
et des filles
à l'école secondaire

☆

Vous pouvez *garantir*
une formation
universitaire à vos
enfants de concert
avec "MA BANQUE"
POUR 3 MILLIONS DE CANADIENS
B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

PLAN DE FINANCEMENT D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES

*Plan complet, avec assurance-vie, de financement des études à l'université pour garçons et filles actuellement à l'école secondaire*

Comme la plupart des parents dont les enfants vont à l'école secondaire, vous vous demandez probablement comment faire face au coût des études supérieures de votre enfant. Désireuse d'aider les parents à résoudre ce problème, la Banque de Montréal a créé son plan de financement d'études universitaires, le premier du genre au Canada, avec assurance-vie.

Grâce à ce plan complet, parents, tuteurs, parrains d'étudiants des écoles secondaires peuvent répartir le coût des études à l'université sur des périodes qui peuvent aller jusqu'à neuf années et maintenir ainsi les mensualités requises dans des proportions auxquelles il leur soit possible de faire face sans de trop grandes privations. *Et pour le contractant, le coût ne représente qu'une fraction du service des intérêts d'un plan d'emprunt régulier.*

**FONCTIONNEMENT**

D'après le plan de base, le contractant s'engage à effectuer des versements mensuels à la Banque qui commencent, disons, deux ans avant l'entrée de l'étudiant à l'université et se terminent un an après sa graduation. En retour, le contractant reçoit de la Banque une somme d'argent au commencement de chacune des quatre années d'université.

**VARIANTES DU PLAN**

Le plan comporte des variantes ou solutions facultatives qui diffèrent pour le nombre d'années durant lesquelles le contractant désire effectuer des versements mensuels et, aussi, pour le montant requis chaque année pour les frais d'université. Les objectifs vont de $1,000 à $8,000; ils sont versés au contractant en quatre versements annuels égaux.

*Voici un exemple d'adaptation d'un des plans de base à vos besoins propres:*

**OBJECTIF: $4,000**

A verser au contractant en quatre montants annuels de $1,000

| Options | Versements mensuels | Période des versements | Commencement des versements |
|---|---|---|---|
| Plan A | $49.55 | 7 années | 2 ans avant l'université |
| Plan B | 42.78 | 8 années | 3 ans avant l'université |
| Plan C | 37.56 | 9 années | 4 ans avant l'université |

**L'ASSURANCE-VIE**

Si le contractant intéressé vient à mourir après le commencement du plan, les fonds convenus dans le contrat pour les études seront avancés chaque année par la Banque, sans autres versements de la part de la famille ou de la succession.

**COMMENT PARTICIPER AU PLAN**

Consultez le personnel de la succursale de la B de M de votre voisinage. Vous y serez chaleureusement accueilli et chacun s'empressera de vous donner de plus amples renseignements et de vous aider à choisir le plan qui convient le mieux à vos besoins. *Demandez un exemplaire du Plan de financement d'études universitaires de la B de M.*

P.S. Si vous avez besoin d'une aide financière pour les études d'un enfant déjà entré à l'université — ou qui projette de s'y inscrire cette année — consultez le gérant de la B de M. Il est fort probable qu'il sera en mesure de vous consentir un prêt pour les rétributions et autres frais scolaires, avec une période prolongée de remboursement qui réponde bien à votre situation.

BANQUE DE MONTRÉAL
*La Première Banque au Canada*

AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

# SAINT-PHILIPPE

**OBSEQUES DE MME ROMAIN DAIGNEAULT**

Vendredi, le 28 août 1964 est décédée à sa demeure à l'âge de 59 ans, Mme Romain Daigneault, née Bernadette Robert. Les funérailles eurent lieu lundi le 31 à St-Philippe et l'inhumation au cimetière paroissial. Le service fut chanté par M. le curé Roméo Lauzon qui fit aussi la levée du corps. Il était assisté de M. le curé R. Bouchard et de M. l'abbé J. Péloquin, comme diacre et sous-diacre.

On remarquait au choeur la présence de M. l'abbé Antoine Rémillard, curé à Brossardville, un ami de la famille.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Romain Daigneault ses enfants: Huquette (Mme Roger Foucreault); Lise, Françoise (Mme Jacques Déziel); Raymonde (Mme Eugène Fortin); Louisette, Ginette et le Dr Bernard; sa belle-fille: Dr Paulette Brossard; ses trois beaux-fils: MM. Roger Foucreault, Jacques Déziel et Eugène Fortin ainsi que 14 petits-enfants; sa mère: Mme veuve Israël Robert; trois soeurs: Mme Gaston Longtin (Laura); Mme Florent Cardinal (Estelle) et Mlle Rita Robert, infirmière; trois frères: MM. Roger, Jean-Paul et Marcien Robert ainsi que plusieurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux, nièces, parents et amis.

Mme Daigneault faisait partie de la Congrégation des Dames de Ste-Anne. Mme Camille Daigneault et Mme Paul Brossard ont fait la collecte, accompagnait la bannière: Mmes Armand Martin, Arthême Pierre, Ildège Brosseau, Alfred Bachand, Roch Demers et J.-A. Deslippe.

A la famille, nous présentons nos plus sincères sympathies.

**REMERCIEMENTS**

M. Romain Daigneault, ses enfants et la famille, profondément touchés des témoignages de sympathie reçus remercient bien sincèrement toutes les personnes qui les leur ont témoignée et de quelque manière que ce soit. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

**AUX PRIERES**

Mme Eugène Roy, née Noémie Baril, âgée de 83 ans. Elle était la mère de Mme René Bergeron de notre paroisse.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

**MARIAGES**

Le 5 septembre 1964, M. le curé Lauzon bénissait le mariage de M. Raymond Comeau, fils de M. Antoine Comeau et de Marie-Anne Vieneau à Mlle Sheilla Côté, fille de M. Charles Côté et de May Ste-Croix, les témoins ont été MM. Florian Côté, frère de la mariée et M. Antoine Comeau père du marié. — Félicitations et meilleurs voeux de bonheur.

Le 7 septembre 1964, le R. P. A. Monette bénissait la mariage de M. Léo Portelance, fils de feu Emilien Portelance et de Gertrude Ross, de Montréal à Mlle Carmen Monette, fille de M. Camille Monette et de feu Anne-Marie Poissant de N.-D. Des Neiges.

Les témoins ont été MM. André Guilbert et Camille Monette. — Nous offrons nos meilleurs voeux

**NOUVEAUX CITOYENS**

Bienvenue à M. et Mme Armand Longtin qui ont quitté Montréal pour venir s'établir chez-nous.

IEIESNONèd ETAOIN NU NU

# SAINT-BERNARD

**IN MEMORIAM**

A la douce mémoire de ma vénérable maman. Quel triste souvenir nous rappelle cette date du 4 septembre.

Déjà un an a passé.

Dieu t'appela dans un monde nouveau. Ton départ laisse un foyer triste et vide! Ton bon exemple, ta grande résignation, et ta grande souffrance, resteront à jamais gravés dans ma mémoire.

Seigneur, donnez-lui le repos éternel et faites briller sur elle la lumière qui ne s'éteindra jamais.

En ce premier anniversaire, une messe sera chantée le 8 septembre à l'église paroissiale.

Ta fille

**HEMMINGFORD**

Mlle Annette Duteau avait trois jours, la visite de sa soeur religieuse, (Jeannette) Sr Marie-Bernard du Carmel, s.s.a. du couvent des SS. Ste-Anne de Lachine; elle était accompagnée de Sr Marguerite des Anges. Sont venus la visiter: M et Mme Ernest Duteau, son frère et leurs enfants Fernand Alain Robert Guy Ginette, Nicole, Michel et Lise; M. et Mme Emile Dubois et leur fils Jean-Claude. Elle a aussi visité son frère M. et Mme Bernard Duteau, de St-Bernard et sa soeur Mme Alcide Blais, de Lacolle.

# SAINT-MICHEL

**VISITE AU CIMETIERE**

Le pèlerinage annuel au cimetière paroissial a été fixé au deuxième dimanche de septembre, soit le 13.

On est prié d'avertir les parents de l'extérieur qui désirent prendre part aux prières collectives qui se font à l'occasion de cette visite annuelle aux intention des défunts.

**SOIREE DANSANTE**

Il y aura une soirée dansante samedi le 12 septembre à la salle Lafleur. Orchestre The Skyliters. nuelle aux intentions des défunts.

**SEPULTURE**

Vendredi, le 28 août est décédé Léodie Rémillard épouse de Ernest Lazure, à l'âge de 86 ans. Les funérailles ont eu lieu à St-Michel et la dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

**ACHETERAIS FOIN ET PAILLE**

**Toute qualité. De préférence à la broche.**

S'adresser à

**Claude Normandin**

St-Philippe Ml. 3-8349

# NOTRE-DAME de L'ASSOMPTION

**NAISSANCES**

Le 9 août a été baptisée Marie, Suzanne, Ange, Adrienne, née le 25 juillet, enfant de M. Jacques Lavioliette et de Pierrette Cloutier. Le parrain a été M. Paul Lavioliette et la marraine Adrienne Jacques.

Le 9 août a été baptisé Joseph, Gérard, Jocelyn, né le 29 juillet, enfant de M. Raymond Côté et de Fernande Beaudin. Le parrain a été M. Gérard Lafleur et la marraine Jeanne d'Arc Beaudin.

Le 16 août a été baptisée Marie, Micheline, Sylvie, née le 27 juillet enfant de M. Normand Blais et de Denise Vadeboncoeur. Le parrain a été M. Alain Doucet et la marraine Micheline Picard.

Le 23 août a été baptisé Joseph, Armand, Pierre, né le 10, enfant de M. Armand Simard et de Claudette Picard. Le parrain a été M. Armand Picard et la marraine Gisèle Faille.

Le 30 août a été baptisée Marie, Thérèse, Georgette, Lyne, née le 17, enfant de M. Omer Langlois et de Thérèse Lecompte. Le parrain a été M. Paul Ménard et la marraine Georgette Langlois.

Le 30 août a été baptisée Marie, Sylvie, née le 7, enfant de M. Louis Pickering et de Lise Raymond. Le parrain a été M. Serge Gravel et la marraine Claudette Raymond.

Le 30 août a été baptisé Joseph, Alain, André, né le 7, enfant de M. Léo Pitt et de Jeannine Mercier. Le parrain a été M. André Mercier et la marraine Monique Roy.

Le 30 août a été baptisé Jean, Marc, Martin, né le 25, enfant de M. Paul Courty et de Laurette Gosselin. Le parrain a été M. L.-Lionel Courty et la marraine Marie-Rose Carrier.

**MARIAGE**

En l'église Notre-Dame de l'Assomption a été célébré le mariage de M. André Nadon, fils de M. Félix Nadon et de Rita Proulx à Mlle Monique D'aoust, fille de M. René D'Aoust et de Alma Malo.

**ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS**

**SAMSON & FRERES INC.**

**CREUSEURS DE PUITS ARTESIENS**

**Puits de gravier — Puits d'ascenseurs**

**Epreuves de puits — Enfoncement de pieux**

BUREAU CHEF:
St-Pierre
Cté Montmagny.
Tél: 248-0749

BUREAU:
St-Jean, P.Q.
350 Chemin Richelieu
Tél: 347-3559

**Chez GERVAIS**

**SPECIAUX DU 10 AU 19 SEPTEMBRE**

**QUINCAILLERIE:**

**Vaisselle "Mel-Mac" incassable** réduit avec 20% d'escompte.

**Peinture "Domestic" Mount-Royal,** latex, semi-lustre, blanc.
En spécial à ..... **$3.95 le gallon**

**Nous venons de recevoir un grand choix de chaufferettes électriques** que nous vous offrirons à un prix très modique.

**MERCERIE:**

**Catalogne tissée au métier,** 27" de largeur à ..... **$1.29 la vg.**

**Tapis Tweed "Pocket-Foam"** 12' de largeur à ..... **$3.79 vg. car.**

**Couvre-plancher "Congoleum Sceau d'or"** 2 ou 3 vgs de largeur
En vente à ..... **89¢ la vg. car.**

**Pour un service rapide appelez toujours 6-6865**

C. O. Gervais & Frère Ltée
La plus grande Quincaillerie de la région
(ÉTABLIE EN 1876)
Lucien GERVAIS, président

**La quincaillerie la plus complète de la région avec les plus bas prix pour la plus haute qualité.**

QUINCAILLERIE — MERCERIE — TAPIS ET PRELARTS
TUILES DOMINION VINYL

**148-150 rue Richelieu Tél. Fl. 6-6865 Saint-Jean, Qué.**

**BOUCHERIE CHEVALINE**

STEAK 65¢ lb SIRLOIN | FILET 99¢ lb MIGNON

**STEAK haché 3 LB. $1.00**

**STEAK spécial LB. 50¢**

FAUX 75¢ lb FILET | STEAK 49¢ lb DELICATISE

**G. A. PARADIS, 203 Champlain, Saint-Jean**

VIANDE APPROUVEE — CANADA APPROVED
FERME TOUS LES LUNDIS — LIVRAISON

**Tél. Fl. 6-9461**

# Grande OUVERTURE

## DU 17 AU 26 SEPTEMBRE

## Prix spéciaux sur toutes marchandises

Modèle 31T53
TIFFANY

Modèle 31 T 53

**CONSOLE 23"**

2 haut-parleurs

**PRIX D'OUVERTURE**

**$209.95**

avec échange

**Mobilier de chambre**
**3 morceaux . . . . . $99.95**

**Lit d'enfants 30" x 54"**
**matelas et sommier . . . 39.95**

**Lits superposés . . . . . 64.95**

**Bahut 60" long . . . . . 69.95**

**Congélateur 17' pi. cu.. 209.95**

56 W 41

**LESSIVEUSE "FILTER-FLO"**
cuve 12 livres

56 D 41

**SECHEUSE ULTRA-RAPIDE**
capacité 12 livres

**PRIX D'OUVERTURE**

**$239.95** **$149.95**

**MOBILIER DE SALON**

En vinyl à motif floral — 2 morceaux

**PRIX D'OUVERTURE $129.95**

**OUVERT TOUS LES SOIRS JUSQU'A 9 HEURES**

**MOBILIER DE CHAMBRE**

Lit régulier avec bureau triple et commode

**PRIX D'OUVERTURE $109.95**

# LAURENT

**SAINT-LUC**

**T-V MEUBLES**

**Tél. FI. 8-4545**